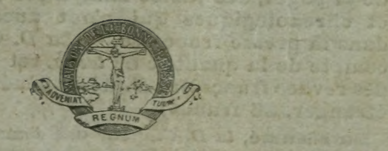
MARTIN JUGIE
des Augustins de l'Assomption
Professeur à l'Institut Pontifical oriental.



Joseph de Maistre

et

l'Église gréco-russe



PARIS
MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, RUE BAYARD, 5

« La Documentation Catholique »

But. — *La D. C.* veut déposer sur votre bureau tout ce qui, chez les amis, les indifférents et les ennemis, doit intéresser la pensée, l'action, l'organisation des catholiques, sur tous les terrains : religieux, social, politique, littéraire, historique, juridique, national, international.

Forme. — *La D. C.* est, à notre connaissance, la seule revue donnant en leur intégralité tous les documents, quelles qu'en soient les origines, dont la connaissance est utile à un catholique instruit. — *La D. C.*, par ses études originales et par ses reproductions (toujours accompagnées de références minutieusement contrôlées), donne un aperçu complet des problèmes que posent journaux et revues dans le domaine des idées. — *La D. C.*, par la même méthode, vous renseigne sur toutes les initiatives religieuses et antireligieuses : organisations, idées directrices, statut juridique, fonctionnement pratique, résultats constatés.

Périodicité et prix. — *La D. C.* publie chaque année 40 livraisons de 32 pages à deux colonnes très compactes, et chaque semestre, en fascicule de 64 pages, des tables analytiques, onomastiques et chronologiques qui n'ont aucun équivalent dans la presse française. — *La D. C.*, si l'on tient compte de la quantité de *texte*, est la moins chère des revues françaises d'intérêt général (20 francs; étranger, 25 francs).

En résumé, *la D. C.*, pour une somme minime, contribue puissamment à fortifier la mentalité catholique et à développer la formation civique des élites, *en groupant dans un seul recueil tous les textes authentiques dont a besoin le catholique désireux de participer utilement à la vie de l'Eglise et de l'Etat.*

Dans *la D. C.* on trouve, réunies avec le maximum de *rapidité*, de *précision* et de *coordination*, les informations les plus variées, empruntées aux *périodiques de toute nation, de toute langue et de toute opinion.*

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe

Joseph de Maistre

et

l'Église gréco-russe

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire du Canon de l'Ancien Testament dans l'Église grecque et l'Église russe. — Paris, G. Beauchesne, 1909. In-16 de 140 pages.

Nestorius et la controverse nestorienne *(fait partie de la Bibliothèque de théologie historique*, publiée sous la direction des professeurs de théologie de l'Institut catholique de Paris). — Paris, G. Beauchesne, 1912. In-8° de 326 pages.

La Prière pour l'unité chrétienne : *Motifs spéciaux de prier pour le retour des chrétiens dissidents d'Orient à l'unité catholique.* — Paris, Bonne Presse, 1920. In-12, IX-356 pages. Prix, 6 francs.

Photius et la primauté de saint Pierre et du Pape. — Rome, Imprimerie pontificale de l'Institut Pie IX, 1921. Grand in-8°, 74 pages (extrait du *Bessarione*).

Homélies mariales byzantines. Textes grecs édités et traduits en latin. I. — Paris, F. Didot, 1922. Grand in-8°, format de Migne, 165 pages. (Constitue le fascicule 3 du tome XVI de la *Patrologia orientalis*, de R. Graffin-F. Nau.)

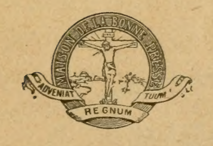
MARTIN JUGIE
des Augustins de l'Assomption
Professeur à l'Institut Pontifical oriental.



Joseph de Maistre

et

l'Église gréco-russe



PARIS
MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, RUE BAYARD, 5

Nihil obstat.

Parisiis, die 18a martii 1922.

J. André.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 21a martii 1922.

E. Thomas,
vic. gen.



INTRODUCTION

Lorsqu'on examine de près la vie et les œuvres de Joseph de Maistre, on s'aperçoit que ce grand homme avait reçu de Dieu la belle mission de défendre l'Église catholique contre tous ses ennemis d'alors, aussi bien contre les ennemis du dedans que contre ceux du dehors. Il est, en effet, digne de remarque que presque tous ses écrits ont un but apologétique, et sa vie, qui fut si mouvementée, présente un admirable caractère d'unité quand on la considère du point de vue de cette mission providentielle. Au début du siècle dernier, le catholicisme avait cinq ennemis principaux : un ennemi du dedans, le gallicanisme, qui s'essayait à revivre malgré les coups mortels que lui avait portés le pape Pie VII, et quatre ennemis du dehors : le philosophisme incrédule allant du vague déisme, négateur de la Providence, jusqu'à l'athéisme et au matérialisme le plus gros-

sier ; le principe révolutionnaire, ébranlant par sa théorie de l'origine du pouvoir les fondements de la société chrétienne et de toute société ; l'hérésie protestante, alors en pleine décomposition doctrinale, et le schisme gréco-russe, devenu redoutable par le rôle de premier plan qu'après la chute de Napoléon, joua dans les affaires européennes son véritable chef, l'empereur de Russie. A tous ces ennemis le gentilhomme savoyard, grand chrétien et écrivain de génie, porta de rudes coups. Notre intention n'est point, dans ce petit ouvrage, de raconter ses exploits contre le calvinisme, le philosophisme, la Révolution et le gallicanisme ; nous voulons seulement recueillir ses idées sur le schisme grec et les sociétés religieuses qui en sont issues, et exposer la méthode de combat qu'il a esquissée contre cet ennemi dix fois séculaire de l'unité chrétienne (1).

(1) Parmi les études sur la vie et la doctrine de Joseph de Maistre qui ont été écrites à l'occasion du centenaire de sa mort, trois surtout méritent une attention spéciale : celle de Mgr Breton sur le livre *Du Pape*, publiée dans le *Bulletin de littérature ecclésiatique* de l'Institut catho-

Le schisme, Joseph de Maistre fut bien placé pour l'étudier et en constater de ses yeux les déplorables effets. On sait qu'il ne passa pas moins de quinze ans à Pétersbourg, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne (1). Sa charge lui laissa beaucoup de loisirs, et il les employa noblement. C'est en Russie qu'il composa la plupart de ses ouvrages, dont plusieurs ne virent le jour qu'après sa mort. Parmi ces écrits, plusieurs traitent *ex professo* du schisme oriental et de ses filles, les Églises autocéphales. Ce sont, d'après l'ordre chronologique de la composition (2) :

---

lique de Toulouse, 1920, celle de Georges Goyau sur « la pensée religieuse de Joseph de Maistre » dans la *Revue des Deux Mondes,* 1er mars et 1er avril 1921, et celle de Charles Baussan, *Joseph de Maistre et l'idée de l'ordre.* Georges Goyau consacre quelques pages de son travail aux vues de Joseph de Maistre sur la Russie religieuse. Ce qu'il en dit est fort intéressant et tout à fait à point. Mais l'illustre écrivain, qui marche si bien sur les traces de l'apologiste savoyard, n'a traité qu'en passant et très brièvement ce qui fait l'objet direct de notre étude.

(1) Ce séjour en Russie commença en 1802 et se termina au printemps de 1817.

(2) Je dis : *d'après l'ordre chronologique de la compo-*

1° *Lettre à une dame russe sur la nature et les effets du schisme, et sur l'unité catholique*, février 1810;

2° *Réflexions critiques d'un chrétien dévoué à la Russie sur l'ouvrage de Méthode, archevêque de Tver,* mars 1812 (1);

3° *Du Pape,* spécialement le livre quatrième, ouvrage composé en Russie; première édition en 1819; deuxième édition, revue et corrigée par l'auteur, en 1821.

4° *Lettre à M. le marquis..., sur l'état du christianisme en Europe*. Paris, mai 1819.

Joseph de Maistre parle également du schisme en général, et de l'Église russe en

sition; car, pour ce qui regarde la publication, le livre *Du Pape* seul fut édité du vivant de Joseph de Maistre. Les trois autres opuscules furent livrés à l'imprimerie par son fils, le comte Rodolphe de Maistre, édition de Bruxelles, 1851.

(1) Ces *Réflexions critiques* furent écrites en latin. Les éditeurs de Bruxelles en ont donné une bonne traduction française. L'ouvrage de Méthode fut publié à Moscou, en 1805, à l'imprimerie du Saint-Synode. Il était écrit en latin, et portait un long titre, dont voici la traduction : *Des choses accomplies dans la primitive Eglise, c'est-à-dire durant les trois premiers siècles et le commencement du quatrième, et spécialement dans les premiers commencements de l'ère chrétienne. Livre historique suivi des Prolégomènes de l'Histoire ecclésiastique et de notes par le même auteur.*

particulier, dans plusieurs autres de ses écrits, notamment dans sa correspondance diplomatique et ses autres lettres; mais il ne le fait qu'en passant, et répète le plus souvent ce qu'il a dit dans le quatrième livre *Du Pape* et dans les trois opuscules que nous venons de mentionner.

On ne peut pas dire que ces écrits révèlent une connaissance complète de l'Église orientale dissidente. Ignorant la langue russe, Joseph de Maistre ne put faire qu'une enquête tres sommaire sur l'Église de l'empire des tsars. La théologie russe ne lui fut guère connue que par l'ouvrage de l'archevêque de Tver, par les permiers essais polémiques de Philarète de Moscou et par une diatribe contre le Pape et les Jésuites, écrite en français par le prince Stourdza, en 1816 (1). Telle est

(1) Le livre de Stourdza avait pour titre : *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Eglise orthodoxe*, Stuttgard... Weimar..., Paris, 1816. Le livre *Du Pape* fut la réponse à ce violent pamphlet, pour l'impression duquel l'empereur Alexandre Ier donna 20 000 roubles sur sa cassette. Joseph de Maistre dit de cet écrit qu'il est un « chef-d'œuvre d'ignorance, de mauvaise foi et

cependant la sagacité du penseur et sa puissance de réflexion, qu'il devine presque tout ce qu'il ne sait pas. En lisant l'ouvrage de Méthode de Tver, qui était bien le plus conservateur des théologiens russes de son temps, il pressent que le clergé moscovite est déjà fortement entamé par le protestantisme, et il se trouve, en effet, qu'au moment où il écrit ses réflexions, l'Église russe, depuis un siècle déjà, enseigne officiellement dans ses Séminaires les dogmes capitaux du luthéranisme allemand. Il fait plusieurs prophéties sur le sort qui attend les Églises filles du schisme, et, parmi ces prophéties, certaines ne méritent déjà plus ce nom, et sont du domaine des faits, au moment où il les formule; d'autres se sont, depuis, réalisées presque à la lettre; et il

---

même de mauvais ton ». Il en parle à plusieurs reprises dans sa correspondance. Il connut aussi, *au moins en gros,* le curieux ouvrage de Philarète Drozdov, plus tard métropolite de Moscou, qui fut publié pour la première fois en russe, en 1815, sous le titre « *Entretiens d'un sceptique et d'un croyant sur l'orthodoxie de l'Eglise orientale gréco-russse.* Cet ouvrage fut traduit en grec par Vallianos, Athènes, 1853, et en français par Sondakoff, Paris, 1862.

pourra bien se faire que la révolution russe en cours lui donne raison sur tout le reste.

Nous groupons sous quatre rubriques les principales idées émises par le grand penseur catholique sur le schisme oriental :

I. — Causes et nature du schisme.

II. — Dénominations et caractères généraux des Églises dissidentes issues du schisme.

III. — Les divergences dogmatiques et autres entre l'Église catholique et l'Église gréco-russe.

IV. — Le retour des dissidents à l'unité catholique. Obstacles et moyens.

Joseph de Maistre est du nombre des auteurs qu'il est particulièrement difficile de résumer ; non qu'il soit obscur — personne n'est plus clair, — mais sa pensée est si primesautière, l'expression en est si originale, qu'on perd, en le lisant, toute envie de vouloir dire les choses autrement que lui. Nous le laisserons donc parler lui-même sur les quatre points indiqués, nous contentant d'ajouter de temps à autre quelques réflexions, qui nous sont sug-

gérées par l'état présent des Églises autocéphales.

En composant ce recueil, le mot que Mme Swetchine écrivait en 1844, à l'occasion de la conversion du futur P. Martinov à l'Église romaine, nous revenait à la mémoire (1). Elle appelait Joseph de Maistre « un grand semeur de catholicisme ». Ce petit ouvrage n'a d'autre ambition que d'élargir le plus possible le geste de ce semeur. Il y a, par le temps où nous sommes, bien des bonnes âmes qui peuvent recevoir de lui la semence de la vérité intégrale ; il y a ces Russes « de la dispersion », qu'une révolution brutale a chassés de leur pays et jetés sans pitié aux quatre coins du monde. Pour ceux-là, Joseph de Maistre peut être un ami d'exil. A ceux-là, il peut rendre au centuple l'hospitalité généreuse qu'il reçut, il y a cent ans, de leurs aïeux, alors que lui-même connaissait les amertumes de l'expatriation. C'est bien, en effet,

(1) L'abjuration du P. Martinov eut lieu à Chambéry en 1844.

la voix d'un ami que ces dispersés entendront en ces pages. Peu d'étrangers ont su apprécier comme l'a fait l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* les nobles qualités du peuple russe, aujourd'hui si malheureux par le fait du régime déplorable qui a trop longtemps présidé à ses destinées et qui a rendu possibles les horreurs actuelles. Un chapitre entier du livre *Du Pape* est consacré à la Russie, et témoigne de l'amour sincère que celui qui l'a écrit éprouvait pour ce grand pays. On y lit entre autres choses le passage suivant :

Peu de voyageurs écrivains ont parlé des Russes avec amour. Presque tous ont saisi les côtés faibles pour amuser la malice des lecteurs. Quelques-uns même, tel que le docteur Clarke, en ont parlé avec une sévérité qui fait peur, et Gibbon ne s'est pas fait difficulté de les appeler *les plus ignorants et les plus superstitieux sectaires de la communion des Grecs*.

Cependant, ce peuple est éminemment brave, bienveillant, spirituel, hospitalier,

entreprenant, heureux imitateur, parleur élégant, et possesseur d'une langue magnifique sans mélange d'aucun patois, même dans les dernières classes.

Les taches qui déparent ce caractère tiennent ou à son ancien gouvernement ou à sa civilisation, qui est fausse (1).

Et l'ami éclairé autant que sincère indique quel a été dans le passé et quel est encore le grand déficit de la Russie :

Le déplorable schisme des Grecs et l'invasion des Tartares empêchèrent les Russes de participer au grand mouvement de la civilisation européenne et légitime qui partait de Rome. Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves, avaient reçu leurs pouvoirs du Saint-Siège, et même ils étaient allés à Rome pour y rendre compte de leur mission. Mais la chaîne, à peine établie, fut coupée par les mains de ce Photius, de funeste et odieuse mémoire, à qui l'humanité en général n'a pas moins de reproches à faire que la religion, envers laquelle il fut cependant si coupable. La

(1) *Du Pape*, l. III, ch. VI.

Russie ne reçut donc point l'influence générale et ne put être pénétrée par l'esprit *universel*, puisqu'elle eut à peine le temps de sentir la main des Souverains Pontifes...

Les siècles passés ne sont plus au pouvoir du Russe. Le sceptre créateur, le sceptre divin n'a pas assez reposé sur sa tête, et dans son profond aveuglement, ce grand peuple s'en glorifie! Cependant la loi qui le rabaisse vient de trop haut pour qu'il soit possible de la détourner autrement qu'en lui rendant hommage. Pour s'élever au niveau de la civilisation et de la science européenne, il n'y a qu'une voie pour lui, celle dont il est sorti (1).

Ce sont bien aussi les accents d'une amitié véritable que l'on perçoit en ces lignes de l'*Esquisse du morceau final des « Soirées »* :

Jusqu'à mon dernier soupir, je ne cesserai de me rappeler la Russie et de faire des vœux pour elle. Naturalisé par la bienveillance que j'ai rencontrée au milieu de ses habitants, j'écoute volontiers la reconnaissance, lors-

(1) *Du Pape*, l. III, ch. VI.

qu'elle essaye de me prouver que je suis Russe.

Les Russes de la dispersion et les autres peuvent donc lire sans défiance les pages qui vont suivre. Ils y trouveront sans doute de dures vérités sur le compte de leur Église ; mais celui qui les dit ne le fait point par un zèle amer ou « une colère polémique ». C'est la charité du Christ qui l'inspire. Il écrit lui-même :

Souvent le Russe entendit la voix de la calomnie, et trop souvent encore celle de l'ingratitude. Il eut le droit sans doute de se révolter contre des écrivains sans délicatesse, qui payaient par des insultes la plus généreuse hospitalité; mais qu'il ne refuse point sa confiance à des sentiments directement opposés. Le respect, l'attachement, la reconnaissance n'ont sûrement pas envie de le tromper (1).

Ce n'est pas seulement à nos frères séparés de Russie et d'Orient que ce petit

(1) *Du Pape*, l. III, ch. VI.

livre pourra être utile. On ignore trop parmi nous ce que sont devenues, depuis le XVIe siècle, les Églises issues du schisme grec. Ce qu'en a écrit Joseph de Maistre est suffisant pour en donner une connaissance générale. Tous ceux qui, par la prière, la plume ou l'apostolat direct, travaillent au rétablissement de l'antique unité religieuse entre l'Orient et l'Occident trouveront leur profit à prendre contact avec le profond penseur qui a si souvent deviné l'avenir par la seule puissance de son génie. Ses idées sur les moyens de faire disparaître le schisme, que nous exposons au chapitre IV, méritent d'être méditées et peuvent suggérer des initiatives fécondes. Bref, nous avons l'espoir que les heures consacrées à recueillir les éléments de cette monographie n'auront pas été une perte de temps, et que celle-ci contribuera à prolonger par le monde l'action « du grand semeur » qui nous quitta, il y a juste un siècle, pour aller recevoir là-haut la récompense du bon serviteur qui n'enfouit pas son talent.

Par les temps difficiles que nous traversons, ces pages n'auraient pu voir le jour sans la générosité d'un illustre prélat français, ami et bienfaiteur de l'Orient chrétien, qui a pris à sa charge tous les frais d'impression. Il ne nous a pas permis de révéler son nom ; mais nous ne pouvons comprimer la voix de la reconnaissance ; qu'il daigne agréer le sincère merci que nous lui disons à la fin de cette introduction.

Rome, le 1er novembre 1921.

CHAPITRE PREMIER

Causes et nature du schisme

I. — Les causes.

Joseph de Maistre n'a point laissé d'étude approfondie sur les causes du schisme byzantin. Il ne touche cette question qu'en passant dans le quatrième livre *Du Pape* et dans les *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Méthode de Tver. D'après lui, trois choses ont préparé ou favorisé la rupture religieuse entre l'Orient et l'Occident : l'esprit de division des Grecs et des Byzantins, le partage de l'empire romain en deux monarchies distinctes, l'état déplorable de l'Église romaine dans les xe et xie siècles. Sur les deux premiers points il écrit :

Un caractère particulier de la Grèce, et qui la distingue, je crois, de toutes les nations du monde, c'est l'inaptitude à toute grande association politique ou morale... Les Grecs furent *hérétiques*, c'est-à-dire *divisionnaires*, dans la religion, comme ils l'avaient été dans la poli-

tique et dans la philosophie. Il serait superflu de rappeler à quel point ils fatiguèrent l'Église dans les premiers siècles. Possédés du démon de l'orgueil et de celui de la dispute, ils ne laissent pas respirer le bon sens; chaque jour voit naître de nouvelles subtilités : ils mêlent à tous nos dogmes je ne sais quelle métaphysique téméraire qui étouffe la simplicité évangélique. Voulant être à la fois philosophes et chrétiens, ils ne sont ni l'un ni l'autre : ils mêlent à l'Évangile le spiritualisme des platoniciens et les rêves de l'Orient. Armés d'une dialectique insensée, ils veulent diviser l'indivisible, pénétrer l'impénétrable... Au lieu de croire, on dispute; au lieu de prier, on argumente; les grandes routes se couvrent d'évêques qui courent au Concile; les relais de l'empire y suffisent à peine; la Grèce entière est une espèce de Péloponèse théologique où des atomes se battent pour des atomes. L'histoire ecclésiastique devient, grâce à ces inconcevables sophistes, un livre dangereux...

Pour comble de malheur, Constantin transfère l'empire à Byzance. Il y trouve la langue grecque, admirable sans doute et la plus belle peut-être que les hommes aient jamais parlée, mais, par malheur, extrêmement favorable aux sophistes; arme pénétrante qui n'aurait dû jamais être maniée que par la sagesse, et qui,

par une déplorable fatalité, se trouva presque toujours sous la main des insensés.

Byzance ferait croire au système des climats, ou à quelques exhalaisons particulières à certaines terres, qui influent d'une manière invariable sur le caractère des habitants. La souveraineté romaine, en s'asseyant sur ce trône, saisie tout à coup par je ne sais quelle influence magique, perdit la raison pour ne plus la recouvrer. Qu'on feuillette l'histoire universelle, on ne trouvera pas une dynastie plus misérable. Ou faibles ou furieux, ou l'un et l'autre à la fois, ces insupportables princes tournèrent surtout leur démence du côté de la théologie, dont leur despotisme s'empara pour la bouleverser (1)...

On peut dire que l'Église grecque, dès son origine, a porté dans son sein un germe de division qui ne s'est complètement développé qu'au bout de douze siècles, mais qui a toujours existé sous des formes moins tranchantes, moins décisives, et par conséquent supportables.

Cette division religieuse s'enracinait encore dans l'opposition politique créée par l'empereur Constantin; fortifiées l'une par l'autre, elles ne cessèrent de repousser l'union qui

(1) *Du Pape*, . IV, ch. IX.

eût été si nécessaire contre les ennemis formidables qui s'avançaient de l'Orient et du Nord... Rien, et pas même la sainteté, ne pouvait éteindre tout à fait l'état naturel de guerre qui divisait les deux États et les deux Églises, état qui dérivait de la politique et qui remontait à Constantin (1).

Tout en reconnaissant que ces vues ne sont pas dénuées de tout fondement, il est permis cependant de les trouver exagérées et incomplètes. Si les Grecs ont fait beaucoup de mal à l'Église, ils lui ont aussi rendu de grands services. Leurs hérésies, leurs querelles et leurs disputes ont favorisé le progrès du dogme et de la théologie. Si l'Orient a donné naissance à la plupart des anciens hérétiques, il a aussi fourni d'éminents docteurs pour les réfuter (2). Et c'est

(1) *Du Pape*, l. III, ch. vii.

(2) Joseph de Maistre a reconnu lui-même qu'il avait dépassé la mesure dans son jugement sur les Grecs. Voici en quels termes il s'en explique dans un écrit intitulé *Amica Collatio* ou *Echange d'observations sur le livre français intitulé* « *Du Pape* » publié par le P. Dominique de Maistre, dans les *Etudes* des Pères Jésuites, numéro du 5 octobre 1897, p. 29 : « Le très docte censeur a tout à fait raison dans la critique qu'il me fait à propos des Grecs. Il est vrai que dans ce passage (l. IV, ch. vii et suiv.) j'ai été très dur et peut-être injuste, mais c'est

sans doute moins la division politique de l'empire d'Orient en deux parties que le faux principe du césaropapisme, qui fut la cause principale de la séparation des deux Églises.

Plus objective nous paraît la considération sur la troisième cause qu'il assigne au schisme et sur l'état d'esprit des Byzantins à l'égard des Occidentaux, au temps de Michel Cérulaire :

Je n'ai jamais parlé par écrit ou de vive voix de la malheureuse séparation des Grecs, sans m'empresser d'avouer que cette faute fatale, source de tant de honte et de calamités pour le genre humain, trouve une espèce d'excuse dans l'état de l'Europe à cette époque.

---

là une vengeance, et une bien juste vengeance, que ne peut deviner le lecteur qui ne connaît pas le secret. M. de Stourdza, né en Moldavie, mais élevé à Constantinople, aujourd'hui gentilhomme de chambre de S. M. l'empereur de Russie, notre antagoniste enragé, a publié une œuvre pleine des plus atroces impertinences contre le Saint-Siège et les Latins en général. L'auteur du nouveau livre lui a rendu en conscience la *monnaie de sa pièce* (*pan per focaccia : du pain pour du gâteau*), et peut-être en fera-t-il encore justice. » L'*Amica Collatio* est une réponse aux observations d'un théologien romain anonyme sur le livre *Du Pape*. L'ouvrage de Stourdza dont il s'agit est celui que nous avons signalé plus haut : *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Eglise orthodoxe.*

Quels troubles, grand Dieu! quels bouleversements! quelle barbarie! A Rome, quels Pontifes! La liberté des élections pontificales abolie, et cette usurpation comme prescrite au profit d'hommes perdus! Faut-il donc s'étonner que les Grecs nous aient pris pour des barbares, et qu'il leur ait été impossible de comprendre combien le fruit vert est préférable au fruit pourri? Les plus abjects des hommes (car y a-t-il rien de plus bas que le Bas-Empire?) regardaient avec mépris la barbarie gothique; dans l'œuf ils ne voyaient pas l'aigle; dans le germe, le cèdre du Liban (1).

Ce que Joseph de Maistre déplore surtout, c'est de voir les Slaves entraînés au schisme comme à leur insu par les Grecs dégénérés du Bas-Empire :

On souffre, dit-il, d'une douleur poignante de voir la noble race des Slavo-Russes, qui tire son nom du mot *gloire*, se laissant prendre aux pièges des Grecs dégénérés et méconnaissant la majesté latine, à laquelle la rattachent des affinités de langue et de génie; mais ce fut plutôt la faute des temps que celle des hommes (2).

(1) *Réflexions critiques*, préface.
(2) *Ibid.*

La Russie ne reçut point l'influence générale, et ne put être pénétrée par l'*esprit universel,* puisqu'elle eut à peine le temps de sentir la main des Souverains Pontifes... Quel dommage que la plus puissante des familles slaves se soit soustraite, dans son ignorance, au grand sceptre constituant, pour se jeter dans les bras de ces misérables Grecs du Bas-Empire, détestables sophistes, prodiges d'orgueil et de nullité, dont l'histoire ne peut être lue que par un homme exercé à vaincre les plus grands dégoûts (1).

II. — La nature du schisme.

Quant à la nature du schisme lui-même, personne ne l'a mieux saisie en son fond que notre penseur. Il commence d'abord par constater que le schisme ne présente en lui-même rien de positif, que c'est un ensemble de négations :

Partons d'une époque antérieure à tous les schismes qui divisent aujourd'hui le monde. Au commencement du xe siècle, il n'y avait qu'une

(1) *Du Pape,* l. III, ch. vi. Il y a évidemment ici une pointe de paradoxe. Elle était pardonnable du temps de Joseph de Maistre; elle ne le serait pas de nos jours.

foi en Europe. Considérez cette foi comme un assemblage de dogmes positifs : l'unité de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la présence réelle ; et, pour mettre plus de clarté dans nos idées, supposons qu'il y ait cinquante de ces dogmes positifs. Tous les chrétiens croyaient donc alors cinquante dogmes. L'Église grecque ayant nié la procession du Saint-Esprit et la suprématie du Pape, elle n'eut plus que quarante-huit points de croyance, par où vous voyez que nous croyons toujours tout ce qu'elle croit, quoiqu'elle nie deux choses que nous croyons. Vos sectes du XVI[e] siècle poussèrent les choses beaucoup plus loin, et nièrent encore plusieurs autres dogmes; mais ceux qu'ils ont retenus nous sont communs. Enfin, *la religion catholique croit tout ce que les sectes croient;* ce point est incontestable. Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point des religions, ce sont des *négations,* c'est-à-dire *rien* par elles-mêmes; car dès qu'elles affirment, elles sont catholiques.

Il suit de là une conséquence de la plus grande évidence. C'est que le catholique qui passe dans une secte apostasie véritablement, parce qu'il change de croyance et qu'il nie aujourd'hui ce qu'il croyait hier; mais que le sectaire qui passe dans l'Église n'abdique, au contraire, aucun dogme, il ne nie rien de ce

qu'il croyait; il croit, au contraire, ce qu'il niait, ce qui est bien différent (1).

Un autre penseur de nos jours, le Russe Vladimir Solovief, est arrivé à la même conclusion que Joseph de Maistre sur le caractère négatif de « l'orthodoxie » orientale.

Cette pseudo-orthodoxie de notre école théologique, qui n'a rien de commun avec la foi de l'Église universelle ni avec la piété du peuple russe, ne contient aucun élément positif; ce ne sont que des négations arbitraires produites et nourries par une polémique de parti pris (2).

---

(1) *Lettre à une dame protestante sur la maxime qu'un honnête homme ne change jamais de religion.*

(2) *La Russie et l'Eglise universelle*, 2e édition, Paris, 1906, p. 18. Un autre apologiste laïque de la foi catholique, Démétrius Cydonès, qui vivait au XIVe siecle, fait une remarque semblable à propos de la doctrine respective des deux Eglises sur la procession du Saint-Esprit : « La doctrine des Latins, même si elle est fausse, n'enlève rien à Dieu et ne lui ajoute rien qui ne soit digne de lui. Elle n'abaisse en rien le Saint-Esprit, qui n'en reste pas moins l'égal du Fils. Par contre, elle a l'avantage de n'enlever rien au Fils ni rien au Père de ce qu'il a déjà; elle attribue seulement à celui-ci quelque chose de plus : le privilège d'engendrer un spirateur, tout en restant lui-même spirateur parfait. Mais si ce que disent les Grecs est faux, quelle grave injure pour Dieu! Leur doctrine, en effet, n'ajoutant rien d'honorable pour les

Parmi les négations du schisme, il en est une de fondamentale : la négation de la primauté romaine. Cette négation est, peut-on dire, le seul dogme de l'Église orientale dissidente :

N'aurais-je pas le droit de tenir pour certain et d'affirmer que l'Église russe n'a qu'un seul dogme qui lui tienne au cœur, la haine du Pontife romain, et qu'elle laisse tous les autres reposer tranquillement dans les livres (1).

Vladimir Solovief a écrit, lui aussi, en s'adressant aux représentants de la théologie officielle en Russie :

L'essence idéale de la Russie, selon vous, c'est l'orthodoxie, et cette orthodoxie que vous opposez spécialement au catholicisme se réduit pour vous aux différences entre les deux confessions. Le fond vraiment religieux qui nous est commun avec les Occidentaux ne paraît avoir pour vous qu'un intérêt médiocre ; ce sont surtout les différences qui vous tiennent à cœur. Eh bien ! mettez ces diffé-

---

personnes divines, rabaisse le Fils en lui enlevant le pouvoir de produire le Saint-Esprit, et amoindrit aussi le Père en le dépouillant de l'honneur d'engendrer un spirateur. » (Lettre à Barlaam. *P*, *G.*, t. CLI, 1283 sq.)

(1) *Réflexions critiques.*

rences déterminées à la place du terme vague de « l'orthodoxie » et déclarez ouvertement que l'idée religieuse de la Russie consiste à nier le *Filioque*, l'Immaculée Conception, l'autorité du Pape. C'est ce dernier point surtout qui vous importe. Les autres — vous le savez bien — ne sont que des prétextes, mais le Souverain Pontife, voilà l'ennemi. Toute votre « orthodoxie » et toute votre idée russe n'est donc, au fond, qu'une protestation nationale contre la puissance universelle du Pape (1).

Cette haine du Pape, qui fait le fond du schisme, ne doit pas nous surprendre. Le Pape, en effet, représente l'autorité légitime établie par Jésus-Christ sur l'Église universelle. Or, qu'est-ce que le schisme, sinon une révolte contre l'autorité?

Pour juger sainement du schisme, il faut l'examiner avant sa naissance; car, dès qu'il

(1) *Vladimir Solovief, op. cit.*, p. 19-20. Le célèbre procureur du Saint-Synode, Pobiédonotsef, avait aussi coutume de dire que seule la primauté du Pape constituait un obstacle sérieux à l'union des Églises. En 1839, aux uniates apostats de Pologne, le Saint-Synode n'imposa, pour toute profession de foi, que la renonciation à la juridiction du Pape. (Voir Tondini, « Une étrange profession de foi russe », dans le *Bessarione*, t. IX (2e série), 1905, p. 241-246.)

est né, son père, qui est l'orgueil, ne veut plus convenir de l'illégitimité de son fils.

Supposons le christianisme établi dans tout l'univers sans aucune forme administrative, et qu'il s'agisse de lui en donner une; que diraient les hommes sages chargés de ce grand œuvre? Ils diraient tous de même, soit qu'ils fussent deux ou cent mille : *C'est un gouvernement comme un autre : il faut le remettre à tous, à quelques-uns ou à un seul. La première forme est impossible, il faut donc nous décider entre les deux dernières.* Et si l'on s'entendait tous pour une monarchie tempérée par les lois fondamentales et par les coutumes, avec les États Généraux pour les grandes occasions, composée d'un souverain qui serait le Pape, d'une noblesse formée par le corps épiscopal, et d'un Tiers-État représenté par les docteurs et par les ministres du second ordre, il n'y a personne qui ne dût applaudir à ce plan. Or, c'est précisément celui qui s'est établi divinement par la seule force des choses, et qui a toujours existé dans l'Église depuis le Concile de Jérusalem, où Pierre prit la parole avant tous ses collègues, jusqu'à celui de Constantinople, en 869, où la dernière acclamation fut : *A la mémoire éternelle du pape Nicolas...*

Or, dès qu'un gouvernement est établi, c'est

une maxime aussi vraie et plus évidente qu'un théorème mathématique, que non seulement nul particulier, mais encore que nulle section de l'empire n'a droit de s'élever contre l'empire même, qui est un, et qui est tout...

Mais la révolte n'est que le schisme politique, comme le schisme n'est qu'une révolte religieuse; et l'excommunication qu'on inflige au schismatique n'est que le dernier supplice spirituel, comme le dernier supplice matériel n'est que l'excommunication politique, c'est-à-dire l'acte par lequel on met un révolté hors de la communauté qu'il a voulu dissoudre (1).

La nature et l'essence du pouvoir sont les mêmes dans les deux sociétés, et, dans l'une comme dans l'autre, il ne peut cesser d'être *un* sans cesser d'exister. Dans la société civile, un révolté n'est autre qu'un hérétique politique; et réciproquement dans la société chrétienne, un hérétique n'est autre qu'un révolté contre l'autorité de l'Église. Les Églises particulières sont à l'Église universelle ce que les provinces sont à l'empire. Or, que peut une province contre l'empire, sans violer le droit? Je ne le vois point. Les sujets de plainte contre le dépositaire de l'autorité ne sont absolument d'au-

(1) *Lettre à une dame russe.*

cun poids, car il y a toujours une cause ou un prétexte à la rébellion (1).

III. — Le schisme oriental et le protestantisme.

De là vient la grande affinité qui existe entre les diverses Églises séparées de Rome. Ce sont toutes des Églises protestantes, au sens étymologique du mot. Elles diffèrent seulement par l'objet et le nombre de leurs protestations. C'est une pensée familière à Joseph de Maistre, qu'il n'y a aucune différence radicale entre le schisme oriental et le protestantisme occidental :

C'est une vérité fondamentale dans toutes les questions de religion, *que toute Église qui n'est pas catholique est protestante*. C'est en vain qu'on a voulu mettre une distinction entre les Églises schismatiques et hérétiques. Je sais bien ce qu'on veut dire; mais, dans le fond, toute la différence ne tient qu'aux mots, et tout chrétien qui rejette la communion du Saint-Père est protestant ou le sera bientôt.

Qu'est-ce qu'un protestant? C'est un homme

---

(1) *Réflexions critiques.*

qui *proteste;* or, qu'importe qu'il proteste contre un ou plusieurs dogmes, contre celui-ci ou contre celui-là? Il peut être plus ou moins *protestant*, mais toujours il *proteste*.

Quel observateur n'a pas été frappé de l'extrême faveur dont le protestantisme jouit parmi le clergé russe, quoique, si l'on s'en tenait aux dogmes écrits, il dût être haï sur la Néva comme sur le Tibre? C'est que toutes les sociétés séparées se réunissent dans la haine de l'unité qui les écrase. Chacune d'elles a donc écrit sur ses drapeaux :

« Tout ennemi de Rome est mon ami. »

Tous les dogmes sont nuls, excepté la haine de Rome. Cette haine est le bien unique, mais universel, de toutes les Églises séparées (1).

Photius protesta, comme l'ont fait, depuis, les Églises du XVIe siècle, de manière qu'il n'y a entre toutes les Églises dissidentes d'autres différences que celles qui résultent du nombre des dogmes en litige. Quant au principe, il est le même. C'est une insurrection contre l'Église-mère, qu'on accuse d'erreur ou d'usurpation. Or, le principe étant le même, les conséquences ne peuvent différer que par les dates. Il faut que tous les dogmes dispa-

---

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. I. Voir *Réflexions critiques*, passim.

raissent l'un après l'autre et que toutes ces Églises se trouvent, à la fin, sociniennes; l'apostasie commençant toujours et s'accomplissant d'abord dans le clergé, ce que je recommande à l'attention des observateurs (1).

Tout chrétien qui a une fois déserté le drapeau du Souverain Pontife, à moins qu'il ne soit retenu par l'ignorance ou la superstition (tristes geôlières!), passera nécessairement dans le camp de Calvin (2).

Partout où les Églises séparées se rencontrent, elles s'embrassent et se complimentent avec une tendresse qui surprend au premier coup d'œil, puisque leurs dogmes capitaux sont directement contraires; mais bientôt on a deviné leur secret. Tous les ennemis de Rome sont amis, et comme il ne peut y avoir de foi proprement dite hors de l'Église catholique, passé cet excès de chaleur fiévreuse qui accompagne la naissance de toutes les sectes, on cesse de se brouiller pour des dogmes auxquels on ne tient plus qu'extérieurement et que chacun voit s'échapper l'un après l'autre du symbole national, à mesure qu'il plaît à ce juge capricieux qu'on appelle *raison par-*

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. IV.
(2) *Réflexions critiques*.

ticulière de les citer à son tribunal pour les déclarer nuls (1).

Il y a dans l'histoire de Photius un épisode remarquable qui donne pleinement raison à Joseph de Maistre, lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de différence essentielle entre le schisme oriental et le protestantisme. Au VIIIe Concile œcuménique, Photius et les siens déclarèrent que les Canons constituaient la suprême autorité dans l'Église : *Les Canons,* dirent-ils, *commandent et au pape Nicolas et aux autres patriarches. Si donc ils ne règlent pas leur conduite sur les Canons, nous refusons de les suivre... Nous avons pour nous les Canons des saints apôtres et des saints Conciles* (2). On sait que les protestants placent cette suprême autorité dans l'Écriture Sainte. Des deux côtés, on défère le pouvoir à une lettre morte. Notre apologiste n'a pas manqué de souligner cette ressemblance, et il en a profité pour mettre à nu l'illogisme du schisme :

(1) *Du Pape,* l. IV, conclusion.
(2) Hardouin, *Collectio Conciliorum,* p. 829, 1057.

Que disait votre Photius dans la fameuse protestation qu'il émit, au IXe siècle, contre la décision du Concile de Constantinople? *Nous ne connaissons ni Rome, ni Antioche, ni Jérusalem, ni tous les autres juges, quand ils jugent comme ils font en cette assemblée, contre le droit et l'équité, contre la raison naturelle et les lois de l'Église. Nous ne reconnaissons d'autre autorité que ces lois.* Que disaient les législateurs calvinistes de l'Angleterre, au XVIe siècle? « L'Église de Jérusalem s'est trompée, celle d'Antioche s'est trompée, et celle de Rome s'est trompée même dans les matières de foi. Les Conciles généraux ont erré de même. Il n'y a donc de véritable règle que la parole de Dieu. (Cf. les XXXIX articles de l'Église anglicane.)

Vous voyez, Madame, que le schisme est toujours le même; il peut bien changer de langue, mais jamais de langage.

Et pour sentir la beauté de son raisonnement, transportez-le dans l'ordre politique. Imaginez des hommes qui diraient : *Nous ne connaissons ni juges, ni magistrats, ni tribunaux d'aucune espèce, tant qu'ils jugeront, comme ils font trop souvent, contre les lois de l'empire. Nous ne connaissons pas d'autres juges que ces lois. La police s'est trompée, les juges se sont trompés, toutes les classes du*

Sénat prises à part se sont trompées; le « Plenum » même s'est trompé : il n'y a donc de véritable règle que la parole du législateur. Nous avons un code. Dans toutes les discussions possibles, il suffit de l'ouvrir pour savoir qui a tort ou raison, sans recourir à des juges ignorants, passionnés ou faillibles comme nous.

Nul homme de bonne foi ne contestera la rigoureuse justesse de comparaison.

Ainsi donc le schisme heurte de front les principes les plus évidents de la logique : il est contraire à celui de tous les gouvernements, et radicalement inexcusable. Sans doute que, lorsqu'il est consommé, il devient juste et raisonnable aux yeux du révolté. Ah! je le crois. Quand est-ce qu'on a entendu la révolte dire qu'elle a tort? C'est une contradiction dans les termes; car du moment où elle dirait : *J'ai tort*, elle cesserait d'être révolte.

Mais remontez aux temps qui ont précédé la scission, et vous trouverez dans les actes mêmes de la révolte des armes pour la combattre (1).

Et Joseph de Maistre rappelle les attitudes successives de Photius à l'égard du

(1) *Lettre à une dame russe.* Cf. *Du Pape*, l. IV, remarque au ch. IV.

Pape, les appels de Constantinople à Rome, après la seconde déposition du schismatique, l'ambassade de l'empereur Basile II et du patriarche Eustathe auprès du pape Jean XIX pour en obtenir la reconnaissance du titre de patriarche œcuménique. Et il conclut par cette très juste remarque :

Étrange contradiction de l'esprit humain! Les Grecs reconnaissaient la souveraineté du Pontife romain, en lui demandant des grâces; puis ils se séparaient d'elle, parce qu'elle leur résistait : c'était la reconnaître encore, et se confesser expressément rebelles en se déclarant indépendants (1).

Pour se tirer d'embarras, les polémistes dissidents déclarent parfois que c'est l'Église latine qui s'est rendue coupable du péché de schisme. Joseph de Maistre leur répond :

Plus d'une fois, Madame, il vous sera arrivé comme à moi d'entendre dire dans la société, avec une gravité digne de la plus profonde compassion, que *ce n'est point l'Église grecque*

(1) *Du Pape*, l. I, ch. x. Cf. *Lettre à une dame russe*.

qui s'est séparée de la latine, mais bien celle-ci qui s'est séparée de l'autre.

Autant vaut précisément dire que Pougatscheff ne se révolta point contre Catherine II, mais qu'au contraire Catherine II se révolta contre Pougatscheff.

Qu'on accumule toutes les raisons alléguées pour justifier le schisme des Grecs : l'orgueil de l'Église romaine, les abus, les innovations, le despotisme, la corruption, etc.; je donne le défi solennel à toute l'Église grecque en corps de m'en citer une seule que je ne tourne sur-le-champ, avec une précision mathématique, contre Catherine II en faveur de Pougatscheff (1).

Si telle ou telle Église particulière a le droit d'accuser d'erreur ou d'innovation le chef de l'Église, pourquoi le gouverneur de Tver ou d'Astrakhan n'aurait-il pas aussi le droit d'accuser l'empereur de Russie, et de prétendre qu'il commet d'intolérables injustices, qu'il viole les lois fondamentales, ou qu'il se conduit en tyran, afin de lui refuser l'obéissance et de se déclarer lui-même indépendant de toute autorité autre que celle des lois? (2)

---

(1) *A une dame russe.* Pougatscheff est un célèbre aventurier russe qui se révolta contre Catherine II, et essaya de se faire passer pour Pierre III, que Catherine avait mis à mort. Il fut décapité à Moscou en 1775.

(2) *Réflexions critiques.*

Il serait difficile de réfuter le sophisme avec plus de bon sens. Pas plus que le protestantisme, le schisme oriental ne peut se justifier devant l'histoire. Et combien Joseph de Maistre a raison de dire que pour en juger sainement, il faut l'examiner avant sa naissance. La meilleure méthode pour ouvrir les yeux à nos frères séparés d'Orient sur leur fausse situation religieuse n'est pas de les lancer dans le maquis des controverses postérieures, mais bien de les inviter à lire l'histoire de l'Église des huit premiers siècles et celle de Photius et de Cérulaire.

CHAPITRE II

Dénominations et caractères généraux des Églises dissidentes issues du schisme grec

I. — L'Église et les Églises.

L'apologétique de Joseph de Maistre est marquée au coin d'une grande franchise. Il ignore l'art d'atténuer la vérité, sous prétexte de la rendre plus accessible. Certes, il n'est animé d'aucun esprit de haine pour les dissidents, et l'on peut lui rendre ce témoignage que, dans ses ouvrages, il ne se départ jamais des règles de la charité chrétienne. On doit le croire lorsqu'il écrit :

Si je ne me sentais pénétré d'une bienveillance universelle, absolument dégagée de tout esprit contentieux et de toute colère polémique, même à l'égard des hommes dont les systèmes me choquent le plus, Dieu m'est témoin que je jetterais la plume ; et j'ose espérer que la probité qui m'aura lu ne doutera pas de mes intentions (1).

(1) *Du Pape*, discours préliminaire.

Nous le disons avec assurance, nous n'avons de haine contre aucun chrétien, loin de là : il n'est personne que nous n'aimions : j'en ai pour témoin cette grande et très sainte semaine, pendant laquelle nous prions avec effusion de cœur le Dieu tout-bon et tout-puissant, pour ceux qui, au même moment, fulminent contre nous des anathèmes (1).

Et il n'a garde de tomber dans le défaut qu'il signale, en ces termes, chez les adversaires de l'Église romaine.

C'est une observation que je recommande à l'attention de tous les penseurs. La vérité, en combattant l'erreur, ne se fâche jamais. Dans la masse énorme des livres de nos controversistes, il faut regarder avec un microscope pour découvrir une vivacité échappée à la faiblesse humaine. Des hommes, tels que Bellarmin, Bossuet, Bergier, etc., ont pu combattre toute leur vie, sans se permettre, je ne dis pas une insulte, mais la plus légère personnalité. Les docteurs protestants partagent ce privilège et méritent la même louange, toutes les fois qu'ils combattent l'incrédulité ; car, dans ce cas, c'est le chrétien qui combat le déiste, le matérialiste, l'athée, et par con-

(1) *Réflexions critiques.*

séquent c'est encore la vérité qui combat l'erreur; mais s'ils se tournent contre l'Église romaine, dans l'instant même ils insultent; car l'erreur n'est jamais de sang-froid en combattant la vérité. Ce double caractère est également visible et décisif. Il y a peu de démonstrations aussi bien senties par la conscience (1).

Mais s'il n'outrage jamais les personnes, s'il ignore l'insulte, il dit sans détours ce qu'il pense des institutions bâtardes nées de la révolte contre l'Église catholique. Il proclame à leur sujet, sans aucune atténuation, les droits de la vérité. Cette franchise éclate dans ce qu'il a écrit des divers noms et des caractères de ce que nous appelons bien improprement l'Église gréco-russe. Nous disons que ce terme d'*Église gréco-russe*, ou toute autre dénomination employée au singulier, est absolument impropre pour désigner l'ensemble des groupes religieux issus du schisme byzantin. Et la raison en est claire : ces groupes religieux, ces Églises autocéphales, comme on les appelle, sont proprement *acéphales*,

(1) *Du Pape*, l. I, ch. IV, en note.

parce qu'elles n'obéissent à aucune autorité visible commune. Joseph de Maistre met bien en relief ce vice fondamental, ce manque d'unité des Églises dissidentes.

Jamais, dit-il, les Églises séparées ne pourront se donner un nom commun qui exprime l'unité, aucune puissance ne pouvant, j'espère, nommer le néant. Elles se donneront donc des noms nationaux, ou des noms à prétention, qui ne manqueront jamais d'exprimer précisément la qualité qui manque à ces Églises... (1)

En rejetant la souveraineté du Pape les Grecs n'ont pas osé l'attribuer à d'autres, pas même à leur propre Église, si fière et si dominatrice (2); de manière que toutes les Églises d'Orient sont demeurées acéphales, comme dit l'École, c'est-à-dire sans aucun chef commun qui puisse exercer sur elles une juridiction supérieure, pour les maintenir dans l'unité; tant la suprématie de Rome était incontestable... Dès qu'il n'y a plus d'unité, il n'y a plus d'ensemble, et toute agrégation se

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. v.

(2) Ce n'est pas tout à fait exact. Le patriarche de Constantinople a essayé de toute manière de jouer au Pape: mais sa tentative est demeurée vaine. Le césaropapisme a prévalu et a engendré l'autocéphalisme absolu.

dissout. Il y a bien des *Églises*, mais plus d'*Église:* il y a bien des *évêques*, mais *plus d'épiscopat*. Ces mots d'Église *orientale* ou d'Église *grecque* ne signifient rien du tout. Il est faux que l'Église de Russie appartienne à la grecque. Où est le lien et la coordination? Quelle juridiction le patriarche de Constantinople a-t-il sur le sacerdoce russe (1)?

C'est bien vainement que les dissidents s'abusent eux-mêmes en embrassant comme l'unité véritable je ne sais quel nom d'unité. Ils s'appellent tantôt l'Église *grecque*, comme s'il y avait aujourd'hui, comme s'il pouvait y avoir une Église grecque hors de la Grèce; comme si l'Église russe n'était pas aussi loin d'être grecque que d'être Église de Constantinople, d'Antioche ou d'Alexandrie; comme si le patriarche de Constantinople pouvait, sans prêter à rire, ordonner la moindre chose, je ne dis pas à l'Église russe, mais seulement dans cette Église. Tantôt ils se nomment magnifiquement l'*Église orientalé;* mais, s'il y a beaucoup d'Églises en Orient, il n'y a pourtant pas d'Église *orientale*: ôtez le roi ou plutôt la reine de la ruche, il vous restera des abeilles; vous n'aurez plus d'essaim. J'adjure donc amicalement l'illustre archevêque de Tver, et

(1) *A une dame russe*. Voir *Du Pape*, l. I, ch. x.

tout homme doué d'un esprit philosophique, de me montrer, en dehors de l'hypothèse d'un chef unique et suprême gouvernant l'Église universelle, un signe quelconque visible à tous les yeux, tel que, ce signe étant posé, il soit tout à fait impossible de ne pas voir *ce qu'est* et *où est* l'Église catholique (1).

Toutes ces Églises séparées se condamnent chaque jour en disant : *Je crois à l'Église une et universelle.* Car il faut absolument qu'à cette profession de droit elles en substituent une autre de fait, qui dit : *Je crois aux Églises une et universelle.* C'est le solécisme le plus révoltant dont l'oreille humaine ait jamais été affligée.

Et ce solécisme, il faut bien le remarquer, ne peut nous être renvoyé. C'est en vain qu'on nous dirait : *Séparés de nous, ne prétendez-vous pas à l'unité? Séparés de vous, pourquoi n'aurions-nous pas la même prétention?* — Il n'y a point de comparaison du tout; car l'unité est chez nous : c'est un fait sur lequel personne ne dispute. Toute la question roule sur la légitimité, la puissance et l'étendue de cette unité. Chez les Photiens, au contraire, comme chez tous les autres protestants, il n'y a point d'unité; en sorte qu'il ne peut être question

(1) *Réflexions critiques.*

de savoir si nous devons nous assujettir à un tribunal qui n'existe pas. Ainsi l'argument ne tombe que sur ces Églises, et ne saurait être rétorqué (1).

Le manque d'autorité commune fait qu'on ne peut considérer l'ensemble des Églises autocéphales comme formant une confédération ou une république. Impossible de les réduire à l'unité, d'en faire l'*Église* :

Si un homme appartenant à l'une de ces Églises dissidentes prend la plume contre l'*Église*, il doit être arrêté au titre de son ouvrage. Il faut lui dire : « Qui êtes-vous? Comment vous appelez-vous? D'où venez-vous? Pour qui parlez-vous? — Pour l'Église, direz-vous. — Quelle Église? celle de Constantinople, de Smyrne, de Bucharest, de

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. x. Joseph de Maistre avait déjà écrit dans le chapitre Ier du livre Ier : « Soutenir qu'une foule d'Eglises indépendantes forment une Eglise *une et universelle,* c'est soutenir, en d'autres termes, que tous les gouvernements politiques de l'Europe ne forment qu'un gouvernement *un et universel.* Ces deux idées sont identiques : il n'y a pas moyen de chicaner. Si quelqu'un s'avisait de *proposer un royaume de France sans roi de France, un empire de Russie sans empereur de Russie,* etc., on croirait justement qu'il a perdu l'esprit ; ce serait cependant rigoureusement la même idée que celle *d'une Eglise universelle sans chef.* »

Corfou, etc. ? » Aucune Église ne peut être entendue contre l'Église, pas plus que le représentant d'une province particulière contre une assemblée nationale présidée par le souverain. Vous êtes justement condamné avant d'être entendu : vous avez tort sans autre examen, parce que vous êtes isolé. — Je parle, dira-t-il peut-être, pour toutes les Églises que vous nommez, et pour toutes celles qui suivent la même foi. — Dans ce cas, montrez vos mandats. Si vous n'en avez que des spéciaux, la même difficulté subsiste ; vous représentez bien plusieurs Églises mais non l'*Église*. Vous parlez pour des provinces ; l'État ne peut vous entendre. Si vous prétendez agir sur toutes en vertu d'un mandat d'unité, nommez cette unité ; faites-nous connaître le point central qui la constitue, et dites son nom, qui doit être tel que l'oreille du genre humain le reconnaisse sans balancer. Si vous ne pouvez nommer ce point central, il ne vous reste pas même le refuge de vous appeler *république chrétienne ;* car il n'y a point de république qui n'ait un conseil commun, un sénat, des chefs quelconques qui représentent et gouvernent l'association.

Rien de tout cela ne se trouve chez vous, et par conséquent vous ne possédez aucune espèce d'unité, de hiérarchie et d'association

commune; aucun de vous n'a le droit de prendre la parole au nom de tous. Vous croyez être un édifice, vous n'êtes que des pierres (1).

Toute république possède l'unité souveraine, comme toute autre forme de gouvernement. Que les Églises photiennes soient donc ce qu'elles voudront, pourvu qu'elles soient quelque chose. Qu'elles nous indiquent une hiérarchie générale, un synode, un conseil, un sénat, comme elles voudront, dont elles déclarent relever toutes; alors nous traiterons la question de savoir si l'*Église universelle peut être une république ou un collège*. Jusqu'à cette époque, elles sont nulles dans le sens universel (2).

On entend parfois les théologiens gréco-russes déclarer qu'entre les diverses Églises particulières il y a l'unité canonique, c'est-à-dire l'unité de constitution et de législation. On pourrait à bon droit, de nos jours surtout, contester l'existence de cette unité; mais, l'admettrait-on, qu'on ne serait pas autorisé pour cela à parler d'une seule Église. L'identité de constitution, en effet,

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. v.
(2) *Ibid.*, en note.

ne saurait fonder l'unité de société. La Grèce et la Belgique peuvent avoir la même constitution, voire la même législation; elles n'en resteront pas moins deux États distincts et séparés, tant qu'elles n'obéiront pas à la même autorité vivante :

Ainsi les États-Unis d'Amérique ne seraient pas un État sans le Congrès qui les unit. Faites disparaître cette assemblée avec son président, l'unité disparaîtra en même temps, et vous n'aurez plus que treize États indépendants, en dépit de la langue et des lois communes...

Ainsi toutes les provinces de France sont des parties de la France, parce qu'elles sont toutes réunies sous une autorité commune; mais si quelques-unes rejetaient cette suprématie commune, elles deviendraient des États séparés et indépendants, et nul homme de sens ne tolérerait l'assertion qu'elles sont toujours portions du royaume de France, parce qu'elles ont conservé la même langue et la même législation.

Les Églises photiennes ont précisément et identiquement la même prétention : elles veulent *être portion du royaume catholique,* après avoir abdiqué la puissance commune. Que si on les somme de nommer la puissance ou le tribunal commun qui constitue l'unité,

elles répondent qu'il n'y en a point; et si on les presse encore en leur demandant comment il est possible qu'une puissance quelconque n'ait pas un tribunal commun pour toutes ses provinces, elles répondent que ce tribunal est inutile parce qu'il a tout décidé dans ses six premières sessions, et qu'ainsi il ne doit plus s'assembler. A ces prodiges de déraison, elles en ajouteront d'autres, si votre logique continue à les harceler. Tel est l'orgueil, mais surtout l'orgueil national; jamais on ne le vit avoir honte ou seulement peur de lui-même (1).

II. — Les divers noms de l'Église gréco-russe.

Il est donc entendu que les Églises filles du schisme byzantin ne sauraient constituer ni *une* Église, ni à plus forte raison l'*Église*. Il faut donc toujours, quand on parle d'elles, employer non le singulier, mais le pluriel. Il ne faut pas dire l'*Église orientale;* l'*Église grecque :* appellations doublement impropres : et parce qu'il y a le

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. IX.

singulier, et parce que l'épithète tombe à faux :

Il n'y a certainement rien de moins oriental que la Russie, qui forme cependant une portion assez remarquable de l'ensemble. Je dirais même que s'il fallait absolument mettre les noms et les choses en contradiction, j'aimerais mieux appeler *Église russe* tout cet assemblage d'Églises séparées. A la vérité, ce nom exclurait la Grèce et le Levant; mais la puissance et la dignité de l'empire couvriraient au moins le vice du langage, qui dans le fond subsistera toujours. Dira-t-on *Église grecque* au lieu d'*Église orientale?* Le nom deviendra encore plus faux. La Grèce est en Grèce, si je ne me trompe.

Tant qu'on ne voyait dans le monde que Rome et Constantinople, la division de l'Église suivait naturellement celle de l'Empire et l'on disait l'*Église occidentale* et l'*Église orientale*, comme on disait *l'empereur d'Occident* et *l'empereur d'Orient;* et même alors, il faut bien le remarquer, cette dénomination eût été fausse et trompeuse, si la même foi n'eût pas réuni les deux Églises sous la suprématie d'un chef commun, puisque, dans cette supposition, elles n'auraient point eu de nom commun, et qu'il ne s'agit précisément que de ce

nom, qui doit être catholique et universel pour représenter l'unité totale (1).

Encore moins tolérable est le titre d'*Église orthodoxe;* car quelle secte chrétienne ne se dit pas et ne se croit pas orthodoxe?

On sait que ces Églises se nomment elles-mêmes *orthodoxes*, et c'est par la Russie que cette épithète ambitieuse se fera lire en français dans l'Occident; car, jusqu'à nos jours, on s'est peu occupé parmi nous de ces Églises *orthodoxes*; toute notre polémique religieuse ne s'étant dirigée que contre les protestants. Mais la Russie devenant tous les jours plus européenne, et la langue universelle se trouvant absolument naturalisée dans ce grand empire, il est impossible que quelque plume russe, déterminée par une de ces circonstances qu'on ne saurait prévoir, ne dirige quelque attaque française sur l'Église romaine, ce qui est fort à désirer, nul Russe ne pouvant écrire contre cette Église sans prouver qu'il est *protestant*.

Alors, pour la première fois, nous entendrons parler dans nos langues de l'*Église orthodoxe!* On demandera de tout côté :



(1) *Du Pape*, l. IV, ch. v.

Qu'est-ce que l'Eglise orthodoxe? Et chaque chrétien de l'Occident, en disant : *C'est la mienne apparemment*, se permettra de tourner en ridicule l'erreur qui s'adresse à elle-même un compliment, qu'elle prend pour un nom.

Chacun étant libre de se donner le nom qui lui convient, Laïs en personne serait bien la maîtresse d'écrire sur sa porte : *Hôtel d'Artémise.* Le grand point est de forcer les autres à nous donner tel et tel nom, ce qui n'est pas tout à fait aussi aisé que de nous en parer de notre propre autorité ; et cependant, il n'y a de de vrai nom que le nom reconnu...

Quelle Église ne se croit pas *orthodoxe?* Et quelle Église accorde ce titre aux autres qui ne sont pas en communion avec elle? Une grande et magnifique cité d'Europe se prête à une expérience intéressante que je propose à tous les penseurs. Un espace assez resserré y réunit des Églises de toutes les communions chrétiennes. On y voit une Église catholique, une Église russe, une Église arménienne, une Église calviniste, une Église luthérienne; un peu plus loin se trouve l'Église anglicane; il n'y manque, je crois, qu'une Église grecque. Dites donc au premier homme que vous rencontrerez sur votre route : *Montrez-moi l'Église orthodoxe?* Chaque chrétien vous montrera la sienne, grande preuve déjà d'une *ortho-*

doxie commune. Mais si vous dites : *Montrez-moi l'Église catholique?* Tous répondront : *La voilà!* et tous montreront la même. Grand et profond sujet de méditation! Elle seule a un nom dont tout le monde convient, parce que ce nom devant exprimer l'unité, qui ne se trouve que dans l'Église catholique, cette unité ne peut être ni méconnue où elle est, ni supposée où elle n'est pas (1).

Mais quel nom donner à l'ensemble des Églises autocéphales sorties du schisme grec? Question embarrassante, car *toutes ces Églises ayant perdu l'unité, il est devenu impossible de les réunir sous un nom commun et positif* (2). Après mûre réflexion, Joseph de Maistre, qui estime que *donner aux choses un nom vrai est un point de la plus haute importance* (3), ne trouve que deux épithètes qui leur conviennent, l'épithète générale de *protestantes* et l'épithète particulière de *photiennes* :

Que si l'on descend au détail, le titre de *photienne* sera aussi juste que celui de *luthérienne*, *calviniste*, etc.; tous ces noms dési-

(1) *Du Pape,* l. IV, ch. v.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, ch. IV.

gnant fort bien les différentes espèces de protestantisme réunies sous le genre universel; mais jamais on ne leur trouvera un nom positif et général (1).

Les Églises séparées de Rome ne peuvent être désignées que par un nom négatif qui déclare non ce qu'elles sont, mais ce qu'elles ne sont pas; et sous ce dernier rapport le mot seul de protestante conviendra à toutes et les renfermera toutes, parce qu'il embrasse très justement dans sa généralité toutes celles qui ont protesté contre l'unité.

Comme les Églises protestantes se distinguent entre elles par le nom de leurs fondateurs, par celui des nations qui reçurent la prétendue réforme, ou par quelque symptôme particulier de la maladie générale, de manière que nous disons : *Il est calviniste*, *il est luthérien*, *il est anglican*, *il est méthodiste*, *il est baptiste*, etc., il faut aussi qu'une dénomination particulière distingue les Églises qui ont protesté dans le XI[e] siècle, et certes on ne trouvera pas de nom plus juste que celui qui se tire de l'auteur même du schisme, quoiqu'il soit antérieur au dernier acte de la rupture. Il est de toute justice que ce funeste personnage donne son nom aux Églises qu'il a égarées. Elles sont donc *photiennes* comme

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. v.

celle de Genève est *calviniste*, comme celle de Wittemberg est *luthérienne*. Je sais que ces dénominations particulières leur déplaisent, parce que la conscience leur dit que *toute religion qui porte le nom d'un homme ou d'un peuple est nécessairement fausse*. Or, que chaque Église séparée se donne chez elle les plus beaux noms possibles, c'est le privilège de l'orgueil national en particulier : qui pourrait le lui disputer ?

... Orbis me sibilat, at mihi plaudo
Ipsa domi...

Mais toutes ces délicatesses de l'orgueil en souffrance nous sont étrangères, et ne doivent pas être respectées par nous ; c'est un devoir, au contraire, de tous les écrivains catholiques de ne jamais donner dans leurs écrits, aux Églises séparées par Photius, d'autres noms que celui de *photiennes ;* non par esprit de haine et de ressentiment (Dieu nous préserve de pareilles bassesses !) mais, au contraire, par un esprit de justice, d'amour et de bienveillance universelle, afin que ces Églises, continuellement rappelées à leur origine, y lisent constamment leur nullité.

Le devoir dont je parle est souvent impérieusement prescrit aux écrivains français,

Quos penes arbitrium est jus et norma loquendi ;

l'éminente prérogative *de nommer les choses en Europe* leur étant visiblement confiée comme représentants de la nation dont ils sont les organes (1).

III. — L'unité de foi. L'immutabilité dogmatique.

Manquant de l'unité extérieure de gouvernement, les Églises autocéphales ne peuvent être considérées comme constituant une société unique, au sens ordinaire et humain du mot. Mais ne possèdent-elles pas une unité supérieure, l'unité mystique de foi et de croyances? Les dissidents le prétendent; et ils font sonner bien haut l'immutabilité dogmatique de leur Église, alors qu'ils accusent sans cesse d'innovation l'Église catholique. Que faut-il penser de cette invariabilité doctrinale? Ce n'est en réalité qu'un mythe, une affirmation gratuite, dénuée de tout fondement. Sans doute, l'histoire des

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. IV. Il est à souhaiter que les écrivains catholiques tiennent compte de la recommandation de Joseph de Maistre, au moins pour ce qui regarde l'épithète d'*orthodoxe*: car pourquoi appeler orthodoxe ce qui ne l'est pas ?

variations de l'Église gréco-russe est encore à écrire, mais la matière de cette histoire existe. De ces variations, Joseph de Maistre a eu plutôt l'intuition qu'une connaissance précise et détaillée. Comme nous l'avons dit plus haut, il n'a possédé sur la théologie russe que des informations très sommaires. Celles-ci ont été cependant suffisantes pour lui permettre d'affirmer que, de son temps, le clergé russe était fortement atteint par le protestantisme. C'est l'ouvrage de Méthode de Tver qui lui a révélé cela. Ce théologien ne laisse-t-il pas échapper l'aveu suivant, à propos du système calviniste :

Telle est cette doctrine, qu'un grand nombre des nôtres louent si fort et qui leur inspire tant d'amour ; comme si le seul Calvin en savait plus que les apôtres et que leurs successeurs pendant quinze siècles (1).

Ce passage suggère à Joseph de Maistre les réflexions suivantes :

Nous avons l'aveu des coupables : qui peut mieux et plus à fond connaître les siens que

(1) *Réflexions critiques.*

l'illustre archevêque? Ne voyez-vous pas sur quelle pente on est placé, et les prêtres russes (ceux du moins qui savent le latin), tout enivrés de Bingham, qu'ils viennent de lire, se faire déjà les disciples de Calvin? Le révérendissime archevêque aurait pu ajouter :

Et moi-même je fus parmi ces malheureux.

Son livre, que je fouille d'un œil curieux, est, en effet, tout gonflé du levain calviniste. Et d'abord, comment supporter que ce misérable, qui fut dans plusieurs parties de l'Europe le destructeur infâme de notre religion, soit traité de *grand homme* par l'archevêque de Tver? Un orthodoxe loue les hérésiarques avec moins d'effusion, et je doute que le docte prélat voulût accorder le titre de grand homme à Arius ou à Nestorius (1).

Et notre apologiste relève consciencieusement une à une les traces de calvinisme (le mot *luthéranisme* serait plus exact) qu'il découvre dans l'ouvrage de Méthode. Celui-ci en appelle à Bingham pour prouver que l'Église russe orthodoxe n'admit jamais rien dans l'ordre des choses saintes que ce que les saints Pères ont eux-mêmes reçu en

(1) *Réflexions critiques.*

premier lieu ou des apôtres en personne ou des hommes apostoliques. Il divise les sacrements en *primaires* et *secondaires*, et déclare que la Confirmation n'est qu'un rite du Baptême. Il traite aussi de rites les sacrements secondaires, auxquels il n'accorde pas la même dignité qu'aux sacrements primaires et dont il semble nier l'institution immédiate par Jésus-Christ. En parlant de l'Eucharistie, il omet le terme de transsubstantiation. Tout cela est évidemment fort louche sous la plume d'un théologien *orthodoxe*. Mais qu'aurait dit Joseph de Maistre, s'il avait connu toute la réalité, s'il avait su que depuis près d'un siècle le clergé russe puisait les dogmes fondamentaux du luthéranisme sur la règle de foi, le Canon des Écritures, la justification, dans la *Theologia christiana* de Théophane Prokopovitch, et qu'au moment où il écrivait ses *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Méthode, le programme officiel des Académies ecclésiastiques indiquait comme auteurs à suivre ou à consulter : Fr. Buddée, Ernest Schubert Lang, Osiander, Beveridge, Bingham, etc. ?

Au demeurant, ce que notre auteur a bien vu, c'est que l'unité doctrinale entre les

diverses Églises autocéphales ne saurait être durable. Si elle existe à un moment donné, elle s'explique ou par l'ignorance ou par la vigilance du pouvoir séculier à empêcher les discussions et à arrêter les controverses. C'est une des idées favorites de Joseph de Maistre qu'aucune des Églises séparées ne saurait résister à ce qu'il appelle l'acide de la science :

Plusieurs catholiques, en déplorant notre funeste séparation d'avec les Églises photiennes, leur font cependant l'honneur de croire que, hors le petit nombre de points contestés, elles ont conservé le dépôt de la foi dans toute son intégrité. Elles-mêmes s'en vantent et parlent avec emphase de leur invariable *orthodoxie*.

Cette opinion mérite d'être examinée, parce qu'en l'éclaircissant on se trouve conduit à de grandes vérités.

Toutes ces Églises séparées du Saint-Siège, au commencement du XIIe siècle, peuvent être comparées à des cadavres gelés dont le froid a conservé les formes. Ce froid est l'ignorance, qui devait durer pour elles plus que pour nous; car il a plu à Dieu, pour des raisons qui méritent d'être approfondies, de concentrer, jusqu'à nouvel ordre, toute la

science humaine dans nos régions occidentales. Mais dès que le vent de la science, qui est chaud, viendra à souffler sur ces Églises, il arrivera ce qui doit arriver suivant les lois de la nature : les formes antiques se dissoudront, et il ne restera que la poussière.

Je n'ai jamais occupé la Grèce, ni aucune contrée de l'Asie ; mais j'ai longtemps habité le monde, et j'ai le bonheur d'en connaître quelques lois. Un mathématicien serait bien malheureux, s'il était obligé de calculer l'un après l'autre tous les termes d'une longue série ; pour ce cas et pour tant d'autres, il y a des formules qui expédient le travail. Je n'ai donc aucun besoin de savoir (quoique je n'avoue point que je ne le sais pas) ce qui se fait et ce qui se croit ici ou là. Je sais, et cela me suffit, que si la foi antique règne encore dans tel ou tel pays séparé, la science n'y est point encore arrivée, et que si la science y a fait son entrée, la foi en a disparu ; ce qui ne s'entend point, comme on le sent assez, d'un changement subit mais graduel, suivant une autre loi de la nature, qui n'admet point de *sauts*, comme dit l'École. Voici donc la loi aussi sûre, aussi invariable que son auteur : *Aucune religion, excepté une, ne peut supporter l'épreuve de la science.*

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

La science est une espèce d'acide qui dissout tous les métaux, excepté l'or.

Où sont les professions de foi du XVIe siècle? Dans les livres, nous n'avons cessé de dire aux protestants : « Vous ne pouvez vous arrêter sur les flancs d'un précipice rapide, vous roulerez jusqu'au fond. » Les prédictions catholiques se trouvent aujourd'hui parfaitement justifiées. Que ceux qui n'ont fait encore que trois ou quatre pas sur cette même pente ne viennent point nous vanter leur prétendue immobilité : ils verront bientôt ce que c'est que le mouvement accéléré.

J'en jure par l'éternelle vérité, et nulle conscience européenne ne me contredira : *La science et la foi ne s'allieront jamais hors de l'unité*...

J'ai dit pourquoi on ne devrait attacher aucun mérite à la conservation de la foi parmi les Églises photiennes, quand même elle serait réelle : c'est parce qu'elles n'auraient point subi l'épreuve de la science; le grand acide ne les a pas touchées. D'ailleurs, que signifie ce mot de foi, et qu'a-t-il de commun avec les formes extérieures et les confessions écrites? S'agit-il entre nous de savoir ce qui est écrit?

Voici encore une autre loi de la nature : *Rien ne s'altère que par mixtion, et jamais il n'y a mixtion sans affinité.* Les Églises photiennes

sont conservées au milieu du mahométisme comme un insecte est conservé dans l'ambre. Comment seraient-elles altérées puisqu'elles ne sont touchées par rien de ce qui peut s'unir avec elles? Entre le mahométisme et le christianisme il ne peut y avoir de mélange. Mais si l'on exposait ces Églises à l'action du protestantisme ou du catholicisme avec un feu de science suffisant, elles disparaîtraient presque subitement.

Or, comme les nations peuvent aujourd'hui, au moyen des langues, se toucher à distance, bientôt nous serons témoins de la grande expérience, déjà fort avancée en Russie. Nos langues atteindront ces nations, qui nous vantent leur foi reliée en parchemin, et dans un clin d'œil nous les verrons boire à longs traits toutes les erreurs de l'Europe. Mais alors nous en serons dégoûtés, ce qui rendra probablement leur délire plus court... (1)

Dans toutes ces Églises, les grands changements que j'annonce commenceront par le clergé, et celle qui sera la première à donner ce grand et intéressant spectacle, c'est l'Église russe, parce qu'elle est le plus exposée au vent européen (2).

(1) *Du Pape,* l. IV, ch. II et III.
(2) *Ibid.*, ch. V. Joseph de Maistre ajoute dans une

Je n'écris point pour disputer; je respecte tout ce qui est respectable, les souverains surtout et les nations. Je ne hais que la haine. Mais je dis ce qui est, je dis ce qui sera, je dis ce qui doit être; et si les événements contrarient ce que j'avance, j'appelle de tout mon cœur sur ma mémoire le mépris et les risées de la postérité (1).

Joseph de Maistre ne s'est pas trompé. Au cours du XIXe siècle, ses prédictions sur l'Église russe ont commencé à se réaliser. En dépit d'une censure draconienne qui a tout fait pour empêcher que le vent chaud de la science occidentale ne soufflât sur elle, cette Église a été fortement pénétrée du levain protestant et rationaliste. Le libre examen a sérieusement entamé, en Russie, la foi traditionnelle. Si, en parlant des protestants, notre apologiste a pu écrire : *Où*

---

note : « Tout ceci est dit sans prétendre affirmer que l'ouvrage n'est pas commencé et même fort avancé. Je veux l'ignorer, et peu m'importe. Il me suffit de savoir que la chose ne peut aller autrement. Parmi les Eglises photiennes, aucune ne doit nous intéresser autant que l'Eglise russe, qui est devenue entièrement européenne depuis que la suprématie exclusive de son auguste chef l'a très heureusement séparée pour toujours des faubourgs de Constantinople. »

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. v.

sont les professions de foi du XVIe *siècle?* nous pouvons aujourd'hui poser une question semblable aux dissidents de Russie et de Grèce et leur dire : *Où sont les professions de foi du* XVIIe *siècle, celles qui furent rédigées contre les erreurs calvinistes de Cyrille Lucar?* Elles ne comptent plus pour un grand nombre de théologiens. On les trouve entachées de latinisme, et l'on ne se fait pas faute de contredire leur enseignement. Le système des articles fondamentaux a de chauds partisans, et la *mixtion* récente avec le vieux-catholicisme a fait abandonner, à la veille de la guerre, au Saint-Synode dirigeant lui-même le palladium de l'orthodoxie photienne, l'anathème jeté au *Filioque*. Nos modernes *orthodoxes* ne voient plus dans cette question qu'un *théologoumène*, c'est-à-dire une opinion théologique, qu'on est libre d'adopter ou de rejeter. Seule la haine du Pape subsiste, encore plus vivace que par le passé.

Si la décomposition doctrinale des Églises photiennes n'est pas encore complète; si une orthodoxie officielle réduite à sa plus simple expression : les définitions des sept Conciles œcuméniques, ce que Joseph de

Maistre appellerait une orthodoxie de parchemin, plane encore au-dessus des théologiens de toute nuance, il faut en attribuer tout le mérite à la vigilante surveillance du pouvoir civil, qui, en Russie surtout, a entravé l'œuvre de la science, et a empêché le libre échange des idées. On a vu tel procureur du Saint-Synode, en pleine moitié du XIXe siècle, donner un vigoureux coup de barre à droite, qui a retardé pour un moment l'issue fatale prédite par le penseur savoyard. La cause de ces retards, du reste, n'échappait pas à ce dernier. A côté de l'ignorance, il assigne comme gardienne de l'orthodoxie orientale l'intervention de l'État.

IV. — Le césaropapisme et son rôle.

Sans la suprématie civile, dit-il, les religions nationales ne pourraient conserver leurs formes. Dès qu'elles ne sont plus animées par l'esprit divin, il faut bien que le bras de chair les soutienne; mais la religion vraie, et par conséquent unique, n'a pas besoin de ce secours : elle marche seule, parce que sa force lui appartient... (1)

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe*. Introduction.

Si l'empereur de Russie retirait tout à coup la puissante main qu'il tient étendue sur la religion; s'il excluait son ministre du siège qu'il occupe dans le Synode; s'il permettait à ses prêtres de tous les ordres de prêcher, d'écrire, de dogmatiser et de disputer comme ils l'entendraient, en un clin d'œil il verrait sa religion s'en aller en fumée.

Un évêque russe membre du Synode s'avisa, il y a peu d'années, de traduire des livres allemands dont la doctrine offensa les anciens de l'Église russe. Le métropolitain de Saint-Pétersbourg accusa l'évêque traducteur de spinozisme. Un religieux, nommé Philarète, prit les armes et écrivit contre l'évêque; celui-ci voulut répondre; l'archevêque s'y refusa; le clergé se divisa et prit feu. Qu'on l'eût laissé faire, dans six mois on aurait vu une confusion universelle; mais le souverain arriva avec sa suprématie, éteignit l'incendie d'un souffle, imposa silence à tout le monde, et renvoya l'évêque dans son diocèse, sans discussion ni jugement ecclésiastique. Il fit en cela un acte de grande sagesse; mais la sagesse humaine n'a rien de commun avec la foi; l'acte prouvait que S. M. l'empereur de Russie voulait telle chose et rien de plus (1)...

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe*, § 3.

Dans tous les pays séparés, la suprématie de l'État est excellente et nécessaire ; car si elle ne s'y trouvait pas, où serait la règle ? En peu d'années, on y mettrait le symbole en thèses, et bientôt en chansons (1).

Nous ne tarderons pas, semble-t-il, à constater si Joseph de Maistre a été prophète jusqu'au bout. Il a fait l'hypothèse suivante :

Soumettez un de ces peuples séparés à une révolution semblable à celle qui a désolé la France durant vingt-cinq ans : supposez qu'un pouvoir tyrannique s'acharne sur l'Église, égorge, dépouille, disperse les prêtres : qu'il tolère surtout et favorise tous les cultes, excepté le culte national : celui-ci disparaîtra comme une fumée (2).

L'hypothèse est presque tournée, en fait, à l'heure actuelle, par le régime de Lénine. A la tolérance près, l'Église russe est en ce moment traitée par l'État comme le fut l'Église de France par la Convention et le Directoire. Attendons le résultat.

Malgré ses efforts, du reste, l'État est im-

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe*, § 4.
(2) *Du Pape*, l. IV, ch. III.

puissant à arrêter le mal interne qui ronge toutes les religions fausses :

Dès que l'ignorance cesse de maintenir leurs formes, et qu'elles sont attaquées par des doctrines philosophiques, elles entrent dans un état de véritable dissolution, et marchent vers l'anéantissement absolu par un mouvement sensiblement accéléré.

Et comme la putréfaction des grands corps organisés produit d'innombrables *sectes* de reptiles fangeux, les religions nationales qui se putréfient produisent de même une foule d'*insectes* religieux qui traînent sur le même sol les restes d'une vie divisée, imparfaite et dégoûtante.

C'est ce qu'on peut observer de tous côtés; et c'est par là que l'Angleterre et la Russie surtout peuvent s'expliquer à elles-mêmes le nombre et l'inépuisable fécondité des *sectes* qui pullulent dans leur vaste sein. Elles naissent de la putréfaction d'un grand corps : c'est l'ordre de la nature.

L'Église russe, en particulier, porte dans son sein plus d'ennemis que tout autre; le protestantisme la pénètre de toutes parts. Le *rascolnisme*, qu'on pourrait appeler l'illuminisme des campagnes, se renforce chaque jour : déjà ses enfants se comptent par millions; et les lois n'oseraient pas se compro-

mettre avec lui... Il y a certainement de grandes différences entre les sectes anglaises et les sectes russes; mais le principe est le même. C'est la religion nationale qui laisse échapper la vie, et les insectes s'en emparent.

Pourquoi ne voyons-nous pas des sectes se former en France, par exemple, en Italie ? etc. Parce que la religion y vit tout entière, et ne cède rien. On pourra bien voir à côté d'elle l'incrédulité absolue, comme on peut voir un cadavre à côté d'un homme vivant; mais jamais elle ne produira rien d'impur hors d'elle-même, puisque toute sa vie lui appartient (1).

V. — Quelques autres caractères des Églises séparées.

Les Églises photiennes manquent donc aussi bien de l'unité doctrinale que de l'unité sociale. Elles sont toujours en voie de décomposition, malgré les efforts du pouvoir civil pour les maintenir. Ce ne sont pas les seuls caractères qui les distinguent. Joseph de Maistre en signale d'autres, et tout d'abord leur stérilité dans l'ordre moral et religieux :

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. III.

Le premier symptôme de la nullité qui frappe ces Églises, c'est celui de perdre subitement et à la fois le pouvoir et le vouloir de convertir les hommes et d'avancer l'œuvre divine. Elles ne font plus de conquêtes, et même elles affectent de les dédaigner. Elles sont stériles, et rien n'est plus juste : elles ont rejeté l'époux (1).

Si quelque homme dit qu'une autre religion que la catholique peut s'emparer du cœur de l'homme, le maîtriser, le christianiser, et le faire mouvoir suivant l'ordre, en vertu du principe divin, cet homme ne sait rien, ne voit rien et ne comprend rien (2).

La religion de la Russie est toute en dehors et ne s'enfonce point dans les cœurs. Il faut bien prendre garde de confondre la puissance de la religion sur l'homme avec l'attachement de l'homme à la religion, deux choses qui n'ont rien de commun. Tel qui volera toute sa vie, sans concevoir seulement l'idée de la restitution, ou qui vivra dans l'union la plus coupable en faisant régulièrement ses dévotions, pourra fort bien défendre une image au péril de sa vie, et mourir même plutôt que de manger de la viande un jour prohibé. J'appelle puissance de la religion, celle qui

(1) *Du Pape,* l. IV, ch. v.

(2) *Sur l'état du christianisme en Europe.*

change et exalte l'homme, en le rendant susceptible d'un plus haut degré de vertu, de civilisation et de science. Ces trois choses sont inséparables (1).

Tous ceux qui ont vécu en pays désolé par le schisme ne pourront que reconnaître la vérité de ces observations sur l'incapacité moralisatrice du christianisme dissident alliée à un attachement étroit aux formes et aux pratiques extérieures. De là découle un autre phénomène qui se remarque dans les Églises séparées : ces Églises ont perdu le pouvoir d'enseigner avec autorité et de porter la persuasion dans les esprits :

Le ministère dans ces Églises n'a pas l'autorité qui lui serait nécessaire pour annoncer la foi aux nations barbares. Il n'a pas même celle dont il aurait besoin à l'égard de ses propres ouailles ; et la raison en est simple, car, en s'examinant lui-même, il s'aperçoit, d'une manière plus ou moins claire, qu'il donne prise habituellement au genre de soupçon le plus avilissant, celui de la mauvaise foi dans l'enseignement.

(1) *Du Pape*, l. III, ch. vi.

En effet, dès qu'il n'y a plus d'autorité infaillible pour tous les chrétiens, toute question se trouve renvoyée au jugement particulier. Or, dans ce cas, quel garant le ministre de la religion a-t-il auprès de ceux qui l'écoutent, pour leur certifier qu'il croit réellement ce qu'il enseigne? Et quelle force, d'ailleurs, peut-il avoir auprès d'eux? Il sied mal à des révoltés de prêcher la soumission. Il se tait ou il ne fait que balbutier. Bientôt il s'établit une défiance réciproque entre les enseignants et les enseignés; à la défiance succède le mépris; insensiblement le ministère est repoussé dans les dernières classes de la société. Il se tranquillise à la place où l'opinion l'a jeté, et les peuples ne tardent pas de passer du mépris des docteurs au mépris de la doctrine... (1)

La devise éternelle de l'Église est le mot du prophète : *J'ai cru; c'est pourquoi j'ai parlé.* Sûre d'elle-même, jamais on ne l'a vue balancer. *Le doute*, comme l'a dit fort bien notre célèbre Huet, *n'habite point la cité de Dieu;* et l'on peut faire sur ce point une observation de la plus haute importance : c'est que, dans les communions séparées, ce sont précisément les cœurs les plus droits qui éprouvent le doute et l'inquiétude; tandis que, parmi nous, la foi

(1) *A une dame russe.*

est toujours en proportion directe de la moralité. Comme rien n'est si contagieux que la persuasion, l'enseignement catholique exerce une force prodigieuse sur l'esprit humain. Animé par sa conscience et par ses succès, le ministère ne dort jamais : il ne cesse d'enseigner, et, je ne sais comment, son silence même prêche (1).

Cette inquiétude que les âmes droites éprouvent au sein des Églises séparées produit les conversions au catholicisme. Les sectes ont aussi leurs convertis ; mais quelle différence entre ceux que l'Église catholique reçoit d'elles et ceux qu'elle leur donne !

Nous avons dans notre religion des listes (si nombreuses que nous en avons fait des livres) d'hommes éminents par leur dignité, leur rang, leurs lumières et leurs talents, qui, malgré tous les préjugés de secte et d'éducation, ont rendu hommage à la vérité en rentrant dans l'Église. Essayez, je vous prie, de faire une liste semblable de tous les hommes qui ont abjuré le catholicisme pour entrer dans une secte. Vous ne trouverez, en général, que des libertins, de mauvaises têtes, ou des hommes abjects (2).

(1) *A une dame russe.*
(2) *A une dame protestante.*

Autre trait du christianisme dissident : son sacerdoce, ayant perdu le pouvoir d'enseigner avec autorité, et étant devenu, par la force même des choses, esclave du pouvoir séculier, tombe dans le mépris et n'a aucune influence sociale :

Le clergé russe est une tribu de Lévi entièrement séparée des autres, et pour ainsi dire un peuple à part. La science qu'il possède n'est point un bien mis en commun. La voix du prêtre ne se fait entendre qu'à l'autel, et ses fonctions sont au-dessous de tout homme distingué (1).

Sur ce clergé, je suis tout à fait de votre avis. J'ai parlé souvent à de très bons esprits de votre pays sur ce sujet intéressant. Entre un pope et un tuyau d'orgue, je ne vois pas trop de différence : tous les deux chantent, et voilà tout. Souvent j'ai demandé à vos gens instruits leur avis sur la manière de civiliser le clergé, de l'introduire dans la société, d'effacer cette défaveur qui l'accompagne plus que jamais, et d'en tirer parti pour l'éducation, la morale publique, etc. Tous partagent mon désir, mais sans me donner aucune espérance (2).

---

(1) *Première lettre sur l'éducation publique en Russie.*
(2) *Lettre au prince de Koslovski,* février 1816.

Pendant son séjour en Russie, Joseph de Maistre eut l'occasion d'entendre bien des choses lamentables sur le compte de ce pauvre clergé russe. « Sur l'ignorance de ces prêtres, sur leur ébriété, sur les sacrements bâclés ou profanés, sur les railleries parfois accompagnées de corrections, qu'infligeaient à ce clergé les fidèles des hautes classes, il collectionnait les anecdotes. En façade, l'État se targuait d'être chrétien ; en fait, Joseph de Maistre constatait que les soldats, le jour de Pâques, étaient, au nombre de trente mille, écartés de la Messe par des parades militaires, et qu'on les traînait ivres, quelque autre jour, vers la table eucharistique. Faute de courage ou de foi, les métropolitains toléraient ce laisser-aller : celui de Pétersbourg, Ambroise, faisait l'effet à Joseph de Maistre d'être homme à *donner les quatre Évangiles pour un dîner chez l'empereur.* » (1) Cette habitude du sacrilège met les Églises photiennes bien au-dessous des protestants :

Je laisserais échapper la plus importante considération, écrit notre auteur dans sa

(1) GEORGES GOYAU, *art. cit. Revue des Deux Mondes,* 1er avril 1921, p. 608.

Lettre à une dame russe, si je négligeais de vous faire apercevoir un autre anathème particulier aux Églises simplement schismatiques, et qui mérite toute votre attention. Il vaut bien mieux nier le mystère qu'en abuser; et sous ce point de vue, vous êtes de beaucoup inférieurs aux protestants. Les sacrements étant la vie du christianisme et le lien sensible des deux mondes, partout où l'exercice de ces pratiques sacrées ne sera pas accompagné d'un enseignement pur, indépendant et vigoureux, il entraînera d'horribles abus qui produiront, à leur tour, une véritable dégradation morale. Je ne veux pas fouiller cet ulcère. ni même le découvrir entièrement; je me contente de l'indiquer.

Telles sont les observations de Joseph de Maistre sur les Églises séparées d'Orient. On pourra les trouver sévères; il serait difficile de démontrer qu'elles sont fausses. Les événements du XIXe siècle et du commencement du XXe en ont, sur bien des points, confirmé la justesse, et le jour n'est peut-être pas éloigné où ce qu'elles gardent encore de prophétique passera dans le domaine des faits.

CHAPITRE III

Les divergences entre l'Église catholique et les Églises séparées.

I. — Les divergences rituelles et disciplinaires.

Bien que le schisme et l'hérésie soient théoriquement choses distinctes, il est rare que, dans la pratique, le schisme ne se complique pas d'hérésie. Et la raison en est claire : pour justifier leur sécession, les schismatiques sont amenés à chercher des prétextes d'ordre doctrinal. Le schisme byzantin n'a pas échappé à cette loi et, dès l'origine, il a demandé un appui à la théologie. Son premier et principal auteur, Photius, ne découvrit pas moins d'une dizaine de divergences entre l'Église latine et l'Église grecque. Ce nombre s'accrut considérablement dans la suite. Chaque siècle de séparation apporta son contingent d'innovations, de *Kainotomies*, comme disent les Grecs, reprochées à l'Église catholique par

les polémistes dissidents. Joseph de Maistre n'a pas manqué de dire son mot sur ces fameuses divergences, véritables matériaux avec lesquels « l'orgueil a élevé le mur magique de la séparation » (1).

Si nous avons entendu sa franchise nous décrire à grands traits les caractères principaux des Églises séparées, nous allons admirer son grand bon sens et sa sûreté de vue dans la manière d'envisager les points controversés. Il ne s'est pas perdu dans les détails de la polémique; il est allé droit au point central d'où tout le reste dépend : la primauté et l'infaillibilité du Pape. Les autres querelles, il les a considérées de haut, et les a ramenées à leur véritable importance.

Tout d'abord, les disputes sur les rites et les usages particuliers à chaque Église lui paraissent ridicules, et il est d'accord avec Voltaire pour trouver que les azymes, le chant de l'Alléluia pendant le Carême, le jeûne du samedi, les barbes rasées des Latins *furent d'étranges raisons pour brouiller l'Orient et l'Occident* (2). Les modifications

(1) *Du Pape,* l. IV, ch. XI.
(2) *Ibid.*, ch. IV.

introduites par l'Église latine dans certaines formes accessoires de la liturgie et de la discipline sont pour lui non des innovations dignes d'anathème, mais des signes de vie :

Si l'Église romaine, dit-il, a changé certaines choses dans les formes extérieures, c'est une preuve qu'elle vit; car tout ce qui vit dans l'univers change, suivant les circonstances, en tout ce qui ne tient point aux essences. Dieu, qui se les est réservées, a livré les formes au temps pour en disposer suivant certaines règles. Cette variation dont je parle est même le signe indispensable de la vie, l'immobilité absolue n'appartenant qu'à la mort (1).

Écoutez cette page délicieuse sur le baptême par infusion et l'usage du pain azyme, *deux Kainotomies* latines qui ont fait verser tant d'encre aux polémistes du schisme :

Il y a dans le génie occidental je ne sais quelle raison exquise, je ne sais quel tact délicat et sûr, qui va toujours chercher l'essence des choses et néglige tout le reste. Cela se voit surtout dans les formes religieuses ou les rites, au sujet desquels l'Église romaine

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. III.

a toujours montré toute la condescendance imaginable. Il a plu à Dieu, par exemple, d'attacher l'œuvre de la régénération humaine au signe sensible de l'eau, pour des raisons nullement arbitraires, très profondes, au contraire, et très dignes d'être recherchées. Nous professons ce dogme, comme tous les chrétiens; mais nous considérons qu'il y a de l'eau dans une burette, comme il y en a dans la mer Pacifique, et que tout se réduit au contact mutuel de l'eau et de l'homme, accompagné de certaines paroles sacramentelles. D'autres chrétiens prétendent que *pour cette liturgie on ne saurait se passer au moins d'un bassin; que si l'homme entre dans l'eau, il est certainement baptisé; mais que si l'eau tombe sur l'homme, le succès devient très douteux*. Sur cela, on peut leur dire ce que ce prêtre égyptien leur disait déjà, il y a plus de vingt siècles : *Vous n'êtes que des enfants!* Du reste, ils sont bien les maîtres : personne ne les trouble; s'ils voulaient même une rivière comme les baptistes anglais, on les laisserait faire, pourvu qu'ils ne nous donnassent point leur rite de l'immersion comme nécessaire à la validité de l'acte, ce qui ne peut être toléré.

L'un des principaux mystères de la religion chrétienne a pour matière essentielle le pain.

Or, une *oublie* est du pain, comme le plus énorme pain que les hommes aient jamais soumis à la cuisson : nous avons donc adopté l'oublie. Dautres nations chrétiennes croient-elles qu'il n'y a pas d'autre pain proprement dit que celui que nous mangeons à table, ni de véritable manducation sans mastication ? Nous respectons beaucoup cette logique orientale ; et bien sûr que ceux qui l'emploient aujourd'hui feront volontiers comme nous, dès qu'ils seront aussi avancés que nous. Il ne nous vient pas seulement dans l'esprit de les troubler ; contents de retenir pour nous l'azyme léger qui a pour lui l'analogie de la pâque antique, celle de la première pâque chrétienne, et la convenance, plus forte peut-être qu'on ne pense, de consacrer un pain particulier à la célébration d'un tel mystère (1).

(1) *Du Pape*, l. I, ch. XVIII. Relevons encore ce passage sur la manière d'administrer le baptême, qui se lit dans les *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Méthode de Tver : « Sur le baptême par immersion ou par aspersion je m'étonne que, lorsque la science a fait une si grande lumière, on ait encore à livrer des batailles pour de tels enfantillages. L'auteur s'enflamme à ce sujet très sérieusement, et nous appelle par deux fois *pontificaux*. Je ne voudrais pas m'arrêter à ceci plus qu'il ne faut, et je ne pousserai ou rétorquerai qu'un seul argument. De l'aveu de l'auteur, on pouvait très licitement baptiser par aspersion les malades contraints de garder le lit. Or, la nature, c'est-à-dire Dieu, le voulant ainsi, les

Parmi les divergences disciplinaires entre les deux Églises, l'une des plus importantes est celle qui regarde le célibat ecclésiastique. Déjà, au VIIe siècle, le Concile *in Trullo* se permettait de condamner l'austérité occidentale. Sur cette question du célibat des prêtres, Joseph de Maistre a écrit un long et magnifique chapitre dans le livre *Du Pape* (1). Il commence par établir que c'est « une opinion commune aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les religions qu'il y a dans la continence quelque chose de céleste, qui exalte l'homme et le rend agréable à la divinité; que, par une conséquence nécessaire, toute fonction sacerdotale, tout acte religieux, toute cérémonie sainte s'accorde peu ou ne s'accorde point avec le mariage ».

---

enfants se trouvent tous dans cette catégorie. Donc, etc. Ce syllogisme ne me paraît pas être tout à fait un trait impuissant et sans portée; et je trouve contestable de tout point ce que dit à ce sujet l'illustre écrivain que nous avons, par une indignité criante, de l'exception fait la règle. De l'exception faire la règle est fort sage : 1° si on ne le fait pas sans raison; 2° si cela est fait par l'autorité; 3° si l'exception conserve la substance de la chose. Or, le très illustre archevêque avoue que, dans le cas en question, ces trois conditions sont remplies. »

(1) *Du Pape*, l. III, ch. III.

Il montre ensuite les inconvénients du mariage pour le prêtre chrétien, inconvénients qu'il avait constatés lui-même dans le clergé russe. Il fait cette remarque sur la pratique des Églises séparées :

Il y a dans le christianisme des choses si hautes, si sublimes; il y a entre le prêtre et ses ouailles des relations si saintes, si délicates, qu'elles ne peuvent appartenir qu'à des hommes absolument supérieurs aux autres. La confession seule exige le célibat. Jamais les femmes, qu'il faut particulièrement considérer sur ce point, n'accorderont une confiance entière au prètre marié; mais il n'est pas aisé d'écrire sur ce sujet.

Les Églises si malheureusement séparées du centre n'ont pas manqué de conscience mais de force, en permettant le mariage des prêtres. Elles s'accusent elles-mêmes, en exceptant les évêques, et en refusant de consacrer les prêtres avant qu'ils soient mariés. Elles conviennent ainsi de la règle, *que nul prêtre ne peut se marier;* mais elles admettent que par tolérance et faute de sujets, un laïque marié peut être ordonné. Par un sophisme qui ne choque plus l'habitude, au lieu d'ordonner un candidat, *quoique marié*, elles le marient *pour l'ordonner*, de manière qu'en violant

la règle antique, elles la confessent expressément.

Pour connaître les suites de cette fatale discipline, il faut avoir été appelé à les examiner de près. L'abjection du sacerdoce dans les contrées qu'elle régit ne peut être comprise par celui qui n'en a pas été témoin. De Tott, dans ses *Mémoires*, n'a rien dit de trop sur ce point. Qui pourrait croire que dans un pays où l'on vous soutient gravement l'excellence du mariage des prêtres, l'épithète de *fils de prêtre* est une injure formelle! Des détails sur cet article piqueraient la curiosité et seraient même utiles, sous un certain rapport; mais il en coûte d'amuser la malice et d'affliger un ordre malheureux qui renferme, quoique tout soit contre lui, des hommes très estimables, autant qu'il est possible d'en juger à la distance où l'inexorable opinion les tient de toute société distinguée.

Et notre apologiste est heureux de citer en faveur du célibat le témoignage du seul théologien russe qu'il connaissait bien, de cet archevêque de Tver dont nous avons déjà parlé :

Je crois, dit Méthode, que le mariage n'a jamais été permis aux docteurs de l'Église (les prêtres), excepté dans les cas de nécessité et

de grande nécessité; lorsque, par exemple, les sujets qui se présentent pour remplir ces fonctions, n'ayant pas la force de s'interdire le mariage qu'ils désirent, *on n'en trouve point de meilleurs et de plus dignes qu'eux*, en sorte que l'Église, après que ces incontinents ont pris des femmes, les admet dans l'ordre sacré, par accident plutôt que par choix (1).

II. — Les divergences dogmatiques autres que la primauté du Pape.

Sur les divergences proprement dogmatiques, la primauté du Pape exceptée, Joseph de Maistre a écrit peu de choses. Il n'a parlé de certaines qu'en passant; mais ses observations méritent le plus souvent d'être relevées pour leur tour piquant et original.

A propos de la question du *Filioque,* il remarque qu'elle ne fut pas la vraie cause du schisme, mais que les Grecs n'y firent appel que dans la suite pour justifier leur schisme :

(1) Méthodius, archiep. Tverensis, *Liber historicus, Prolegomena,* ch. I.

C'est une chose bien digne de remarque, dit-il, que, depuis l'époque où les Latins avaient introduit de toutes parts le *Filioque* dans le symbole, on célébra trois Conciles généraux en Orient, deux desquels se tinrent à Constantinople même, sans qu'il y eût sur ce sujet la moindre plainte, la moindre réclamation des Orientaux. Ces faits ne doivent point être répétés pour les théologiens, qui ne peuvent les ignorer, mais pour les gens du monde, qui s'en doutent peu, dans les pays mêmes où il serait si important de les connaître (1).

Il explique correctement pourquoi le Symbole nicéno-constantinopolitain, rédigé en vue de combattre l'erreur de Macédonius, ne porte pas le *Filioque*. Le premier Concile de Constantinople ne parle pas de la procession *ex Filio*, parce qu'il n'en était pas question, parce que personne ne la niait, *et parce qu'on ne la croyait que trop*, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Tel est le point de vue sous lequel il faut, ce me semble, envisager la décision du Concile; ce qui n'exclut, au reste, aucun autre argu-

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. IV.

ment employé dans cette question, décidée, même indépendamment des autorités théologiques (qui doivent cependant nous servir de règle), par les raisonnements tirés de la plus solide ontologie (1).

La controverse sur l'épiclèse lui fait l'effet d'une pure logomachie, et l'on pourra trouver qu'il la résout un peu trop lestement, sans doute parce que certaines données lui échappent :

Pour ce qui est de la controverse sur la consécration par invocation ou par narration, on ne peut y voir qu'une pure logomachie. Lorsqu'on lit, en effet, ces paroles de notre auteur [Méthode de Tver] : *Dès l'origine de l'Église chrétienne, cette forme fut assurément, non pas une pure répétition de cette seule parole :* CECI EST MON CORPS, etc., *mais encore une exposition de l'histoire de l'institution, accompagnée de prières adressées à Dieu*, etc., qui ne croirait que chez nous, la consécration se fait par une pure répétition? Et pourtant, rien n'est plus faux. L'auguste prière ou Canon de la Messe commence par cette invocation si connue : *Te igitur, clemen-*

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. IV.

tissime Pater, etc.; et puis : *Hanc igitur oblationem;* et enfin une troisième fois : *Quam oblationem tu Deus*, etc., *ut nobis fiat*, etc. (et là se trouve la supplication dans sa plus grande force); après quoi suit l'histoire de l'institution : *Qui pridie quam pateretur*, etc.

Je sais que les théologiens ne sont pas parfaitement d'accord sur la question de savoir quelles sont les paroles qui font proprement la consécration; mais pour tous il est constant qu'après que l'invocation a eu lieu, et que les paroles du Christ ont été prononcées, le mystère est accompli. Il y a donc dans l'une et l'autre Église et invocation et narration; que cela nous suffise, ayons un peu de bon sens et laissons là les vaines disputes (1).

L'attitude équivoque de certains théologiens dissidents à l'égard du purgatoire a le don d'exciter sa verve. Dans son *Livre historique*, Méthode de Tver avait avancé que l'Église russe priait pour tous les morts, indistinctement, sans en excepter les saints, conformément, disait-il, à l'ancienne tradition des Pères. Cela pouvait

(1) *Réflexions critiques.*

être facilement tourné contre le dogme du purgatoire, et enlevait à la prière pour les morts sa véritable signification. Joseph de Maistre fait, à ce propos, la pittoresque remarque suivante :

La foi au purgatoire étant enlevée, toute prière pour les morts n'est que superstition et pure comédie. Si, entre la félicité et la damnation éternelle, il n'y a pas un état intermédiaire quelconque, un état de peine qui ne soit pas sans remède, c'est-à-dire un purgatoire, que nous veut-on avec ces chants lugubres que les prêtres nous cornent aux oreilles, frappant l'air d'un vain bruit, comme des insensés? Que le pontife se tourne plutôt vers le peuple pour le congédier, en lui adressant ingénument ce court adieu : *Frères bien-aimés, l'homme, dont vous voyez dans ce cercueil les restes funèbres, est sauvé ou damné à jamais. C'est pourquoi, dans aucun cas, il n'est besoin de vos prières. Allez donc, et faites vos affaires* (1).

Quand on nie le purgatoire, il n'est pas rare qu'on soit amené à ouvrir les portes

(1) *Réflexions critiques.*

de l'enfer à tous ceux qui s'y trouvent ou du moins à quelques-uns d'entre eux, pour qu'ils puissent en sortir et rejoindre les rangs des bienheureux. C'est ce qu'ont fait pas mal de théologiens protestants et quelques théologiens *orthodoxes*. Joseph de Maistre parle de cette inconséquence dans le huitième entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg* :

Je ne sais si vous n'êtes pas dans l'erreur en croyant que dans ce pays, où vous avez dépensé sans fruit, mais non pas sans mérite, tant de zèle et tant de valeur, vous avez entendu *les docteurs de la loi* nier tout à la fois l'enfer et le purgatoire. Vous pourriez fort bien avoir pris la dénégation d'un mot pour celle d'une chose. C'est une énorme puissance que celle des mots! Tel ministre, que celui de purgatoire mettrait en colère, nous accordera sans peine un *lieu d'expiation ou un état intermédiaire*, ou peut-être même des *stations*, qui sait? sans se croire le moins du monde ridicule. Un des grands motifs de la brouillerie du XVIe siècle fut précisément le *purgatoire*. Les insurgés ne voulaient rien rabattre de l'enfer pur et simple. Cependant, lorsqu'ils sont devenus philosophes, ils se sont mis à nier l'éternité des peines, laissant

néanmoins subsister *un enfer à temps*, uniquement pour la bonne police, et de peur de faire monter au ciel, tout d'un trait, Néron et Messaline à côté de saint Louis et de sainte Thérèse. Mais un enfer temporaire n'est autre chose que le purgatoire; en sorte qu'après s'être brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient point de purgatoire, ils se brouillent de nouveau, parce qu'ils ne veulent que le purgatoire : c'est cela qui est extravagant, comme vous disiez tout à l'heure (1).

La doctrine des indulgences est intimement liée à celle du purgatoire. Les théologiens du schisme font chorus avec les protestants pour attaquer sur cette autre question l'enseignement catholique. L'auteur des *Soirées* a écrit, dans le dixième entretien, une apologie originale de l'indulgence, que les dissidents orientaux feront bien de méditer :

Le mystère de la réversibilité des mérites est un fait, une croyance aussi naturelle à l'homme que la vue ou la respiration; et cette croyance jette le plus grand jour sur les voies de la Providence dans le gouvernement

(1) *Soirées de Saint-Petersbourg*, VIII.

du monde moral. Maintenant, je vous fais apercevoir ce dogme universel dans la doctrine de l'Église sur un point qui excita tant de rumeur dans le XVIe siècle, et qui fut le premier prétexte de l'un des plus grands crimes que les hommes aient commis contre Dieu.

Il n'y a pas cependant de père de famille protestant qui n'ait accordé des indulgences chez lui, qui n'ait pardonné à un enfant punissable par l'*intercession* et par les *mérites* d'un autre enfant dont il a lieu d'être content. Il n'y a pas de souverain protestant qui n'ait signé cinquante *indulgences* pendant son règne, en accordant un emploi, en remettant ou commuant une peine, etc., par les *mérites* des pères, des frères, des fils, des parents ou des ancêtres. Ce principe est si général et si naturel qu'il se montre à tout moment dans les moindres actes de la justice humaine. Vous avez ri mille fois de la sotte balance qu'Homère a mise dans les mains de son Jupiter, apparemment pour le rendre ridicule. Le christianisme nous montre bien une autre balance. D'un côté, tous les crimes ; de l'autre, toutes les satisfactions ; de ce côté, les bonnes œuvres de tous les hommes, le sang des martyrs, les sacrifices et les larmes de l'innocence s'accumulant sans relâche pour faire équilibre au

mal qui, depuis l'origine des choses, verse dans l'autre bassin ses flots empoisonnés. Il faut qu'à la fin le salut l'emporte, et pour accélérer cette œuvre universelle, *dont l'attente fait gémir tous les êtres* (*Rom.* VIII, 22), il suffit que l'homme veuille. Non seulement il jouit de ses propres mérites, mais les satisfactions étrangères lui sont imputées par la justice éternelle, pourvu qu'il l'ait voulu et qu'il se soit rendu digne de cette *réversibilité*.

Nos frères séparés nous ont contesté ce principe comme si la *Rédemption* qu'ils adorent avec nous *était autre chose qu'une grande indulgence accordée au genre humain par les mérites infinis de l'Innocence par excellence, volontairement immolée pour lui!* Faites sur ce point une observation bien importante : l'homme, qui est fils de la vérité, est si bien fait pour la vérité qu'il ne peut être trompé que par la vérité corrompue ou mal interprétée. Ils ont dit : *L'Homme-Dieu a payé pour nous: donc nous n'avons pas besoin d'autres mérites;* il fallait dire : *Donc les mérites de l'innocent peuvent servir au coupable.* Comme la Rédemption n'est qu'*une grande indulgence*, l'indulgence, à son tour, n'est qu'*une rédemption diminuée*. La disproportion est immense, sans doute; mais le principe est le même, et l'analogie incontes-

table. L'*indulgence générale* n'est-elle pas vaine pour celui qui ne veut pas en profiter et qui l'annule, quant à lui, par le mauvais usage qu'il fait de sa liberté? Il en est de même de la *rédemption particulière*. Et l'on dirait que l'erreur s'était mise en garde d'avance contre cette analogie évidente, en contestant le mérite des bonnes œuvres personnelles; mais l'épouvantable grandeur de l'homme est telle, qu'il a le pouvoir de résister à Dieu et de repousser sa grâce; elle est telle que le dominateur souverain et le *roi des vertus* ne le traite qu'avec respect. Il n'agit pour lui qu'avec lui; il ne force point sa volonté (cette expression n'a même pas de sens); il faut qu'elle acquiesce; il faut que, par une humble et courageuse coopération, l'homme s'approprie cette satisfaction, autrement elle lui demeurera étrangère. Il doit prier sans doute comme s'il ne pouvait rien; mais il doit agir aussi comme s'il pouvait tout. Rien n'est accordé qu'à ses efforts, soit qu'il mérite par lui-même, soit qu'il s'approprie les œuvres d'un autre.

Vous voyez comment chaque dogme du christianisme se rattache aux lois fondamentales du monde spirituel : il est tout aussi important d'observer qu'il n'en est pas un qui ne tende à purifier l'homme et à l'exalter.

Quel superbe tableau que celui de cette immense cité des esprits avec ses trois ordres toujours en rapport! Le monde qui *combat* présente une main à celui qui *souffre*, et saisit de l'autre celle du monde qui *triomphe*. L'action de grâces, les prières, les satisfactions, les secours, les inspirations, la foi, l'espérance et l'amour, circulent de l'un à l'autre, comme des fleuves bienfaisants. Rien n'est isolé, et les esprits, comme les lames d'un faisceau aimanté, jouissent de leurs propres forces et de celles de tous les autres.

Et quelle belle loi encore que celle qui a mis deux conditions à toute *indulgence* ou *rédemption secondaire :* mérite surabondant d'un côté, bonnes œuvres prescrites et pureté de conscience de l'autre! Sans l'œuvre méritoire, sans l'état de grâce, point de rémission par les mérites de l'innocence. Quelle noble émulation pour la vertu! quel avertissement et quel encouragement pour le coupable...

Il n'y a pas de croyance plus noble et plus utile, et tout législateur devrait tâcher de l'établir chez lui, sans même s'informer si elle est fondée; mais je ne crois pas qu'il soit possible de montrer une seule opinion universellement utile qui ne soit pas vraie.

Les aveugles ou les rebelles peuvent donc contester tant qu'ils voudront le principe des

indulgences ; nous les laisserons dire : c'est celui de la réversibilité : c'est la foi de l'univers (1).

On sait que dans les Églises autocéphales le mariage est canoniquement rompu non seulement en cas d'adultère, mais encore pour plusieurs autres motifs. Joseph de Maistre semble avoir ignoré ces autres motifs; mais le seul cas de dissolution pour cause d'adultère lui apparaît comme une exhortation formelle au crime. Il écrit à ce sujet :

Les mêmes amateurs de l'immersion et du levain viennent-ils, par une fausse interprétation de l'Écriture, et par une ignorance visible de la nature humaine, nous soutenir que la profanation du mariage en dissout le lien ? C'est dans le fait une exhortation formelle au crime. N'importe, nous avons évité de condamner expressément des frères qui s'obstinent, et dans l'occasion la plus solennelle, nous leur avons dit simplement : *Nous vous passerons sous silence ; mais au nom de la raison et de la paix, ne dites pas que nous n'y entendons rien* (2).

---

(1) *Soirées,* X.

(2) *Du Pape,* l. I, ch. XVIII. Joseph de Maistre fait ici

III — La primauté romaine et le progrès dogmatique.

Mais c'est assez parler des divergences secondaires. Venons-en à la question capitale qui commande tout le reste, c'est-à-dire à la primauté et à l'infaillibilité du Pontife romain. Joseph de Maistre s'est bien rendu compte que « si l'on ôtait ce dogme fondamental, nous serions à peu près d'accord avec les Églises russe, grecque, orientale, etc., ou que, du moins, les différends ne tomberaient que sur des points nullement difficiles à éclaircir pour la bonne foi qui s'y prêterait de part et d'autre » (1). Aussi a-t-il porté de ce côté tout l'effort de son génie. Son livre *Du Pape* est, sans contredit, sa meilleure œuvre apologétique. Il y réfute d'une manière très originale tous les ennemis de la Papauté, depuis

---

allusion à la manière dont le Concile de Trente a formulé l'anathème contre ceux qui enseignent la rupture du lien matrimonial en cas d'adultère. Le Concile s'est abstenu de faire porter la condamnation *directement* sur la doctrine des Orientaux dissidents, et s'est contenté de défendre l'inerrance de l'Eglise catholique en cette matière contre les attaques des protestants.

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe*, § 4.

les gallicans les plus mitigés jusqu'aux protestants et aux schismatiques les plus furibonds. Nous n'avons à relever ici que ce qui regarde spécialement la controverse avec les dissidents orientaux.

Remarquons tout d'abord qu'à propos du dogme de la primauté pontificale, notre apologiste esquisse avec beaucoup de justesse et un sens historique très affiné la théorie générale du développement dogmatique. Cette question, qui a été si étudiée de nos jours, occupait très peu les théologiens d'autrefois. Ceux du début du XIX[e] siècle, en particulier, ne paraissent pas y avoir prêté grande attention. Sur ce point comme sur d'autres, on peut dire que Joseph de Maistre a fait œuvre de précurseur. Déjà, dans son *Essai sur le principe générateur des constitutions humaines*, écrit en 1809, il applique au christianisme en général et à la suprématie pontificale en particulier la loi générale de toute grande institution :

Rien de grand n'a de grands commencements. On ne trouvera pas dans l'histoire de tous les siècles une seule exception à cette loi : *Crescit occulto, velut arbor, aevo;* c'est la devise éternelle de toute grande institution;

et de là vient que toute institution fausse écrit beaucoup, parce qu'elle sent sa faiblesse, et qu'elle cherche à s'appuyer.

De la vérité que je viens d'énoncer résulte l'inébranlable conséquence, que nulle institution grande et réelle ne saurait être fondée sur une loi écrite, puisque les hommes mêmes, instruments successifs de l'établissement, ignorent ce qu'il doit devenir et que l'accroissement insensible est le véritable signe de la durée, dans tous les ordres possibles de choses. Un exemple remarquable de ce genre se trouve dans la puissance des Souverains Pontifes, que je n'entends point envisager ici d'une manière dogmatique. Une foule de savants écrivains ont fait, depuis le XVI[e] siècle, une prodigieuse dépense d'érudition pour établir, en remontant jusqu'au berceau du christianisme, que les évêques de Rome n'étaient point dans les premiers siècles ce qu'ils furent depuis ; supposant ainsi, comme un point accordé, que tout ce qu'on ne trouve point dans les temps primitifs est abus. Or, je le dis sans le moindre esprit de contention, et sans prétendre choquer personne, ils montrent en cela autant de philosophie et de véritable savoir que s'ils cherchaient dans un enfant au maillot les véritables dimensions de l'homme fait. La sou-

veraineté dont je parle dans ce moment est née comme les autres, et s'est accrue comme les autres. C'est une pitié de voir d'excellents esprits se tuer à prouver par l'enfance que la virilité est un abus, tandis qu'une institution quelconque, adulte en naissant, est une absurdité au premier chef, une véritable contradiction logique. Si les ennemis éclairés et généreux de cette puissance (et certes, elle en a beaucoup de ce genre) examinent la question sous ce point de vue, comme je les en prie avec amour, je ne doute pas que toutes ces objections tirées de l'antiquité ne disparaissent à leurs yeux comme un léger brouillard.

En 1812, dans les *Réflexions critiques sur l'ouvrage de Méthode de Tver,* les mêmes idées reviennent, exprimées presque dans les mêmes termes :

Aucune grande chose n'eut de grands commencements. C'est une loi que l'on peut, à bon droit, appeler divine, puisqu'elle est en vigueur dans toute la nature, et qu'on ne lui trouva jamais aucune exception. De là vient que l'autorité pontificale (entre les plus grandes choses la plus grande, née avec l'Église dont elle est le fondement) a eu, comme elle, son enfance et puis sa puberté,

avant de parvenir à l'âge d'une éternelle virilité.

Tous ceux qui ont abandonné l'Église, leur Mère, se plaisent à la montrer toujours dans son berceau, pour crier, d'un ton triomphant, que l'autorité de Pierre ou de Sylvestre n'était pas la même que celle de Grégoire VII, ou de Sixte-Quint. Je ne sais si l'on peut concevoir quelque chose de plus absurde; je trouverais moins plaisant qui viendrait me dire : César vainqueur à Pharsale n'était pas le même que César vagissant dans ses langes à Rome, cinquante ans auparavant. Et cependant, nos frères dissidents s'arrêtent et se reposent sur ce premier sophisme, contre lequel protestent et la philosophie, et l'histoire, et la conscience (1).

Comment il faut concevoir le développement des vérités dogmatiques et sous quelles influences il se produit, notre apologiste le dit assez clairement dans l'*Essai sur le principe générateur des constitutions humaines :*

Le Nouveau Testament, postérieur à la mort du législateur, et même à l'établissement de sa religion, présente une narration, des aver-

(1) *Reflexions critiques.*

tissements, des préceptes moraux, des exhortations, des ordres, des menaces, etc., mais nullement un recueil de dogmes énoncés en forme impérative. Les évangélistes, en racontant cette dernière *cène* où Dieu nous *aima jusqu'à la fin*, avaient là une belle occasion de commander par écrit à notre croyance; ils se gardent cependant de déclarer ni d'ordonner rien. On lit bien dans leur admirable histoire : *Allez, enseignez;* mais point du tout : *Enseignez ceci ou cela.* Si le dogme se présente sous la plume de l'historien sacré, il l'énonce simplement, comme une chose antérieurement connue. Les symboles qui parurent depuis sont des professions de foi pour se reconnaître, ou pour contredire les erreurs du moment. On y lit : *Nous croyons;* jamais : *Vous croirez.* Nous les récitons en particulier : nous les chantons dans les temples, *sur la lyre et sur l'orgue*, parce qu'ils sont des formules de soumission, de confiance et de foi adressées à Dieu, et non des ordonnances adressées aux hommes. Je voudrais bien voir la *Confession d'Augsbourg* ou les *trente-neuf articles* mis en musique; cela serait plaisant.

Bien loin que les premiers symboles contiennent l'énoncé de tous nos dogmes, les chrétiens d'alors auraient, au contraire, regardé comme un grand crime de les énoncer tous.

Il en est de même des Saintes Écritures : jamais il n'y eut d'idée plus creuse que celle d'y chercher la totalité des dogmes chrétiens : il n'y a pas une ligne dans ces écrits qui déclare, qui laisse seulement apercevoir le projet d'en faire un code ou une déclaration dogmatique de tous les articles de foi...

Si jamais le christianisme n'avait été attaqué, jamais il n'aurait écrit pour fixer le dogme : mais jamais aussi le dogme n'a été fixé par écrit que parce qu'il existait antérieurement dans son état naturel, qui est celui de *parole*. Les véritables auteurs du Concile de Trente furent les deux grands novateurs du XVIe siècle. Leurs disciples, devenus plus calmes, nous ont presque proposé, depuis, d'effacer cette loi fondamentale, parce qu'elle contient quelques mots difficiles pour eux; et ils ont essayé de nous tenter, en nous montrant comme possible à ce prix une réunion qui nous rendrait complices, au lieu de nous rendre amis; mais cette demande n'est ni philosophique ni théologique. Eux-mêmes amenèrent jadis dans la langue religieuse ces mots qui les fatiguent. Désirons qu'ils apprennent aujourd'hui à les prononcer. La foi, si la sophistique opposition ne l'avait jamais forcée d'écrire, serait mille fois plus angélique : elle pleure sur ces décisions que la révolte lui arracha, et qui furent toujours

des malheurs, puisqu'elles supposent toutes le doute ou l'attaque, et qu'elles ne purent naître qu'au milieu des commotions les plus dangereuses. L'état de guerre éleva ces remparts véritables autour de la vérité : ils la défendent sans doute, mais ils la cachent : ils la rendent inattaquable, mais par là même moins accessible. Ah! ce n'est pas ce qu'elle demande, elle qui voudrait serrer le genre humain dans ses bras.

Dire que les définitions dogmatiques furent des malheurs, et que, tout en défendant la vérité, elles la cachent, est, au premier abord, fort paradoxal. Le progrès dans la connaissance est toujours un bien, et si l'hérésie contribue à ce progrès, cela prouve tout simplement que Dieu sait tirer le bien du mal. Mais on voit par le contexte ce que Joseph de Maistre veut dire : il déplore les définitions non en tant qu'elles éclaircissent et fixent pour toujours la croyance explicite de l'Église, mais en tant qu'elles supposent la révolte des hérétiques, et qu'elles rendent en quelque façon leur retour à la vérité plus difficile.

Dans le livre *Du Pape*, la doctrine sur le développement dogmatique est exposée

avec toute la clarté désirable. L'auteur considère spécialement ce développement par rapport à la primauté et à l'infaillibilité pontificale. Bossuet avait écrit que la doctrine de l'infaillibité personnelle du Pape ne commença qu'au Concile de Florence, et Fleury, encore plus précis, avait nommé le Dominicain Cajetan comme l'auteur de cette doctrine, sous le pontificat de Jules II. Joseph de Maistre ne peut arriver à comprendre « comment des hommes, d'ailleurs si distingués, ont pu confondre deux idées aussi différentes que celle de *croire* et de *soutenir* un dogme ».

L'Église catholique, déclare-t-il, n'est point argumentatrice de sa nature; elle croit sans disputer; car *la foi est une croyance par amour,* et l'amour n'argumente point... Elle n'a point cette inquiétude dissertatrice qui agite les sectes. C'est le doute qui enfante les livres : pourquoi écrirait-elle donc, elle qui ne doute jamais?

Mais si l'on vient à contester quelque dogme, elle sort de son état naturel, étranger à toute idée contentieuse; elle cherche les fondements du dogme mis en problème; elle interroge l'antiquité; elle crée des mots sur

tout, dont sa bonne foi n'avait nul besoin, mais qui sont devenus nécessaires pour caractériser le dogme, et mettre entre les novateurs et nous une barrière éternelle.

J'en demande pardon à l'ombre illustre de Bossuet; mais lorsqu'il nous dit que la doctrine de l'infaillibilité a commencé au XIV[e] siècle, il semble se rapprocher de ces mêmes hommes qu'il a tant et si bien combattus. Les protestants ne disaient-ils pas aussi que la doctrine de la *transsubstantiation* n'était pas plus ancienne que le nom? Et les ariens n'argumentaient-ils pas de même contre la *consubstantialité?* Bossuet, qu'il me soit permis de le dire sans manquer de respect à un aussi grand homme, s'est évidemment trompé sur ce point important. Il faut bien se garder de prendre un mot pour une chose, et le commencement d'une erreur pour le commencement d'un dogme. La vérité est précisément le contraire de ce qu'enseigne Fleury : car ce fut vers l'époque qu'il assigne que l'on commença non pas à *croire*, mais à disputer sur l'infaillibilité. Les contestations élevées sur la suprématie du Pape forcèrent d'examiner la question de plus près, et les défenseurs de cette suprématie appelèrent cette suprématie *infaillibilité*, pour la distinguer de toute autre souveraineté; *mais il n'y a rien de nouveau dans l'Église, et*

jamais elle ne croira que ce qu'elle a toujours cru. Bossuet veut-il nous prouver la nouveauté de cette doctrine? Qu'il nous assigne une époque de l'Église où les décisions dogmatiques du Saint-Siège n'étaient pas des lois; qu'il efface tous les écrits où il a prouvé le contraire avec une logique accablante, une érudition immense, une éloquence sans égale; qu'il nous indique surtout le tribunal qui examinait ces décisions et qui les réformait (1).

On trouve cependant dans ce même livre *Du Pape* un passage quelque peu troublant, qui paraît exagérer le rôle du développement historique de la doctrine révélée. Ce passage est ainsi conçu :

Jamais aucune institution importante n'a résulté d'une loi, et plus elle est grande, moins elle écrit. Elle se forme elle-même par la conspiration de mille agents, qui presque toujours ignorent ce qu'ils font; en sorte que, souvent, ils ont l'air de ne pas s'apercevoir du droit qu'ils établissent eux-mêmes. L'institution végète ainsi insensiblement à travers les siècles: *Crescit occulto, velut arbor, ævo :* c'est la devise éternelle de toute grande création politique ou religieuse. Saint Pierre avait-il

(1) *Du Pape,* l. I, ch. I.

une connaissance distincte de l'étendue de sa prérogative et des questions qu'elle ferait naître dans l'avenir? Je l'ignore. Lorsque, après une sage discussion, accordée à l'examen d'une question importante à cette époque, il prenait le premier la parole au Concile de Jérusalem, et que *toute la multitude se tut*, saint Jacques même n'ayant parlé à son tour du haut de son siège patriarcal que pour confirmer ce que le chef des apôtres venait de décider, saint Pierre *agissait-il avec ou en vertu* d'une connaissance claire et distincte de sa prérogative, ou bien, en créant à son caractère ce magnifique témoignage, n'agissait-il que par un mouvement intérieur séparé de toute contemplation rationnelle? Je l'ignore encore (1).

Ces paroles, il faut le reconnaître, prêtent à l'équivoque. Elles laisseraient facilement supposer que saint Pierre n'avait pas une conscience claire et distincte de sa primauté.

Que le Prince des apôtres n'ait pas possédé une connaissance distincte de toutes les questions que sa prérogative ferait naître dans l'avenir, on peut le concéder, bien

(1) *Du Pape*, l. I, ch. XIV.

qu'il soit mieux d'avouer son ignorance sur ce point, comme le fait d'ailleurs Joseph de Maistre. Mais le doute sur la connaissance distincte de l'étendue de cette prérogative, le doute surtout sur la cause qui fit prendre à saint Pierre, au Concile de Jérusalem, le rôle de primat : voilà ce qui ne sonne pas très bien aux oreilles de l'orthodoxie. Le théologien romain anonyme qui écrivit une critique amicale du livre *Du Pape* ne manqua pas de signaler à l'attention de l'auteur ce passage choquant. Ce fut pour Joseph de Maistre l'occasion de s'expliquer plus clairement sur la nature du développement dogmatique.

Au sujet du doute exprimé par moi en parlant de saint Pierre, écrit-il dans l'*Amica collatio*. je n'ai pas de difficulté de faire ma confession toute simple. Je crois que le christianisme a été, comme toutes les grandes choses du monde, soumis à la loi universelle du *développement* (1)... Qu'il y ait des nou-

(1) Joseph de Maistre donne, à cet endroit, quelques exemples de développement qui sont assez mal choisis. On peut les lire dans l'*Amica collatio* (*Etudes,* 5 octobre 1897, p. 14-17), avec les notes fort judicieuses du P. D. de Maistre. Mais ces exemples ne nuisent pas à la vérité

veautés dans l'Église, c'est-à-dire des dogmes nouveaux promulgués sans antécédents, Dieu nous garde de le croire ou de le dire; mais qu'il puisse y avoir des développements, c'est-à-dire des éclaircissements et des décisions sur des points d'abord incertains, ou que l'on n'avait pas étudiés, il ne paraît pas que l'on en puisse douter, et je dis avec le très élégant Massillon : « La religion s'est développée par la suite des siècles et par la nécessité de la garantir des erreurs qu'on voulait y mêler, je l'avoue; mais ce qui *une fois* a paru lui appartenir a toujours paru tel. » (*Vérité de la religion*, Ire partie.) Donc, *avant cette fois*, le dogme demeurait, pour ainsi dire, *en germe*, et fut ensuite développé par l'action ordinaire du temps, favorisé parfois par la chaleur des disputes. Appuyé donc sur ces observations, j'ai cru qu'il m'était permis de douter si saint Pierre avait une idée très distincte de ses prérogatives et de la grandeur future de son siège, de manière à en penser, par exemple, comme Grégoire VII ou Boniface VIII. Ensuite, j'ai dit : *je l'ignore*, parole peu habituelle à la témérité ou à l'obstination. J'ajoute

---

de la thèse défendue par Joseph de Maistre : car il est facile d'apporter, pour l'appuyer, d'autres faits incontestables, que relate l'histoire des dogmes.

enfin des expressions *penitissime* françaises, lesquelles, si je ne me trompe, pourraient difficilement se rendre en langue italienne : « On pourrait, en théorie générale, élever des questions curieuses ; mais j'aurais peur de me jeter dans les subtilités et *d'être nouveau au lieu d'être neuf,* ce qui me fâcherait beaucoup ; il vaut mieux s'en tenir aux idées simples et purement pratiques. »

Tout se réduit donc à un *peut-être* et à la crainte de ne trop avancer, de manière que si en tout cela il y a quelque chose d'*étrange,* cela au moins ne semble pas dangereux.

Que l'autorité de saint Pierre ait été établie par Jésus-Christ lui-même, que le divin Sauveur ait prescrit dans l'Église une forme déterminée de gouvernement, cela ne pouvait se nier sans absurdité et sans hérésie formelle ; mais que le pape Anaclet, par exemple, fût dans l'opinion générale et dans la sienne propre le même personnage que Léon X ou Benoît XIV, je crois qu'il m'est permis d'en douter.

Et cependant la puissance pontificale fut toujours la même : César au berceau n'était-il pas, par hasard, le même que celui qui vainquit à Pharsale ? (1)

---

(1) *Amica collatio, loc. cit.,* p. 13-16.

Accompagné de ces explications, le passage critiqué pourra paraître anodin. Il se lit tel quel, et sans ces explications, dans la seconde édition de l'ouvrage, préparée par l'auteur lui-même, quelques mois avant sa mort. Une note, cependant, fait allusion aux remarques du théologien romain, et montre que l'auteur était prêt à sacrifier sa manière de voir, si l'autorité légitime avait commandé :

Quelqu'un, dit-il, a blâmé ce doute, mais comme je déclare positivement n'y point insister, je me crois en règle. Il me suffit de répéter ma profession de foi : *Dieu me garde d'être nouveau en voulant être neuf.*

Si nous nous sommes attardés à rapporter tout au long les idées de Joseph de Maistre sur le développement dogmatique, c'est que cette question est fondamentale dans la controverse avec les dissidents orientaux. Depuis de longs siècles, l'Orient s'est habitué à considérer la doctrine révélée comme un trésor que l'on garde, non comme un trésor que l'on exploite; comme un recueil de formules immuables, non comme une vérité vivante et infiniment riche, que

l'esprit du croyant cherche toujours à mieux comprendre et à mieux s'assimiler. De là cette répugnance des Byzantins et des héritiers de leur esprit pour tout mot nouveau créé pour exprimer plus clairement une vérité ancienne; de là ces cris à l'innovation poussés à chaque nouvelle définition dogmatique portée par le magistère de l'Église pour condamner une nouvelle erreur ou dirimer une controverse. De là enfin cette absurdité théologique, répétée encore de nos jours par quelques-uns (1) : *que les sept premiers Conciles œcuméniques ont tout défini et qu'un nouveau Concile général serait inutile.* Joseph de Maistre parle en termes sévères de cette étrange théorie, qui arrête tout développement dogmatique à la fin du VIIIe siècle :

On a pris, dans les pays soumis au schisme, le parti le plus extraordinaire qu'il soit possible

(1) Je dis : *par quelques-uns;* car, de nos jours, la plupart des théologiens dissidents d'Orient concèdent volontiers qu'un nouveau Concile œcuménique serait *au moins très utile* pour dirimer tant de questions pendantes dans l'*orthodoxie.* Rappelons qu'au XVe siècle le métropolite russe Jonas disait publiquement dans ses sermons au peuple qu'admettre la possibilité d'un nouveau Concile œcuménique constituait un péché mortel.

d'imaginer; c'est de nier qu'*il puisse y avoir plus de sept Conciles dans l'Église;* de soutenir que *tout fut décidé par celles de ces assemblées générales qui précédèrent la scission, et qu'on ne doit plus en convoquer de nouvelles.*

Si on leur objecte les maximes les plus évidentes de tout gouvernement imaginable, si on leur demande quelles idées ils se forment d'une société humaine, d'une agrégation quelconque, sans chef, sans puissance législative commune, et sans assemblée nationale, ils divaguent pour en revenir ensuite, après quelques détours, à dire (je l'ai entendu mille fois) qu'il ne *faut plus de Concile et que tout est décidé.*

Ils citent même très sérieusement les Conciles *qui ont décidé que tout était décidé.* Et parce que ces assemblées avaient sagement défendu de revenir sur des questions terminées, ils en concluent qu'on n'en peut plus traiter ni décider d'autres, quand même le christianisme serait attaqué par de nouvelles hérésies.

D'où il suit qu'on eut tort, dans l'Église, de s'assembler pour condamner Macédonius, parce qu'on s'était assemblé auparavant pour condamner Arius, et qu'on eut tort encore de s'assembler à Trente pour condamner Luther

et Calvin, *parce que tout était décidé par les premiers Conciles.*

Ceci pourrait fort bien avoir l'air, auprès de plusieurs lecteurs, d'une relation faite à plaisir; mais rien n'est plus rigoureusement vrai. Dans toutes les discussions qui intéressent l'orgueil, mais surtout l'orgueil national, s'il se trouve poussé à bout par les plus invincibles raisonnements, il dévorera les plus épouvantables absurdités, plutôt que de reculer.

On vous dira très sérieusement que *le Concile de Trente est nul et ne prouve rien, parce que les évêques grecs n'y assistèrent pas* (1). Beau raisonnement, comme on voit! D'où il suit que tout Concile grec étant par la même raison nul pour nous, parce que nous n'y serions pas appelés, et les décisions d'un chef commun n'étant pas d'ailleurs reconnues en Grèce ou dans les pays qu'on appelle de ce nom, l'Église n'a plus de gouvernement, plus d'assemblées générales, même possibles, plus de moyen de traiter en corps de ses propres intérêts, en un mot, plus d'unité morale (2).

---

(1) « Pourquoi donc les Grecs? Il faudrait dire : *tous les évêques photiens*, autrement, on ne sait plus de qui on parle. Il est bon d'ailleurs d'observer en passant qu'il n'a tenu qu'à ces évêques d'assister au Concile de Trente. » (Note de Joseph de Maistre.)

(2) *Du Pape*, l. IV, ch. VI. Cette conséquence est expressément admise par bon nombre de théologiens

L'importance apologétique de la notion du développement, appliquée spécialement au dogme de la primauté romaine, a été également bien mise en lumière par Vladimir Solovief dans son livre *La Russie et l'Église universelle*. Nous ne résistons pas au plaisir de citer une page de ce livre, pour montrer l'accord parfait qui existe entre les deux apologistes laïques de la papauté :

Des orthodoxes de bonne foi forcés par l'évidence nous ont dit : « Il est vrai que Jésus-Christ a institué dans la personne de saint Pierre un pouvoir central et souverain pour l'Église ; mais on ne voit pas comment et pourquoi ce pouvoir aurait passé à l'Église romaine et à la papauté. On reconnaît la pierre détachée sans le secours des mains humaines, mais on ne veut pas voir la grande montagne qui en est sortie. Cependant, le fait est bien expliqué dans l'Écriture Sainte au moyen d'images et de paraboles qu'on connaît par cœur, mais qu'on ne comprend pas mieux pour cela.

---

gréco-russes de nos jours. Ils déclarent que tant que dure le schisme entre l'Eglise occidentale et l'Eglise orientale, tout Concile œcuménique est impossible. Certains exigent même pour la validité du Concile la représentation des Eglises protestantes.

Si une pierre transformée en montagne n'est qu'un symbole, la transformation d'un germe simple et à peine visible en un corps organique infiniment plus grand et plus compliqué est un fait réel. Et c'est précisément par ce fait réel que le Nouveau Testament explique d'avance le développement de l'Église, de ce grand arbre qui était au commencement une graine imperceptible et qui aujourd'hui donne un large abri aux animaux terrestres et aux oiseaux des cieux.

Or, on a vu parmi les catholiques eux-mêmes des esprits ultra-dogmatiques qui, en admirant justement le chêne immense qui les couvre de son ombre, se refusent absolument à admettre que toute cette abondance de formes organiques soit sortie d'une structure aussi simple et aussi rudimentaire que celle d'un gland ordinaire. A les entendre, si le chêne est provenu du gland, celui-ci devait contenir d'une manière distincte et manifeste, sinon toutes les feuilles, au moins toutes les branches du grand arbre : il devait non seulement être substantiellement identique avec lui, mais lui ressembler du tout au tout. Là-dessus, des esprits d'une tendance opposée — des esprits ultra-critiques — se prennent à examiner le pauvre gland minutieusement de tous les côtés. Naturellement, ils n'y

découvrent rien qui ressemble au grand chêne : ni racines entrelacées, ni tronc robuste, ni branches touffues, ni feuilles ondulées et résistantes. *Humbug* que tout cela ! disent-ils : le gland n'est qu'un gland et ne peut jamais être autre chose; quant au grand chêne avec tous ses attributs, on ne sait que trop d'où il vient : ce sont les Jésuites qui l'ont inventé au Concile du Vatican; nous l'avons vu de nos propres yeux... dans le livre de *Janus*.

Au risque de paraître libre penseur aux dogmatistes outrés et d'être en même temps déclaré Jésuite déguisé par les esprits critiques, je dois attester cette vérité absolument certaine : que le gland a vraiment une structure tout à fait simple et rudimentaire; qu'il est impossible d'y découvrir toutes les parties constituantes d'un grand chêne, et que néanmoins celui-ci est *vraiment* sorti du gland sans aucun artifice et aucune usurpation, mais de bon droit, voire même de droit divin. Puisque Dieu, qui n'est pas sujet aux nécessités du temps, de l'espace et du mécanisme matériel, voit dans la semence actuelle des choses toute la puissance cachée de leur avenir, il a dû dans le petit gland voir, déterminer et bénir le chêne puissant qui devait en sortir; dans la graine de sénevé de la foi

de Pierre, il a aperçu et annoncé l'arbre immense de l'Église catholique qui devait couvrir la terre de ses branches.

Ayant reçu de Jésus-Christ le dépôt du pouvoir souverain universel qui devait subsister et se développer dans l'Église pendant toute sa durée sur la terre, Pierre n'a exercé personnellement ce pouvoir que dans la mesure et dans les formes que comportait l'état primitif de l'Église apostolique. L'action du Prince des apôtres ressemblait aussi peu au gouvernement des Papes modernes qu'un gland ressemble à un chêne, ce qui n'empêche pas la papauté d'être le produit naturel, logique et légitime de la primauté de Pierre. Quant à cette primauté, elle est si bien marquée dans les livres historiques du Nouveau Testament qu'elle n'a jamais été contestée par aucun théologien de bonne foi, fût-il orthodoxe, rationaliste ou juif (1).

IV. — Les preuves de la primauté romaine. Les objections des dissidents.

Cet appel à la doctrine du développement pour rendre raison de la différence qui existe entre l'exercice actuel des préro-

(1) *La Russie et l'Église universelle*, 2e édit. Paris, 1906, p. 148-151.

gatives de la primauté et les manifestations premières de celle-ci, au début de l'Église, s'impose à quiconque veut aplanir à certains dissidents qui étudient l'histoire des origines chrétiennes le chemin du retour à l'unité catholique (1). Mais il est d'autres voies plus accessibles au commun des esprits. Il y a d'abord les témoignages positifs de la tradition, dont sont remplies l'histoire et la littérature ecclésiastiques des huit premiers siècles. Joseph de Maistre les résume dans un chapitre spécial du livre I[er] *Du Pape* (2), sans, du reste, rien dire de neuf, sauf cette remarque qui est bonne à noter :

Examinez l'un après l'autre les grands docteurs de l'Église catholique ; à mesure que le principe de sainteté a dominé chez eux, vous les trouverez toujours plus fervents envers le

(1) Il ne faudrait point, du reste, quand il s'agit de la primauté, se figurer que son développement a été très tardif, comme celui de certaines autres vérités révélées. De bonne heure et bien avant Photius, le Pontife romain exerça dans une circonstance ou dans une autre toutes ses prérogatives. Le chêne est déjà sorti du gland à l'époque de saint Léon le Grand, comme l'établit, du reste, excellemment le même Vladimir Soloviev dans un chapitre spécial de son ouvrage (l. II, ch. XI).

(2) *Du Pape*, l. I, ch. IV.

Saint-Siège, plus pénétrés de ses droits, plus attentifs à les défendre. C'est que le Saint-Siège n'a contre lui que l'orgueil, qui est immolé par la sainteté.

Cette remarque, dis-je, est à retenir, parce qu'elle exprime une vérité profonde, et qu'elle nous permet d'entrevoir une des raisons pour lesquelles Jésus-Christ a donné à son Église un chef unique. Cette raison est celle de l'humilité, vertu spécifiquement chrétienne, qui immole l'orgueil, cause de tout péché; Jésus-Christ a voulu que son Église fût fondée sur l'obéissance d'un bout à l'autre de la hiérarchie, pour que l'éclat des prélatures ne favorisât point l'orgueil, et que les pasteurs eussent toujours l'occasion de pratiquer l'humble soumission qu'ils demandent à leurs ouailles.

Là où notre apologiste fait œuvre originale, c'est dans le chapitre consacré au témoignage que les livres liturgiques de l'Église gréco-russe rendent au dogme catholique de la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, les Pontifes romains (1). Avant lui, un groupe de religieux Basiliens

(1) *Du Pape*, l. I., ch. x.

de l'Église unie de Transylvanie avaient sans doute touché le sujet dans une petite brochure qu'ils avaient dédiée à l'impératrice Marie-Thérèse (1); mais leur travail était vite tombé dans l'oubli, où, du reste, il demeure encore, malgré la réédition qu'en a faite le cardinal Pitra, en 1862; et il ne semble pas que Joseph de Maistre en ait eu connaissance. Il a donc tout le mérite de ce chapitre, et c'est grâce à lui que d'autres théologiens ont ensuite exploité la même preuve (2).

---

(1) Cette brochure portait le titre suivant : *Flosculus veritatis de Ecclesiarum unione ex variis orientalis Ecclesiae libris, studio RR. PP. Ordinis S. Basilii Magni Balasfalvensium collectus*. Il ne traitait pas seulement de la primauté du Pape, mais aussi d'autres questions controversées : la procession du Saint-Esprit, l'usage de l'azyme, la béatitude immédiate des saints, le purgatoire. La réédition qu'en fit le cardinal Pitra, en 1862 (Rome, imprimerie de la Propagande), compte 28 pages in-8°.

(2) Citons parmi ceux-là le P. Gagarin, dans le tome II des *Etudes de théologie, de philosophie et d'histoire*, Paris, 1857, p. 64 81, et dans la brochure : *La primauté de saint Pierre et les livres liturgiques de l'Eglise russe*, Paris, 1863; Tondini, *La primauté de saint Pierre, prouvée par les titres que lui donne l'Eglise russe dans sa liturgie*, Paris, 1867. Au moyen âge, les théologiens unionistes de Byzance, tels Démétrius Cydonès et Joseph de Méthone, firent souvent appel aux témoignages liturgiques dans leurs œuvres polémiques.

Sur la manière de répondre aux objections d'ordre historique que les ennemis de la papauté amoncellent à grands frais d'érudition, notre auteur a des réflexions pleines de bon sens, que les dissidents orientaux feront bien de méditer. Il s'approprie le mot de Pascal. *qu'il ne faut pas juger de ce qu'est le Pape par quelques paroles des Pères. mais par les actions de l'Église et des Pères et par les Canons. Le Pape est le premier. Quel autre est connu de tous? Quel autre est reconnu de tous, ayant pouvoir d'influer par tout le corps, parce qu'il tient la maîtresse branche qui influe partout?*

Pascal a grandement raison d'ajouter : *Règle importante!* En effet, rien n'est plus important que de juger non par tel ou tel fait isolé ou ambigu, mais par l'ensemble des faits; non par telle ou telle phrase échappée à tel ou tel écrivain, mais par l'ensemble et l'esprit général de ses ouvrages.

Il faut, de plus, ne jamais perdre de vue cette grande règle, qu'on néglige trop en traitant ce sujet, quoiqu'elle soit de tous les temps et de tous les lieux, *que le témoignage d'un homme ne saurait être reçu, quel que*

soit le mérite de celui qui le rend, dès que cet homme peut être seulement soupçonné d'être sous l'influence de quelque passion capable de le tromper. Les lois repoussent un juge ou un témoin qui leur devient suspect par cette raison ou même par une simple considération de parenté. Le plus grand personnage, le caractère le plus universellement vénéré, n'est point insulté par ce soupçon légal. En disant à un homme quelconque : *Vous êtes un homme,* on ne lui manque point.

Lorsque Pascal défend sa secte contre le Pape, c'est comme s'il ne parlait pas; il faut l'écouter, lorsqu'il rend à la suprématie du Pape le sage témoignage qu'on vient de lire...

Lorsque saint Cyprien dit, en parlant de certains brouillons de son temps : *Ils osent s'adresser à la chaire de saint Pierre, à cette Église suprême où la dignité sacerdotale a pris son origine... ils ignorent que les Romains sont des hommes auprès de qui l'erreur n'a point d'accès*, c'est véritablement saint Cyprien qu'on entend : c'est un témoin irréprochable de la foi de son siècle.

Mais lorsque les adversaires de la monarchie pontificale nous citent *usque ad nauseam* les vivacités de ce même saint Cyprien contre le pape Étienne, ils nous peignent la

pauvre humanité au lieu de nous peindre la sainte tradition. C'est précisément l'histoire de Bossuet. Qui jamais connut mieux que lui les droits de l'Église romaine, qui jamais en parla avec plus de vérité et d'éloquence? Et cependant, ce même Bossuet, emporté par une passion qu'il ne voyait pas au fond de son cœur, ne tremblera pas d'écrire au Pape avec la plume de Louis XIV « que si Sa Sainteté prolongeait cette affaire par des ménagements qu'on ne comprenait pas, le roi saurait ce qu'il aurait à faire, et qu'il espérait que le Pape ne voudrait pas le réduire à de si fâcheuses extrémités » (1).

Ce qu'on nous répète aussi *usque ad nauseam*, c'est la fameuse condamnation du pape Honorius par le VIe Concile œcuménique. Quand on aborde sans parti pris l'examen de cette affaire, en s'en tenant aux documents authentiques et contemporains,

(1) *Du Pape*, l. I, ch. VIII. L'exemple de saint Cyprien est particulièrement bien choisi. C'est la grande autorité que les polémistes photiens opposent sans cesse à tous les témoignages de l'antique tradition produits par les apologistes catholiques. Certains proposent même sérieusement de prendre pour règle d'herméneutique de tous les textes patristiques sur la primauté les paroles de saint Cyprien en son Concile africain de 256. On voit combien ils s'éloignent de la règle de bon sens indiquée par Joseph de Maistre.

et en négligeant l'immense littérature polémique et apologétique qu'elle a suscitée, on est prodigieusement étonné qu'Honorius ait pu être catalogué parmi les hérétiques; il n'y a pas, en effet, dans ses lettres, la moindre trace d'hérésie. Bien avant le Concile de 681, les contemporains orthodoxes de ce Pape avaient amplement justifié sa mémoire, et ce ne fut que quarante-deux ans après sa mort qu'on s'avisa de la flétrir. S'il fut coupable de quelque chose, ce fut de n'avoir pas deviné la fourberie d'un Grec qui avait inventé, à tète reposée, une nouvelle hérésie pour favoriser la politique byzantine. Joseph de Maistre a éprouvé l'étonnement spontané que fait naître la sentence du VI[e] Concile, et aussi la condescendance extrême des Papes qui ont suivi, à l'égard de cette sentence. Il est difficile de n'être pas de son avis quand il écrit :

J'avoue ne rien comprendre à la condamnation d'Honorius. Si quelques Papes, ses successeurs, Léon II, par exemple, ont paru ne pas s'élever contre les *hellénismes* de Constantinople, il faut louer leur bonne foi, leur modestie, leur prudence surtout; mais tout ce qu'ils ont pu dire dans ce sens n'a rien

de dogmatique, et les faits demeurent ce qu'ils sont.

Tout bien considéré, la justification d'Honorius m'embarrasse bien moins qu'une autre; mais je ne veux point soulever la poussière et m'exposer au risque de cacher les chemins (1).

On objecte couramment contre la primauté et l'infaillibilité du Pape le fait que souvent les décisions romaines furent examinées par les Conciles, avant d'être reçues et approuvées. Joseph de Maistre a écrit un chapitre très judicieux sur cette question :

C'est, dit-il, un paralogisme assez plausible que celui-ci : *Puisque le Concile a ordonné un examen préalable d'une constitution du Pape, c'est une preuve qu'il ne la regardait pas comme décisive...* L'autorité du Pape dans l'Église, relativement aux questions dogmatiques, a toujours été marquée au coin d'une extrême sagesse; jamais elle ne s'est montrée précipitée, hautaine, insultante, despotique. Elle a constamment entendu tout le monde, même les révoltés, lorsqu'ils ont voulu se défendre. Pourquoi donc serait-elle opposée à l'examen d'une de ses décisions dans un

(1) *Du Pape*, l. I, ch. XV.

Concile général? Cet examen repose uniquement sur la condescendance des Papes, et toujours ils l'ont entendue ainsi. Jamais on ne prouvera que les Conciles aient pris connaissance, comme *juges proprement dits*, des décisions dogmatiques des Papes, et qu'ils se soient ainsi arrogé le droit de les accepter ou de les rejeter.

Un exemple frappant de cette théorie se tire du Concile de Chalcédoine si souvent cité. Le Pape y permit bien que sa lettre fût examinée, et cependant jamais il ne maintint d'une manière plus solennelle l'irréformabilité de ses jugements dogmatiques.

Pour que les faits fussent contraires à cette théorie, c'est-à-dire à la supposition de pure condescendance, il faudrait, comme le savent surtout les jurisconsultes, qu'il y eût à la fois contradiction de la part des Papes et jugement de la part des Conciles, ce qui n'a jamais eu lieu...

Il y a donc quelque chose entre l'obéissance purement passive qui enregistre une loi en silence, et la supériorité qui l'examine avec pouvoir de la rejeter. Or, c'est dans ce milieu que les écrivains gallicans trouveront la solution d'une difficulté qui a fait grand bruit, mais qui se réduit cependant à rien, lorsqu'on l'envisage de près. Les Conciles généraux peuvent

examiner les décrets dogmatiques des Papes, sans doute pour en pénétrer le sens, pour en rendre compte à eux-mêmes et aux autres, pour les confronter à l'Écriture, à la Tradition et aux Conciles précédents; pour répondre aux objections; pour rendre ces décisions agréables, plausibles, évidentes à l'obstination qui les repousse; pour en *juger*, en un mot, comme l'Église gallicane *juge* une constitution dogmatique du Pape avant de l'accepter.

A-t-elle le droit de *juger* un de ces décrets dans toute la force du terme, c'est-à-dire de l'accepter ou de le rejeter, de le déclarer même hérétique? Elle répondra *non;* car enfin le premier de ses attributs, c'est le bon sens (1).

Il est aussi de mode dans le camp des adversaires de la papauté de la présenter comme une autorité tyrannique et sans frein, qui gouverne despotiquement les consciences, et peut tout se permettre. Notre apologiste écarte cet épouvantail en rappelant la condescendance bien connue de l'Église romaine à l'égard des rites, des usages et des coutumes des Églises particulières; puis, se tournant vers les dissidents, il leur dit :

(1) *Du Pape*, l. I, ch. XIV.

Aux hommes qui, par naissance ou par système, se trouvent hors du cercle catholique, s'ils m'adressent la même question : *Qu'est-ce qui arrêtera le Pape?* je leur répondrai : *Tout :* les Canons, les lois, les coutumes des nations, les souverainetés, les grands tribubunaux, les assemblées nationales, la prescription, les représentations, les négociations, le devoir, la crainte, la prudence et, par-dessus tout, l'opinion, *reine du monde...* Tous les pouvoirs de l'univers se limitent mutuellement par une résistance réciproque. Dieu n'a pas voulu établir une plus grande perfection sur la terre, quoiqu'il ait mis d'un côté assez de caractères pour faire reconnaître sa main. Il n'y a pas au monde un seul pouvoir en état de supporter les suppositions possibles et arbitraires; et si on les juge par ce qu'ils peuvent faire (sans parler de ce qu'ils ont fait), il faut les abolir tous (1).

Le Pape est sans doute un monarque, mais ce n'est pas un autocrate qui peut tout modifier à son gré. Il ne peut toucher à la constitution et aux lois fondamentales que Jésus-Christ a données à son Église. Joseph de Maistre est de ceux qui pensent que la

(1) *Du Pape*, l. I, ch. XVIII.

monarchie tempérée est la meilleure forme de gouvernement, et il adopte l'opinion des théologiens nombreux et illustres qui déclarent que la monarchie ecclésiastique est une monarchie tempérée en quelque façon d'aristocratie :

S'il y a, dit-il, quelque chose d'évident pour la raison autant que pour la foi, c'est que l'Église universelle est une monarchie. L'idée seule de l'*universalité* suppose cette forme de gouvernement, dont l'absolue nécessité repose sur la double raison du nombre des sujets et de l'étendue géographique de l'empire. Aussi tous les écrivains catholiques et dignes de ce nom conviennent unanimement que le régime de l'Église est monarchique, mais suffisamment tempéré d'aristocratie, pour qu'il soit le meilleur et le plus parfait des gouvernements.
Bellarmin l'entend ainsi, et il convient avec une candeur parfaite que le gouvernement monarchique tempéré vaut mieux que la monarchie pure (1).

Le théologien romain dont nous avons déjà parlé critiqua ce passage (2). Il était

(1) *Du Pape*, l. I, ch. I.
(2) La critique portait non sur l'emploi de l'expres-

visiblement de ceux qui préfèrent dire que la monarchie ecclésiastique est une monarchie absolue. Joseph de Maistre répondit :

L'illustre critique a parfaitement raison dans tout ce qu'il dit sur la monarchie tempérée ou non tempérée : ce passage a été écrit trop vite; du reste, peu importe à ma cause que la monarchie catholique soit ou non tempérée d'aristocratie; jamais je n'ai songé à regarder comme non-catholiques ceux qui défendent le système de Mamachi, de Cristianopoli, etc. Je dis seulement qu'à mon avis, premièrement le système de la monarchie absolue, toujours périlleuse, est devenue aujourd'hui très périlleuse; secondement, que la dispute est en effet toute *de verbis* (1), mais

---

sion *monarchie tempérée,* mais sur le ton absolu avec lequel l'auteur prononçait « que tout écrivain catholique digne de ce nom reconnaît que le régime de l'Eglise est monarchique mais suffisamment tempéré d'aristocratie ». C'était, par le fait, mettre hors des *écrivains catholiques dignes de ce nom* les théologiens qui déclarent que la monarchie ecclésiastique est une monarchie absolue.

(1) C'est, en effet, une question de mots qui divise les partisans de la monarchie absolue et les partisans de la monarchie tempérée. Pourvu que l'on admette les définitions du Concile du Vatican sur la primauté et l'infaillibilité du Pontife romain, on est parfaitement libre de dire que le régime de l'Eglise est une monarchie absolue

en un sens bien différent de celui pris par le P. Cristianopoli, car il me paraît certain que, de quelque manière que l'on entende les choses, on trouvera toujours dans le gouvernement de l'Église un certain tempérament d'aristocratie (1).

---

ou une monarchie tempérée. C'est l'avis du P. Hurther : « *Utrum autem sit pure monarchicum, an aristocratia vel etiam democratia temperatum, disputant theologi estque quaestio minoris momenti, modo ea teneantur, quae ex praescripto fidei catholicae sunt tenenda.* » (*Theologiae dogmaticae compendium,* t. I, édition XIe. Inspruck, 1903, p. 391.) Le P. J. V. de Groot, dans sa *Summa apologetica de Ecclesia catholica,* 3e édition, Ratisbonne, 1906, p. 123-124, dit positivement que le régime de l'Eglise est une monarchie tempérée, mais il entend la monarchie tempérée au sens de Zigliara : *Temperata dicitur, quando unus imperat cum potestate leges ferendi, sed intra limites legum fundamentalium, quas societas praehabet, quas imperator praesupponit, et quas proinde nullo jure potestas socialis abolere aut ipsis contradicere potest, sed juxta ipsas ferre leges pro bono communi societatis sibi commissae.* Cela revient à dire ce que nous avons dit plus haut : que le Pape est un monarque, mais que ce n'est pas un autocrate. Il faut remarquer, du reste, que l'Eglise, dans ses définitions, s'est abstenue d'employer la terminologie *séculière*, et il n y a pas très longtemps que les théologiens y ont eu recours. Dans les controverses avec les dissidents, il vaut mieux, semble-t-il, s'en tenir à la terminologie traditionnelle, car les comparaisons avec les gouvernements humains, quand il s'agit du gouvernement de l'Eglise, clochent toujours un peu, et sont susceptibles d'éveiller des idées peu évangéliques.

(1) *Amica collatio, loc. cit.*, p. 11.

V. — La théorie de l'infaillibilité.

Pour rendre plausible aux yeux de la raison le dogme de l'infaillibilité pontificale, Joseph de Maistre a trouvé une considération vraiment originale et éminemment théologique, s'il est vrai qu'un des rôles de la théologie est de montrer l'accord de la foi et de la raison, et d'illustrer le surnaturel par des analogies tirées de l'ordre naturel. Cette considération tient dans cette phrase : *La souveraineté suppose l'infaillibilité.* Tout gouvernement, quel qu'il soit, agit pratiquement comme s'il était infaillible, et il ne peut tenir que s'il est accepté comme tel par les sujets :

L'*infaillibilité* dans l'ordre spirituel et la *souveraineté* dans l'ordre temporel sont deux mots parfaitement synonymes. L'un et l'autre expriment cette haute puissance qui les domine toutes, dont toutes les autres dérivent, qui gouverne et n'est pas gouvernée, qui juge et n'est pas jugée.

Quand nous disons que l'Église est infaillible, nous ne demandons pour elle, il est bien essentiel de l'observer, aucun privilège particulier; nous demandons seulement qu'elle jouisse du droit commun à toutes les souverai-

netés possibles, qui toutes agissent nécessairement comme infaillibles ; car tout gouvernement est absolu ; et du moment où l'on peut lui résister sous prétexte d'erreur ou d'injustice, il n'existe plus (1).

Il ne peut y avoir de société humaine sans gouvernement, ni de gouvernement sans souveraineté, ni de souveraineté sans infaillibilité : et ce dernier privilège est si absolument nécessaire qu'on est forcé de supposer l'infaillibilité, même dans les souverainetés temporelles (où elle n'est pas), sous peine de voir l'association se dissoudre. L'Église ne demande rien de plus que les autres souverainetés, quoiqu'elle ait au-dessus d'elles une immense supériorité, puisque l'infaillibilité est d'un côté *humainement supposée*, et de l'autre *divinement promise*. Cette suprématie indispensable ne peut être exercée que par un organe unique : la diviser, c'est la détruire (2).

Cette nouvelle *raison théologique* du dogme de l'infaillibilité ne fut pas saisie par le théologien romain, qui la critiqua assez vivement. Joseph de Maistre se défendit en ces termes :

(1) *Du Pape*, l. I, ch. I.
(2) *Ibid.*, ch. XIX.

L'homme qui suit une nouvelle route doit s'attendre à de pareilles contradictions, et je ne suis nullement surpris de la critique qui m'est faite, d'autant plus que je reconnais bien volontiers que je ne me suis pas expliqué avec toute la clarté requise, et le Romain, qui doit être *omnia tuta timens*, a bien fait et a raison de relever ma négligence. Maintenant, je ne puis pas bouleverser mon livre et en faire un autre; mais comme ma pensée principale me semble toujours très juste, j'ai donné dans la préface de la seconde édition que l'on imprime à Lyon, en ce moment, j'ai donné, dis-je, des explications si claires que tout esprit juste (si je ne me trompe très fort) doit en être entièrement satisfait (1).

Les explications mises en tête de la seconde édition *Du Pape* sont, en effet, amplement suffisantes pour dissiper toute équivoque autour de la nouvelle raison théologique. L'auteur y déclare que l'analogie qu'il a signalée entre la souveraineté spirituelle et la souveraineté temporelle n'est qu'un cas particulier d'une loi générale qu'il avait profondément méditée et

(1) *Amica collatio*, p. 10.

à laquelle les apologistes de tous les temps ont toujours fait appel avec plus ou moins de bonheur. Cette loi, c'est la convenance et l'analogie qui se remarquent entre les lois, les besoins, les aspirations de la nature et de la société humaine et les vérités de l'ordre surnaturel.

Dans plus d'un écrit, l'auteur a trouvé l'occasion d'observer que les dogmes et même les maximes de haute discipline catholique ne sont, en grande partie, que des *lois du monde* divinisées, et, quelquefois aussi, des notions innées ou des traditions vénérables sanctionnées par la révélation.

Ce qui est dit dans cet ouvrage sur la confession et sur le célibat ecclésiastique suffit pour donner une idée de cette théorie.

L'auteur en a fait grand usage en traitant le sujet important de l'infaillibilité. Il a montré d'abord qu'en vertu des seules lois sociales, toute souveraineté est infaillible de sa nature; que les grands tribunaux eux-mêmes jouissent de cette prérogative, sans laquelle nul gouvernement ne serait possible.

Partant de ce principe incontestable, il a dit : « Puisque la souveraineté est infaillible de sa nature, Dieu n'a donc fait que diviniser cette loi en la portant dans son Église, qui est

une société soumise à toute les lois de la souveraineté. » (1)

VI. — Le Concile œcuménique. Le système des dissidents orientaux.

L'analogie tirée de la souveraineté temporelle paraît, à première vue, inefficace à l'égard des dissidents orientaux. Ceux-ci, en effet, ne contestent pas qu'il y ait dans l'Église une souveraineté et que cette souveraineté soit infaillible ; mais ils nient que le Pape soit le détenteur suprême de cette

(1) Préface à la seconde édition du livre *Du Pape*. Revenant sur l'analogie entre le naturel et le surnaturel, Joseph de Maistre ajoute : « L'analogie des dogmes et des usages catholiques avec les croyances, les traditions et les pratiques de tout l'univers (si ce sujet est traité avec l'étendue convenable) produirait un ouvrage de controverse d'un nouveau genre, et qui ne serait pas des moins convaincants. Il saperait surtout par les fondements la grande accusation des protestants tirée des imitations païennes qu'ils nous ont reprochées. On verrait que Midleton et d'autres ont usé leurs plumes pour établir, en dernier résultat, *que l'antiquité païenne présente des traces nombreuses de ces mêmes vérités que nous enseignons, ou des cérémonies dont nous faisons usage. Tout catholique instruit ne manquera pas de les remercier : salutem ex inimicis nostris*, mais ce n'est point ici le lieu d'une dissertation sur ce vaste sujet : c'est assez d'observer que Tertullien, en disant que *l'homme est naturellement chrétien*, a dit certainement bien plus qu'il ne croyait dire. »

souveraineté. Pour eux, le sujet de l'infaillibilité est le Concile œcuménique. Joseph de Maistre a prévu l'objection, que faisaient également les gallicans ; et avec une logique irréfutable il a démontré l'inanité du système « orthodoxe » de la constitution et du gouvernement de l'Église.

Il fait voir tout d'abord que les Conciles œcuméniques ne sauraient gouverner l'Église :

C'est en vain, écrit-il, que pour sauver l'unité et maintenir le tribunal visible, on aurait recours aux Conciles, dont il est bien essentiel d'examiner la nature et les droits. Commençons par une observation qui ne souffre pas le moindre doute : *c'est qu'une souveraineté périodique ou intermittente est une contradiction dans les termes;* car la souveraineté doit toujours vivre, toujours veiller, toujours agir. *Il n'y a pour elle aucune différence entre le sommeil et la mort.*

Or, les Conciles étant des pouvoirs intermittents dans l'Église, et non seulement intermittents, mais, de plus, extrêmement rares et purement accidentels, sans aucun retour périodique et légal, le gouvernement de l'Église ne saurait leur appartenir.

Les Conciles, d'ailleurs, ne décident rien

sans appel, s'ils ne sont pas universels, et ces sortes de Conciles entraînent de si grands inconvénients, qu'il ne peut être entré dans les vues de la Providence de leur confier le gouvernement de son Église (1).

Et il insiste, à l'excès peut-être, sur la difficulté de réunir un Concile œcuménique dans les temps actuels. Une assemblée de ce genre ne lui apparaît guère possible que sous la forme de *représentation*, chaque province catholique envoyant un certain nombre de délégués aux États généraux de la monarchie. Le monde, dit-il, est devenu trop grand pour les Conciles généraux, qui ne semblent faits que pour la jeunesse du christianisme (2). Il ne nie pas, du reste, qu'en certains cas ils puissent être fort utiles, et être en état d'exécuter des choses qui passeraient non le *droit*, mais les *forces* du Souverain Pontife seul (3); mais ce qu'il prétend, c'est qu'un corps représentatif intermittent, surtout s'il est accidentel et non périodique, est, par la nature même des choses, partout et toujours inhabile

(1) *Du Pape*, l. I., ch. II.
(2) *Ibid.*, ch. IV.
(3) *Ibid.*

à gouverner. Il fait remarquer avec raison que l'œcuménicité ne dérive point, pour les Conciles, du nombre des évêques qui les composent; il suffit que tous soient convoqués; ensuite, vient qui veut et qui peut (1).

---

(1) *Du Pape*, l. I, ch. III. Parlant du nombre des évêques requis pour former un Concile œcuménique, Joseph de Maistre fait remarquer qu'il n'y a ni canons ni coutumes qui fixent des limites à ce nombre. Dans la première édition de son ouvrage, il avait écrit : « Je suis bien le maître de diminuer ce nombre *jusqu'à cinquante, et même jusqu'à dix.* » Le théologien romain lui fit des observations là-dessus. C'est pourquoi la seconde édition porte : « Je suis bien le maître de diminuer ce nombre *jusqu'à des bornes que j'ignore.* » L'*Amica collatio* porte au sujet des Conciles l'aveu suivant : « J'avoue bien volontiers qu'il y a un peu d'exagération dans tout ce qui a été écrit des Conciles; j'ai éclairci également cet article [dans la seconde édition] avec les petites remarques opportunes, et je crois que maintenant il y aura bien peu ou rien à reprendre. Que l'illustre critique sache par rapport aux *exagérations* que, lorsqu'un arbre incline vers la terre, il ne suffit pas de le relever perpendiculairement, mais il faut le ployer en sens contraire. Un prêtre, un théologien aurait dû peut-être s'expliquer autrement, mais que notre Sainte Mère l'Église nous laisse parler, nous autres laïques, à notre façon; avec nos impertinences, nous soutiendrons assez bien sa cause. » Et il raille doucement « nos vénérables docteurs » qui, à force de se pénétrer des antiquités ecclésiastiques, parlent encore, quand il s'agit du Concile œcuménique, de convoquer les évêques de l'*Orient* et de l'*Occident;* « mais de nos jours on ne parle plus d'Orient ni d'Occident, à moins qu'il ne s'agisse de faire des horloges solaires. Du reste, il y a cinq parties du monde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et la

Ce qui caractérise une assemblée de cette sorte, ce qui lui donne sa valeur juridique, c'est la présence de son président et de son chef naturel, c'est-à-dire du Pontife romain. Sans le Pape, il ne saurait y avoir de Concile œcuménique. C'est pour établir ce point que notre apologiste déploie toutes les ressources de sa logique. Et son argumentation ne vise pas seulement les gallicans mais aussi tous les dissidents d'Orient et d'Occident. Non seulement le Concile œcuménique, assemblée intermittente, ne saurait détenir la souveraineté dans l'Église; non seulement sa convocation est, dans bien des cas, pratiquement irréalisable — et cette impossibilité pratique existe à l'état permanent pour les dissidents gréco-russes, dans l'hypothèse même où ils prétendraient pouvoir constituer à eux seuls un Concile œcuménique (1), — mais encore la pré-

Polynésie. Nous ne savons pas autre chose, quand il s'agit du Concile œcuménique, et chaque jour il demeure mieux démontré que le souverain Dieu n'a pas pu confier le gouvernement de son Église aux Conciles ». (*Amica collatio*, p. 11-13.)

(1) « On en appellera aux Conciles; mais d'abord, je ne pourrai jamais parvenir à me persuader que les Églises dissidentes puissent jamais se réunir en Concile œcuménique (autant qu'un Concile peut être œcumé-

sence du Pape est absolument requise pour constituer un vrai Concile œcuménique; car à une assemblée de ce genre il faut un président et un chef. Un Concile œcuménique acéphale ne se conçoit pas plus qu'un royaume sans roi, une ruche sans reine, une réunion des États généraux sans la présence du souverain. Et en dehors du Pape, il est impossible, historiquement et théologiquement parlant, de trouver un chef au Concile œcuménique.

Si les dissidents veulent contester ce point, Joseph de Maistre les met au défi *d'indiquer un signe auquel on puisse reconnaître avec certitude l'œcuménicité d'un Concile*. Éclairons tout ceci par quelques citations.

En premier lieu, le droit de convoquer le Concile œcuménique ne peut appartenir qu'au Pape, et non à un empereur quel-

---

nique chez elles). J'en ai pour témoins huit siècles écoulés depuis le moment fatal du schisme. » (*Réflexions critiques.*) Les théologiens gréco-russes conviennent à peu près unanimement de cette impossibilité pratique de réunir un vrai Concile général des Églises autocéphales. Certains se tirent de la difficulté d'ordre doctrinal que fait naître une pareille situation, en disant que l'Église se trouve actuellement dans la même situation qu'au temps des persécutions.

conque, comme l'affirment communément les théologiens photiens :

Les empereurs grecs, dont la rage théologique est un des grands scandales de l'histoire, étaient toujours prêts à convoquer des Conciles, et lorsqu'ils le voulaient absolument, il fallait bien y consentir; car l'Église ne doit refuser à la souveraineté qui s'obstine rien de ce qui ne fait naître que des inconvénients. Souvent l'incrédulité moderne s'est plu à faire remarquer l'influence des princes sur les Conciles, pour nous apprendre à mépriser ces assemblées, ou pour les séparer de l'autorité du Pape. On lui a répondu mille et mille fois sur l'une et l'autre de ces fausses conséquences; mais, du reste, qu'elle dise ce qu'elle voudra sur ce sujet : rien n'est plus indifférent à l'Église catholique, qui ne doit ni ne peut être gouvernée par des Conciles. Les empereurs, dans les premiers siècles de l'Église, n'avaient qu'à vouloir pour assembler un Concile, et ils le voulurent trop souvent. Les évêques, de leur côté, s'accoutumaient à regarder ces assemblées comme un tribunal permanent, toujours ouvert au zèle et au doute; de là vient la mention fréquente qu'ils en font dans leurs écrits, et l'extrême importance qu'ils y attachèrent. Mais, s'ils avaient vu d'autres temps, s'ils

avaient réfléchi sur les dimensions du globe, et s'ils avaient prévu ce qui devait arriver un jour dans le monde, ils auraient bien senti qu'un tribunal accidentel, dépendant du caprice des princes et d'une réunion excessivement rare et difficile, ne pouvait avoir été choisi pour régir l'Église éternelle et universelle. Lors donc que Bossuet demande avec ce ton de supériorité qu'on peut lui pardonner sans doute plus qu'à tout autre homme : *Pourquoi tant de Conciles, si la décision des Papes suffisait à l'Église?* le cardinal Orsi lui répond fort à propos : « Ne le demandez point à nous; ne le demandez point aux papes Damase, Célestin, Agathon, Adrien, Léon, qui ont foudroyé toutes les hérésies... et qui n'ont jamais imaginé qu'il fût besoin de Conciles œcuméniques pour les réprimer. Demandez-le aux empereurs grecs, qui les ont convoqués, qui ont exigé l'assentiment des Papes, qui ont excité inutilement tout ce fracas dans l'Église. »

Au Souverain Pontife seul appartient essentiellement le droit de convoquer les Conciles généraux, ce qui n'exclut point l'influence modérée et légitime des souverains. Lui seul peut juger des circonstances qui exigent ce remède extrême; ceux qui ont prétendu attribuer ce pouvoir à l'autorité temporelle n'ont

pas fait attention à l'étrange paralogisme qu'ils se permettaient. Ils supposent une monarchie universelle, et de plus, éternelle; ils remontent toujours sans réflexion à ces temps où toutes les mitres pouvaient être convoquées par un sceptre seul ou par deux. *L'empereur seul*, dit Fleury, *pouvait convoquer les Conciles universels, parce qu'il pouvait seul commander aux évêques de faire des voyages extraordinaires, dont le plus souvent il faisait les frais, et dont il indiquait le lieu... Les Papes se contentaient de demander ces assemblées... et souvent sans les obtenir* (1).

Eh bien! c'est une nouvelle preuve que l'Église ne peut être régie par les Conciles généraux, Dieu n'ayant pu mettre les lois de son Église en contradiction avec celles de la nature, lui qui a fait la nature et l'Église.

La souveraineté politique n'étant, de sa nature, ni universelle, ni indivisible, ni perpétuelle, si l'on refuse au Pape le droit de convoquer les Conciles généraux, à qui donc l'accorderons-nous? Sa Majesté très chrétienne

(1) On ne voit pas que les Papes aient souvent demandé des Conciles œcuméniques aux empereurs; on voit bien, au contraire, que les empereurs ont demandé ou imposé aux Papes sept Conciles œcuméniques sur huit, de 325 à 869; et pour celui qui reste, celui de 381, qui ne devint œcuménique qu'au VIe siècle, le Pape ne paraît pas avoir été même convoqué.

appellerait-elle les évêques d'Angleterre, ou Sa Majesté britanique ceux de France? Voilà comment ces vains discoureurs ont abusé de l'histoire! Et les voilà encore bien convaincus de combattre la nature des choses, qui veut absolument, indépendamment même de toute idée théologique, qu'un Concile œcuménique ne puisse être convoqué que par un pouvoir œcuménique...

Si, dans un besoin pressant de l'Église, le même zèle qui anima jadis l'empereur Sigismond s'emparait à la fois de plusieurs princes, et que chacun d'eux rassemblât un Concile, où serait le Concile œcuménique et l'infaillibilité? (1)

Si le Concile œcuménique ne peut être convoqué que par une autorité œcuménique, il ne peut non plus être présidé que par un chef œcuménique. Et quel sera ce président, ce chef, sinon le Pape, le seul évêque au monde qui ait un pouvoir international? Si les dissidents refusent ce point, ils seront acculés à un Concile œcuménique acéphale « ce monstre objet d'horreur, masse informée, aveuglée » (2), et ils

---

(1) *Du Pape*, l. I, ch. III.
(2) *Réflexions critiques.*

ne pourront trouver un signe certain d'œcuménicité :

Comment pourra-t-il y avoir un Concile œcuménique chez les Orientaux, l'Église romaine réclamant tout entière, l'Église romaine, c'est-à-dire des millions d'hommes et à leur tête le Souverain Pontife, pouvoir modérateur de la savante Europe?

J'entends les Grecs s'écrier : *Et vous, Latins, comment répondrez-vous à ce même argument? Pouvez-vous tenir pour œcuménique le Concile de Trente, malgré les réclamations de toute l'Église orientale?* — Très bien : J'attendais l'objection. Ce n'est pas le nombre qui rend un Concile œcuménique. A Chalcédoine, cinq cents évêques de l'Orient, après avoir écouté la lecture de l'Épître à Flavien, poussèrent ces acclamations immortelles que tous les siècles ont entendues : *Pierre ne meurt pas! Pierre a parlé par la bouche de Léon!* et ce fut un Concile universel; mais celui de Nicée le fut aussi, bien qu'on n'y comptât que trois cents évêques. Le nombre n'est donc rien, quand il s'agit de déterminer ce qu'est et où se trouve l'universalité. Ce que je cherchais, je le cherche encore : *je demande un signe auquel je puisse reconnaître avec certitude le Concile œcuménique*. Ce signe ou caractère n'étant ni dans le nombre, ni dans

la dignité, ni dans la doctrine, il ne peut être que dans le Souverain Pontife, lequel mis de côté, nul homme sur la terre ne répondra jamais à cette question : Qu'est-ce qu'un Concile universel? Qu'est-ce que l'Église catholique?

Nous pouvons encore ici argumenter efficacement de la société civile à la société ecclésiastique : Que sont, par exemple, les assemblées anglaises, vulgairement le *Parlement?* Deux ordres avec le roi. Otez le roi, où sera le Parlement? Où l'on voudra. Chaque ville ou chaque bourgade pourra tenir ses comices, et les décorer de ce nom.

Il n'y a qu'à changer les mots : Où est le Concile véritablement œcuménique, c'est-à-dire le parlement de toute la société chrétienne? Là où se trouve le Souverain Pontife. Celui-ci disparu, le parlement ne sera ni à Rome, ni à Constantinople, ni à Pétersbourg, ni ailleurs; il ne sera nulle part ou il sera partout, ce qui est absolument la même chose (1).

Plus on examinera attentivement la chose, et plus on se convaincra que, *malgré* les Conciles, et *en vertu* même des Conciles, sans la monarchie romaine, il n'y a plus d'Église.

Veut-on s'en convaincre par une hypo-

(1) *Réflexions critiques.*

thèse très simple? Il suffit de supposer qu'au XVIe siècle, l'Église orientale séparée, dont tous les dogmes étaient alors attaqués ainsi que les nôtres, se fût assemblée en Concile *œcuménique* à Constantinople, à Smyrne, etc., pour dire anathème aux nouvelles erreurs, pendant que nous étions assemblés à Trente pour le même objet; où aurait été l'Église? Otez le Pape, il n'y a plus moyen de répondre.

Et si les Indes, l'Afrique et l'Amérique, que je suppose également peuplées de chrétiens de la même espèce, avaient pris le même parti, la difficulté se complique, la confusion augmente, et l'Église disparaît (1).

Autre considération : Si l'on enlève le Pape, sur quoi reposera l'infaillibilité du Concile décapité? En effet :

De quelque manière que les Conciles soient convoqués et constitués, il s'en faut de beaucoup que l'Écriture Sainte fournisse, en faveur de leur autorité, aucun passage comparable à celui qui établit l'autorité et les prérogatives du Souverain Pontife. Il n'y a rien de si clair, rien de si magnifique que les promesses contenues dans ce dernier texte (*Tu es Petrus*, etc.); mais si l'on me dit, par exemple : *Toutes les*

(1) *Du Pape*, l. I, ch. III.

fois que deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, je serai au milieu d'elles, je demanderai ce que ces paroles signifient, et l'on sera fort empêché pour m'y faire voir autre chose que ce que j'y vois, c'est-à-dire une promesse faite aux hommes, *que Dieu daignera prêter une oreille plus particulièrement miséricordieuse à toute assemblée d'hommes réunis pour prier.*

Dieu me préserve de jeter aucun doute sur l'*infaillibilité* d'un Concile général ; je dis seulement que ce haut privilège, il ne le tient que de son chef, à qui les promesses ont été faites. Nous savons bien *que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église* ; mais pourquoi ? A cause de *Pierre*, sur qui elle est fondée. Otez ce fondement, comment serait-elle infaillible, puisqu'elle n'existe plus ? Il faut *être*, si je ne me trompe, pour *être* quelque chose.

Ne l'oublions jamais : aucune promesse n'a été faite à l'Église séparée de son chef, et la raison seule le devinerait, puisque l'Eglise, comme tout autre corps moral, ne pouvant exister sans unité, les promesses ne peuvent avoir été faites qu'à l'unité, qui disparaît inévitablement avec le Souverain Pontife (1).

(1) *Du Pape*, l. I, ch. II. Vladimir Solovief confirme cette doctrine par l'histoire du brigandage d'Ephèse, en 449 :

Que vont répondre les théologiens gréco-russes à ces arguments? Un bon nombre, à la suite du célèbre Philarète de Moscou, essayent à peine de contredire. Ils reconnaissent qu'un Concile œcuménique est impossible sans la présence de celui qu'ils appellent le *patriarche de l'Occident*. Et en disant cela, ils prononcent l'arrêt de mort de l'Église orientale séparée, qui se trouve,

« Quand l'iniquité, la violence et l'erreur triomphaient ainsi dans un Concile œcuménique, où était l'Eglise infaillible et inviolable du Christ? Elle était présente et elle se manifesta. Au moment où saint Flavien était meurtri par les brutalités des serviteurs de Dioscore, quand les évêques hérétiques acclamaient bruyamment le triomphe de leur chef, en présence des évêques orthodoxes, tremblants et muets, Hilaire, diacre de l'Église romaine, s'écria : *Contradicitur*! Ce n'était pas certes la foule terrifiée et silencieuse des orthodoxes orientaux qui représentait en ce moment l'Église de Dieu. Toute la puissance immortelle de l'Église s'était concentrée pour la chrétienté orientale dans ce simple terme juridique prononcé par un diacre romain : *Contradicitur*. On a l'habitude, chez nous, de reprocher à l'Église occidentale son caractère éminemment juridique et légaliste. Sans doute, les principes et les formules du Droit romain ne sont pas reconnus dans le royaume de Dieu. Mais le « brigandage d'Ephèse » était bien fait pour donner raison à la justice latine. Le *contradicitur* du diacre romain, c'était le principe contre le fait, le droit contre la force brutale, c'était la fermeté morale imperturbable devant le crime triomphant des uns et la lâcheté des autres, c'était, en un mot, le roc inébranlable de l'Église contre les portes de l'enfer. » (*La Russie et l'Église universelle*, p. 192-193.)

par le fait même, privée de tout magistère infaillible, et déclarée non la véritable Église du Christ, mais partie seulement de l'Église universelle. Mais, en même temps, ils confirment la vérité de cet axiome cher à Joseph de Maistre : *Sans le Pape, point d'Église.* En effet, dans cette hypothèse, l'unité visible de l'Église universelle a disparu depuis Michel Cérulaire, et nous tombons dans l'erreur protestante de l'Église invisible, donnant encore raison au logicien savoyard, qui disait à Méthode de Tver : *Tout chrétien qui a une fois déserté le drapeau du Souverain Pontife, à moins qu'il ne soit retenu par l'ignorance ou la superstition* (*tristes geôlières*), *passera nécessairement dans le camp de Calvin* (1).

D'autres ont tenté de relever le défi relatif au signe d'œcuménicité d'un Concile. Ils ont indiqué toutes sortes de conditions nécessaires pour constituer un Concile œcuménique, sans, du reste, s'entendre entre eux (2), et quand ils ont voulu déter-

(1) *Réflexions critiques.*

(2) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ces conditions. La théologie du Concile œcuménique chez les dissidents orientaux mérite une étude à part.

miner parmi ces conditions celle qui doit être regardée comme le critère infaillible de l'œcuménicité, ils n'ont rien trouvé de mieux que d'avancer que ce critère, c'est l'acceptation unanime du peuple chrétien. Et ils donnent, pour confirmer ceci, l'exemple du Concile de Florence, qui ne saurait être tenu pour œcuménique, parce qu'il fut rejeté par la masse du peuple et des moines grecs. Mais qui ne voit qu'une pareille théorie nous conduit à une autre erreur protestante, destructrice de l'orthodoxie la plus élémentaire, c'est-à-dire au démocratisme et au multitudisme ecclésiastique? Le sujet de l'infaillibilité, ce n'est plus le corps épiscopal réuni en assemblée plénière; c'est, en définitive, la multitude des fidèles. Et Joseph de Maistre a toujours raison : *Sans le Pape, pas d'Église.*

VII. — Sans le Pape, point d'Église, point de christianisme.

Il poursuit la déduction plus loin, et il ajoute : *Sans le Pape, pas de christianisme.* C'est la thèse fondamentale qu'il veut établir dans le livre *Du Pape* :

Il m'est prouvé, et je voudrais de tout mon cœur le prouver aux autres, que, *sans le Souverain Pontife, il n'y a point de véritable christianisme, et que nul honnête homme chrétien, séparé de lui, ne signera sur son honneur* (*s'il a quelque science*) *une profession de foi circonscrite* (1).

La même affirmation se retrouve dans la *Lettre sur l'état du christianisme en Europe :*

Il est impossible de *vouloir* le christianisme si l'on ne veut le principe catholique, sans lequel il n'y a point de christianisme.

Tant que les princes refuseront de reconnaître cette vérité, ils n'auront rien fait; ils *veulent* la chose sans *vouloir* le moyen de la chose; ils veulent et ils ne veulent pas (2).

C'est en vain que les dissidents orientaux, pour échapper aux mailles de cette logique de fer, essayeraient d'en appeler à l'antique tradition pour prouver qu'ils ont raison, et que leur système ecclésiologique est le bon. Joseph de Maistre leur montre

(1) *Du Pape*, « Discours préliminaire ».
(2) *Sur l'état du christianisme en Europe*. « *Introduction* ».

que cette échappatoire les mène tout droit au libre examen des protestants :

La ressource du Concile œcuménique acéphale étant enlevée aux dissidents, il leur reste une autre ancre de salut, mais d'une valeur encore moindre : la tradition, sans laquelle, de l'aveu de l'illustre auteur (Méthode de Tver), l'Écriture elle-même ne peut être sûrement interprétée, l'interprétation n'étant certaine que par le consentement de toute l'antiquité.

Au seuil même de cette question, les difficultés se présentent. Est-ce que le catholique, est-ce que le luthérien, ou le calviniste, ou même le socinien, n'en appellent pas à la tradition? Clarke a intitulé l'écrit funeste qu'il détesta trop tard : *Scripture-Trinity*, c'est-à-dire, *De la Trinité d'après les Écritures* (1). Dans un de ses intervalles lucides, Jean-Jacques Rousseau a fort bien dit : *Dieu lui-même ne pourrait faire un livre sur lequel il fût impossible aux hommes de disputer.* Mais si on n'est pas d'accord sur le sens des Écritures, comment le sera-t-on sur le sens des Pères? Quoi de plus clair que ces paroles : *Ceci est mon corps?* et pourtant, lorsque

(1) Dans cet ouvrage, Clarke défendait ce qu'on a appelé le nouvel arianisme.

Pierre fait entendre cet enseignement : *Si c'est le corps, ce n'est plus le pain,* Luther dit : *c'est le pain et le corps*, et Calvin : *C'est le pain et non pas le corps*. Photius se tait.

Et encore, quoi de plus clair que ces paroles ; *Tu es Pierre*, etc. ? Dieu lui-même a-t-il pu rien écrire qui fût moins obscur ? Le très docte prélat nous accusera cependant, moi et les miens, intrépidement, de ne pas savoir nos lettres et de ne pas saisir le sens des mots.

Ainsi Bellarmin, Maldonat, Pétau, Bossuet, Fénelon, Huet, etc., furent des hommes sans intelligence, et ne connurent jamais la véritable tradition. Accordons-le : mais toi, ô excellent patriarche de Constantinople (ou tout autre, car je ne m'arrête pas aux noms), tu contemples sans doute face à face, de ton regard d'aigle, la vérité que ces chétifs mortels ne purent pas même apercevoir de leurs yeux clignotants ?

Credat judaeus Apella! — Non Ego.

Et, je le dis entre nous, toi-même tu ne le crois pas, si ce n'est dans tes rêves.

Puisque donc des autorités opposées se font équilibre (celui-là serait peu modeste qui n'admirerait pas ma modestie), et puisqu'il ne peut y avoir de Concile œcuménique sans

un chef; puisque si, dans cette hypothèse, un Concile œcuménique était possible, il serait sans autorité et sans force contre tout autre Concile œcuménique au même titre; puisque, abstraction faite de l'autorité qui les interprète, les livres ne servent qu'à alimenter la dispute, il ne reste plus qu'à nous laisser dissoudre, malgré nos répugnances, par le principe du jugement privé, base et fonde ment de toute la doctrine des pseudo-réformés.

Et c'est ce que voit fort bien la conscience, qui ne peut se tromper. De là vient que, chez les dissidents, l'Église n'est qu'un vain nom, qu'un fantôme, et qu'il ne lui est pas donné de parler *comme ayant puissance.* Cela est tellement vrai, qu'en Russie (je ne veux pas m'étendre hors des limites de l'empire), au mépris du Synode, dont elles ne tiennent aucun compte, d'innombrables hérésies, ou d'une infamie ou d'une absurdité que rien n'égale, surgissent incessamment du sein d'une populace superstitieuse, comme les vers du cadavre, sans que les évêques aient seulement le courage de faire entendre un murmure. C'est qu'en effet le dernier des rascolnics a, contre le Synode de Russie, absolument le même droit qu'avait autrefois Photius contre le Souverain Pontife. Le dissident n'a rien à objecter au dissident, si ce n'est le mot

connu : *Ah! ah! ah! je ne sais que dire*; et c'est surtout en matière de religion que s'applique l'axiome de la loi romaine : *Chacun doit être jugé d'après le droit qu'il fait valoir contre les autres...*

Saint Augustin disait jadis avec la justesse qui lui est propre : *je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne m'y faisait croire*. Or, là où Pierre ne commande pas par ses successeurs, il n'y a point d'Église; d'où il suit que là aussi les hommes n'ont aucune raison assez forte de garder la foi (1).

Toute l'argumentation de notre apologiste se trouve résumée dans cette phrase lapidaire, qui se lit dans la *Lettre à une dame russe* :

Ainsi donc, Madame, plus de Pape, plus de souveraineté; plus de souveraineté, plus d'unité; plus d'unité, plus d'autorité; plus d'autorité, plus de foi. Je parle en général, en considérant seulement l'effet total et définitif. Voilà l'inévitable anathème qui pèse également sur toutes les Églises séparées (2).

(1) *Réflexions critiques.*

(2) Citons encore ce passage de la *Lettre sur l'état du christianisme en Europe* : « Faites disparaître le principe catholique, tout de suite les dogmes commenceront à disparaître l'un après l'autre, et bientôt on arri-

Il est à souhaiter que nos frères séparés d'Orient et d'Occident méditent ce sorite impeccable, dont l'expérience montre tous les jours la vérité; qu'ils s'aperçoivent enfin que ce n'est pas impunément qu'on enlève la pierre fondamentale sur laquelle repose tout l'édifice de l'Église.

---

vera au socinianisme. L'expérience s'est faite sous nos yeux, et comme elle était annoncée d'avance par nos docteurs, rien ne manque à la démonstration... Si l'on fait disparaître le principe catholique, il ne reste plus rien de divin sur la terre. Ce principe est si fort, qu'il soutient nos ennemis mêmes. Ils ne vivent que par la haine qui les anime contre nous ; ils prennent ce sentiment pour le zèle et même pour la foi, tant l'homme est habile à se tromper lui-même; mais si nous disparaissions aujourd'hui, ils disparaîtraient demain. Aussi un grand homme d'Etat (M. le baron d'Erlach) disait à un catholique, dans un instant de franchise et d'épanchement : *Nous savons bien que nous n'existons que par vous* ».

CHAPITRE IV

Le retour des dissidents à l'unité catholique. Obstacles et moyens.

I. — Le zèle unioniste de Joseph de Maistre.

Catholique éclairé et fervent comme il l'était, ayant constaté de ses propres yeux les maux de tout genre dont le schisme oriental est la cause pour l'Église, Joseph de Maistre ne pouvait que souhaiter ardemment la disparition de ce fléau et s'employer dans la mesure de ses forces à la restauration de l'unité chrétienne. Il avait la vision très nette du sérieux obstacle que la division entre chrétiens oppose à l'évangélisation des pays infidèles :

La division des chrétiens, dit-il, est un grand mal, qui retarde au moins le grand œuvre, s'il ne l'arrête pas entièrement. Malheur donc aux sectes qui ont *déchiré la robe sans couture!* Sans elles, l'univers serait chrétien (1).

(1) *Du Pape,* l. III, ch. I.

Il gémissait de voir ceux que le baptême a rendus frères se déchirer entre eux à la face des ennemis les plus acharnés du nom chrétien :

En lisant le livre de l'illustrissime et révérendissime archevêque, je n'ai cessé de réfléchir aux chrétiens, et je ne puis exprimer de quel sentiment de tristesse cette pensée m'a pénétré. *Quelle fureur, citoyens!* quelles furies vous poussent? Pendant que les ennemis les plus acharnés du nom chrétien fondent sur nous et dirigent contre la forteresse de la religion une attaque vraiment gigantesque, des hommes, fiers de porter ce nom, feront avec eux une alliance coupable; consolés d'être à leur tour enchaînés au char de triomphe des ennemis du christianisme (ce qui arrivera inévitablement), si d'abord ils peuvent triompher de ceux qui ont le même Dieu, les mêmes autels, les mêmes lois, la même foi qu'eux-mêmes, ils ne craindront pas de se joindre au calvinisme, au socinianisme; mais s'unir au fils de leur propre mère, qui diffère avec eux sur un mot peut-être et une particule, jamais! *O aveuglement de l'esprit humain* (1).

(1) *Réflexions critiques, in fine.*

Dès sa jeunesse, il est préoccupé de la question de la réunion de tous les chrétiens dans une même foi. Nous trouvons de ce zèle unioniste un témoignage curieux dans le *Mémoire* qu'il écrivit, en 1781, au duc Ferdinand de Brunswick-Lunebourg, alors grand maître de toutes les Loges écossaises unies. On sait, en effet, que Joseph de Maistre fut franc-maçon, pendant dix-sept ans, de 1774 à 1791, tout en restant catholique convaincu et pratiquant (1). D'après

(1) La question de la « franc-maçonnerie » de Joseph de Maistre a été élucidée avec toute la clarté désirable par Georges Goyau dans l'étude déjà citée sur la pensée religieuse du grand écrivain catholique. Nous ne pouvons que renvoyer à ce beau travail tout lecteur désireux d'être renseigné à fond. Joseph de Maistre fut d'abord affilié à la Loge *Saint-Jean des Trois-Mortiers*, fille spirituelle du Grand-Orient d'Angleterre, de 1774 à 1778. Il passa ensuite à la Loge de rite écossais *la Sincérité* de Chambéry, le 30 avril 1778. Comme l'écrit Georges Goyau, « Maistre allait en Loge, malgré les prohibitions des Papes et malgré la mauvaise opinion qu'avait de l'ordre maçonnique l'évêque de Chambéry. Les documents pontificaux, à cette époque, étaient à demi déchus de cette influence qu'à la voix même de l'auteur *Du Pape* le XIXe siècle leur restituera. Se heurtant aux frontières, au lieu de planer au-dessus d'elles, ils étaient comme humiliés par la dure nécessité de cogner à la porte des Parlements pour se faire enregistrer, et l'on s'habituait facilement à ne voir en eux que des opinions de la puissance spirituelle, livrées

l programme que dans ce *Mémoire* il traçait « aux frères du second grade », ceux-ci devaient s'occuper, non seulement d'instruire le gouvernement au sujet du bien public, mais encore ils devaient aviser « à la réunion de toutes les sectes chrétiennes et à tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion, à l'extirpation des opinions dangereuses, en un mot, à élever le trône de la vérité sur les ruines de la superstition et du pyrrhonisme ». Écoutons-le lui-même exposer son plan de réunion des Églises :

Il serait bien temps, Monseigneur, d'effacer la honte de l'Europe et de l'esprit humain.

aux disputes des hommes. Il ne semble pas qu'à aucun moment de sa vie les Bulles de Clément XII et de Benoît XIV contre les Sociétés secrètes aient inquiété Maistre... Jamais il ne vit rien de mauvais dans cette association... Il ne crut donc pas pécher ni avoir péché contre l'Eglise en s'affiliant, jeune substitut, à la Loge *Saint-Jean des Trois-Mortiers,* grande maîtresse Loge des Etats du roi de Sardaigne ». (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1921, p. 144-145.) Ajoutons que de Maistre fut aussi initié aux mystères de théurgie élaborés par Martinez Pasqualis, fondateur des Loges dites martinistes et qu'il eut des relations avec l'illuminé Claude de Saint-Martin, dit « le philosophe inconnu ». Il ne tarda pas, du reste, à se dégoûter de ces rêveries.

A quoi nous sert de posséder une religion divine, puisque nous avons déchiré une robe sans couture, et que les adorateurs du Christ, divisés par l'interprétation de son Livre Saint, se sont portés à des excès qui feraient rougir l'Asie? Après nous être égorgés pour nos dogmes, nous sommes tombés, sur tout ce qui concerne la religion, dans une indifférence stupide, que nous appelons tolérance. Le genre humain est avili; la terre a fait divorce avec le ciel. Nos prétendus sages, ridiculement fiers de quelques découvertes enfantines, dissertent sur l'air fixe, volatilisent le diamant, apprennent aux planètes combien elles doivent durer, se pâment sur une petite pétrification ou sur la trompe d'un insecte, etc. Mais ils se gardent bien de déroger jusqu'à se demander une fois dans leur vie ce qu'ils font, et quelle est leur place dans l'univers: *O curvae ad terras animae, et caelestium inanes* (Perse).

Tout est important pour eux, excepté la seule chose importante... Ils ne savent attaquer la superstition que par le scepticisme. Imprudents qui se croient appelés à sarcler le champ des opinions humaines, et qui arrachent le froment, de peur que l'ivraie ne leur échappe. Ils ont guéri nos préjugés, disent-ils. Oui, comme la gangrène guérit la douleur.

Dans cet état de choses, ne serait-il pas digne de nous proposer l'avancement du christianisme comme un des buts de notre ordre? Ce projet aurait deux parties, car il faut que chaque communion travaille à se rapprocher des autres. Sans doute, cette entreprise paraîtra ridicule à bien des Frères : mais pourquoi ne tenterions-nous pas ce que deux théologiens, Bossuet et Molanus, tentèrent dans le siècle passé, avec quelque espérance de succès? Le moment est encore plus favorable, car les systèmes empoisonnés de notre siècle ont au moins produit cela de bon que les esprits, à peu près indifférents sur les controverses, peuvent se rapprocher sans se heurter : il faut être de nos jours versé dans l'histoire pour savoir ce que c'est que l'Antéchrist et la prostituée de Babylone. Les théologiens ne dissertent plus sur les cornes de la Bête; toutes ces injures apocalyptiques seraient mal reçues aujourd'hui. Chaque chose porte son nom : Rome même s'appelle Rome, et le Pape, Pie VI.

Jamais cette réunion n'aura lieu tant qu'elle se traitera publiquement. La religion ne doit plus être considérée de nos jours que comme une pièce de la politique de chaque État, et cette politique est d'un tempérament si irribatal! Dès qu'on le touche du bout du doigt,

elle entre en convulsion. L'orgueil théologique fera naître de nouveaux obstacles, en sorte que cette grande entreprise ne peut se préparer que sourdement. Il faut établir des Comités de correspondance, composés partout des prêtres des différentes communions que nous aurons agrégés et initiés. Nous travaillerons lentement, mais sûrement... Comme, suivant l'expression énergique d'un ancien Père, l'univers fut autrefois *surpris* de se trouver *arien*, il faudrait que les chrétiens modernes se trouvassent surpris de se voir réunis.

Il n'est pas douteux que l'ouvrage devrait commencer par les catholiques et les luthériens d'Augsbourg, dont les symboles ne diffèrent pas prodigieusement. Quant aux calvinistes, s'ils sont de bonne foi, ils doivent convenir qu'ils ont étrangement défiguré le christianisme; ainsi c'est à eux de nous faire des sacrifices.

« Voilà, dit Georges Goyau, dans quels termes précis et avertis Maistre développait à Brunswick cet étrange songe : tous les maçons du second grade, dans le monde entier, travaillant à réaliser, sur des assises authentiquement chrétiennes, l'imprescriptible programme du Christ : que tous soient

un. » (1) Avouons que si Joseph de Maistre fut franc-maçon, ce fut un franc-maçon *sui generis*. On n'en trouve plus de cette graine.

Le noble projet dont il traçait les grandes lignes au duc de Brunswick ne l'abandonna jamais. Il y revint et s'y attacha d'une manière toute spéciale, durant son long séjour dans l'empire des tsars. Le livre *Du Pape* n'est, au fond, qu'un pressant appel adressé à tous les chrétiens de se grouper autour du Pontife romain, véritable chef de l'Église universelle. Ce n'est pas que notre penseur se soit fait illusion sur les obstacles formidables qui s'opposent au complet rétablissement de l'unité chrétienne, et en particulier au retour des dissidents gréco-russes à l'Église romaine. Ces obstacles, il les a nettement aperçus et signalés en maints endroits de ses écrits.

II. — Les obstacles.

Il sait que les préjugés religieux sont de tous « les plus aveugles et les plus incu-

(1) « La pensée religieuse de Joseph de Maistre », *loc. cit.*, p. 158-160.

rables, et que, dans ce genre, on n'a droit de s'étonner de rien » (1). Si aux préjugés religieux vient se joindre l'orgueil national, il n'y a plus d'espoir de retour pour les nations dissidentes que dans un miracle du Tout-Puissant :

L'un des plus habiles médecins d'Europe dans l'art de traiter la plus humiliante de nos maladies, M. le Dr Willis, a dit (ce que je ne répète cependant que sur la foi de l'homme respectable de qui je le tiens) « qu'il avait trouvé deux genres de folie constamment rebelles à tous les efforts de son art, *la folie d'orgueil et celle de religion* ».

Hélas ! les préjugés, qui sont bien aussi une espèce de démence, présentent précisément le même phénomène. Ceux qui tiennent à la religion sont terribles ; et tout observateur qui les a étudiés en est justement effrayé. Un théologien anglican a posé, comme une vérité générale, *que jamais homme n'avait été chassé de sa religion par des arguments.* Il y a certainement des exceptions à cette règle fatale ; mais elles ne sont qu'en faveur de la simplicité, du bon sens, de la pureté, de la prière surtout. Dieu ne fait rien pour l'or-

(1) *Du Pape,* l. I, ch. x.

gueil, ni même pour la science, qui est aussi l'orgueil, quand elle marche seule. Mais si la folie de l'orgueil vient se joindre encore à celle de la religion, si l'erreur théologique se greffe sur un orgueil furieux antique, national, immense et toujours humilié, les deux anathèmes signalés par le médecin anglais venant alors à se réunir, toute puissance humaine est nulle pour ramener le malade. Que dis-je? Un tel changement serait le plus grand des miracles; car celui qu'on appelle *conversion* les surpasse tous, quand il s'agit des nations. Dieu l'opéra solennellement il y a dix-huit siècles, et quelquefois encore il l'a opéré, depuis, en faveur des nations qui n'avaient jamais connu la vérité; mais en faveur de celles qui l'avaient abjurée, il n'a rien fait encore. Qui sait ce qu'il a décrété? Créer, ce n'est que le jeu; convertir, c'est l'effort de sa puissance. Car le mal lui résiste plus que le néant (1).

Le grand préjugé de l'Orient séparé est la haine du Pape, haine commune à tous les dissidents, quelles que soient leurs divergences sur le terrain de la doctrine. Nous avons déjà entendu Joseph de Maistre

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. IV.

nous signaler ce curieux phénomène (1). Il y insiste particulièrement dans ses *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Méthode de Tver, et se scandalise de voir le théologien russe se référer constamment aux auteurs protestants, alors qu'il passe sous silence les auteurs catholiques :

Quelle tendresse! quelle fraternité! Et qui n'admirerait un si ardent désir de réunir dans une étroite alliance deux religions [la protestante et l'orthodoxe] diamétralement opposées l'une à l'autre par tous leurs dogmes, contre une autre religion [la catholique] qui s'accorde de tout point avec la religion russe, si on fait abstraction de quelques difficultés que le génie latin tranchera en un moment, dès que les Russes le voudront bien!... Quel Œdipe nous donnera le mot de cette énigme, *d'une souveraine amitié entre des religions qui sont par nature ennemies irréconciliables?* De là vient que les prêtres russes qui (par un effet de la miséricorde ou de la colère de Dieu, lui seul le sait) savent le latin ou le français! ne sont occupés que des livres publiés par les pseudo-réformés; tandis que, malgré l'affinité des deux religions, ils ne daignent pas consul-

(1) Voir au chapitre Ier, p. 10 et suiv.

ter les ouvrages des catholiques même les plus savants. L'archevêque de Tver nous en est lui-même un exemple : il nous jette sans cesse à la tête et Bingham, et Cave, et Usher, et cent autres; mais vous chercheriez vainement dans ses écrits les noms de Pétau, de Bellarmin, de Thomassin, de Cellier, de Mamachi, etc. Or, on ne sort pas tout blanc d'un bain d'encre. Et, en effet, je vois du premier coup d'œil, sur le vêtement de l'illustre prélat, une tache énorme. Il en appelle à Bingham pour prouver que l'Église russe orthodoxe n'admit jamais rien dans l'ordre des choses saintes que ce que les saints Pères ont eux-mêmes reçu en premier lieu ou des apôtres en personne, ou des hommes apostoliques (1).

Ce qui indigne Joseph de Maistre, c'est l'habitude trop fréquente des polémistes gréco-russes de recourir au vocabulaire injurieux des protestants pour désigner l'Église catholique et ses fidèles. Méthode de Tver, dans son livre, nous traitait de *pontificaux*, Maistre bondit sous l'injure :

Voilà trois siècles que nous soutenons la guerre la plus formidable contre les ennemis

(1) *Réflexions critiques.*

les plus acharnés de la foi chrétienne : par nos écrits, par d'immenses travaux, au prix de notre sang, nous luttons pour reculer les frontières de l'empire chrétien et pour transmettre à la postérité purs de toute corruption et à l'abri de toute attaque les dogmes sacrés qui nous sont communs avec les Orientaux; nous avons porté triomphant le drapeau du Christ des sommets du Caucase aux plaines du Pérou; et cependant la haine des Grecs contre nous est telle, qu'ils nous témoignent les mêmes sentiments et nous insultent des mêmes noms que Luther lui-même ou Calvin, ces deux pestes sorties de l'enfer pour la ruine de la société chrétienne. Quel aveugle ne verrait combien une telle conduite est contraire à la droite raison, et même à la simple urbanité qui doit distinguer tout honnête homme (1).

Il serait facile de démontrer par des exemples récents que, depuis un siècle, rien, ou à peu près, n'a changé dans l'attitude des dissidents gréco-russes à l'égard de l'Église catholique. Dans leurs écrits, dans leurs écoles théologiques, dans leurs bibliothèques, les auteurs protestants ont

(1) *Réflexions critiques.*

toujours la préférence sur les auteurs catholiques. Pendant presque tout le XIXe siècle, et jusqu'à nos jours, il y a eu entre orthodoxes orientaux, d'une part, et anglicans ou vieux-catholiques, de l'autre, de continuelles tentatives de rapprochement, tandis qu'on a toujours opposé une fin de non-recevoir irritée aux appels unionistes de nos Papes; et si l'on ne nous traite plus de *pontificaux*, on nous prodigue l'épithète de *papistes,* qui n'est pas plus aimable.

Cette antipathie profonde, éclatant souvent en paroles de haine, que Rome inspire aux polémistes dissidents, est évidemment un grand obstacle au rétablissement de l'unité chrétienne. Mais cet obstacle céderait sans doute assez vite, si ce qui fut la principale cause de la séparation, à savoir la mainmise de l'État sur l'Église, ne venait, dans les pays où règne le schisme, étouffer, dès sa première manifestation, toute tentative de réunion à l'Église romaine. C'est que le pouvoir séculier, qui a toujours tendance à empiéter sur les droits de la société spirituelle, est jaloux de maintenir celle-ci sous sa tutelle. Jusqu'à l'effondrement récent de l'autocratie tsa-

rienne, la Russie a été par excellence la puissance persécutrice du catholicisme. Ce titre de puissance persécutrice, Joseph de Maistre le lui donnait expressément dans son *Mémoire* sur l'état du christianisme en Europe, écrit en 1819. Il montrait que le tsar Alexandre Ier, par la bienveillance qu'il témoignait au protestantisme et à l'illuminisme, et par son hostilité déclarée à l'égard de l'Église catholique, sapait par la base le principe chrétien. Il indiquait en même temps la raison profonde de l'aversion que le catholicisme inspire aux chefs d'État :

Il y a dans l'enseignement de l'Église catholique une hauteur, une assurance, une inflexibilité qui déplaît à l'autorité temporelle; celle-ci ne croit pas être maîtresse ou assez maîtresse, partout où il existe un pouvoir dont elle ne fait pas ce qu'elle veut. Elle ne fait pas attention que cet ascendant et cette indépendance sont le caractère naturel et nécessaire de la vérité, en sorte que partout où *il* ne se trouve pas, *elle* ne se trouve pas.

Quelque prince a-t-il jamais imaginé de commander aux mathématiques? C'est néanmoins précisément la même chose. Dans tous

les genres possibles, la vérité est invincible, indépendante et inflexible. Il ne faut donc pas appeler audace ou désobéissance ce qui n'est que la loi naturelle des choses.

Il est dit, dans l'Évangile, que les peuples qui entendaient la prédication du Sauveur étaient étonnés parce qu'il ne leur parlait pas comme leurs docteurs, *mais comme ayant la puissance.*

La religion vraie (il ne peut y en avoir qu'une), n'étant que la prédication continuée de ce même Homme-Dieu, doit présenter absolument le même caractère. Elle doit parler, enseigner, ordonner *comme ayant la puissance;* celle qui n'a pas ce ton est humaine. Qu'elle ne s'avise point de nous parler du ciel : elle vient d'ailleurs.

La suprématie russe ou anglaise s'accommode mieux sans doute d'une religion souple qui se prête à tous les mouvements de la volonté souveraine; mais cette suprématie peut être sûre qu'elle tient l'erreur sous sa main...

Lorsque ce puissant prince [Alexandre Ier] aura découvert que *la vérité n'a point d'empereur*, il aura fait un pas immense vers cette vérité, et le monde s'en apercevra sur-le-champ. En attendant, il est démontré que la grande puissance est réellement persécutrice,

dans toute la force du terme, à l'égard de la religion catholique, et qu'il en résulte un contre-coup terrible contre le christianisme en général (1).

III. — La fausse solution de la question chrétienne.

Prince idéaliste, bon et généreux, assez fortement imprégné des doctrines libérales que lui avait inculquées son précepteur, le Suisse Laharpe, Alexandre I[er] pouvait paraître comme l'homme providentiel chargé de procurer la réunion de tous les chrétiens. Joseph de Maistre le crut un moment. Mais ses espérances ne tardèrent pas à être déçues. L'empereur, qui était malheureusement un caractère irrésolu (2) et « qu'aucune grande tête catholique n'avait jamais approché », se laissa dominer par la baronne de Krudener et autres illuminés, qui le poussèrent non vers le catholicisme,

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe.*

(2) Metternich écrit de lui dans ses *Mémoires,* I, 315 : « Chez Alexandre, une idée met deux ans à se développer, passe à l'état de système pendant la troisième année, est altérée durant la quatrième, et mise en pièces au cours de la cinquième. »

mais vers ce qu'on décora du nom de *christianisme universel*. De là sortit la fameuse convention dite de la *Sainte-Alliance*. Joseph de Maistre déplora cette fausse solution donnée à la question chrétienne, et avec son bon sens habituel il en dévoila le vice fondamental et les conséquences désastreuses. Comme au temps de Jurieu, on distinguait entre dogmes fondamentaux et dogmes non fondamentaux, et l'on s'imaginait pouvoir opérer l'union des Eglises sur une telle base :

La Providence, écrit notre auteur, appelait Alexandre à la plus grande gloire qui ait jamais illustré un souverain, la réunion des chrétiens. Et l'empereur est sourd à l'appel de la Providence!

Que n'est-il possible de lui parler! Mais toute discussion suppose une espèce d'égalité qui permet l'opposition, et ressemble parfois à la dispute : elle a besoin enfin d'une certaine liberté presque entièrement exclue par le respect, surtout à l'égard d'un prince qui, pour le bonheur même de ses peuples (ce qui est aussi vrai qu'invraisemblable), n'a jamais dû connaître la contradiction.

Qui osera lui dire : « O bon et puissant monarque, vous êtes complètement trompé.

Votre Sainte-Alliance n'a été signée que par la crainte et la courtoisie : elle ne suppose, de votre part que d'excellentes intentions; mais le résultat, si elle en a un, sera de consolider toutes les sectes, et de prouver à la postérité que l'essence du christianisme vous avait échappé. » (1)

La convention (de la *Sainte Alliance*) n'a point de titre; j'ajoute qu'elle ne peut point en avoir, et voici pourquoi : parce que les grands et excellents personnages qui l'ont souscrite ne connaissaient pas dans toute leur étendue les vues de ceux qui l'ont dictée, et parce que ceux-ci se gardaient bien de vouloir s'expliquer clairement. Si l'esprit qui a produit cette pièce extraordinaire avait parlé clair, nous lirions en tête : « Convention par laquelle tel ou tel prince déclare *que tous les chrétiens ne sont qu'une famille professant la même religion, et que les différentes dénominations qui les distinguent ne signifient rien.* »

Méditez bien la pièce, et vous verrez. Si elle n'a pas ce sens-là, elle n'en a point.

Ces idées de dogmes fondamentaux et non fondamentaux, d'Église universelle et de christianisme général, ne sont point nouvelles; elles ont été inventées il y a bientôt

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe.*

deux siècles par les protestants, qui ne savaient plus comment se défendre contre nous, lorsque nous leur demandions où était l'Église. Elles furent pulvérisées dans le temps par nos grands docteurs du XVII[e] siècle; mais les Russes, qui sont parfaitement étrangers à nos controverses, les prennent pour des découvertes (1).

L'empereur est trop grand naturellement, et d'ailleurs trop ami des grandes choses à la tête desquelles se trouve sa grande renommée, pour n'avoir pas conçu la haute pensée de la réunion des chrétiens : malheureusement (et c'est ici la grande plaie européenne), il s'est représenté le christianisme comme une collection de systèmes ou de sectes différentes sur quelques points, mais toutes bonnes dans le fond, et qu'on peut suivre en sûreté de conscience, pourvu qu'on soit d'accord sur les *dogmes fondamentaux*. Tandis qu'au contraire il est prouvé, pour la raison autant que pour la théologie, *que la religion est d'un côté et les sectes de l'autre*...

Cette fable des *sectes* et de leur égalité a dû nécessairement en engendrer une autre non moins fatale que la précédente, c'est-à-dire celle des *dogmes fondamentaux et non fondamentaux*.

(1) *Lettre à M. le comte de...*, janvier 1816.

Cette erreur, au fond, n'est que l'erreur protestante sous une autre forme; car lorsqu'on en vient à savoir quel est le dogme fondamental, on ne manque pas de nous dire : *C'est celui qui est clairement contenu dans l'Écriture Sainte.* Mais comme il s'agit précisément de savoir si tel ou tel dogme est contenu dans l'Écriture, il s'ensuit que, sans un tribunal infaillible, tout est en l'air, puisque chacun voit ce qu'il veut dans l'Écriture.

Depuis Arius jusqu'à Calvin, il n'y a pas un seul dogme chrétien qui n'ait été attaqué et nié *par l'Écriture.* Pour tout hérétique, le dogme *fondamental* est celui qu'il juge à propos de retenir, et le dogme non fondamental est celui qu'il rejette...

L'empereur de Russie, avec le *christianisme universel,* les *dogmes fondamentaux* et la *Société biblique*, peut être certain qu'il est dans le grand chemin de la destruction du christianisme, et qu'il y travaille réellement avec toute la puissance et toutes les saintes intentions qui suffiraient pour faire triompher la sainte loi. Il y a bien longtemps que les ennemis de la religion n'ont rien vu d'aussi extraordinaire et d'aussi triste (1).

---

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe.*

Déjà, dans sa *Lettre à une dame russe sur la nature et les effets du schisme,* Joseph de Maistre avait réfuté d'une manière originale cette théorie des dogmes fondamentaux :

La distinction des dogmes plus ou moins importants n'est pas nouvelle. Elle se présente à tout esprit conciliant comme le vôtre, Madame, qui voudrait réunir ce qui est divisé ; ou à tout esprit alarmé, peut-être encore comme le vôtre, qui voudrait se tranquilliser; ou enfin à tout esprit arrogant ou obstiné, très différent du vôtre, qui a l'étrange prétention de choisir les dogmes, et de se conduire d'après ses propres lumières.

Mais l'Église-Mère, qui n'aime que les idées claires, a toujours répondu qu'elle savait fort bien ce que c'était qu'un dogme vrai ou un dogme faux; mais que jamais elle ne comprendrait ce que c'était qu'un dogme important ou non important parmi les dogmes vrais, c'est-à-dire révélés.

Si l'empereur de Russie ordonnait, par exemple, que tout homme voulant se rendre de l'Amirauté au couvent de Nevski serait obligé de tenir la gauche des arbres de la perspective, sans jamais pouvoir passer ni dans l'allée même ni dans la partie droite de

la rue, il pourrait sans doute se trouver une tète fausse qui dirait : *C'est un ukase, je l'avoue, mais il n'est pas important: ainsi, je puis bien marcher à gauche*. A quoi tout bon esprit répondrait : « Mon ami, tu te trompes de deux façons! d'abord, comment sais-tu que cet ordre n'est pas important, et que l'empereur n'a pas eu pour le publier des raisons qu'il n'est pas obligé de te confier (observation, pour le dire en passant, qui est péremptoire, lorsqu'il s'agit d'une ordonnance divine)? D'ailleurs, s'il n'importe pas qu'on passe à droite ou à gauche, il importe infiniment que personne ne désobéisse à l'empereur, et surtout que personne ne mette en thèse qu'on a droit de désobéir lorsque l'ordre n'est pas important; car chaque individu ayant le même droit, il n'y aura plus de gouvernement *ni d'empire*.

Je conviens, si vous voulez, qu'il importe peu, avant la décision, qu'on croie *que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ou du Père par le Fils:* mais il importe infiniment qu'aucun particulier n'ait droit de dogmatiser de son chef, et qu'il soit obligé de se soumettre, dès que l'autorité a parlé; autrement, il n'y a plus d'unité ni d'Église.

Se figurer qu'on peut résoudre le problème de l'union des Églises par le système

des dogmes fondamentaux est donc une pure illusion. C'est cependant à cette chimère que reviennent périodiquement les dissidents d'Occident et d'Orient. Avant la grande guerre, un bon nombre de théologiens russes, parmi lesquels l'archiprêtre Svietlov, se faisaient les défenseurs de ce système. Tout récemment encore, n'a-t-on pas parlé d'établir une société des Églises sur le modèle de la Société des Nations, en prenant pour base les points communs aux diverses confessions? Jusqu'ici les dissidents n'ont pu arriver à un accord entre eux sur ce minimum, sans doute parce qu'il n'est pas si facile de trouver les points vraiment communs. Mais cet accord se produirait-il, on peut être sûr d'avance que la future Société des Églises comprendra toutes les Églises sauf l'Église-Mère, l'Église catholique.

IV. — Les moyens.

Quelle est donc la condition primordiale et indispensable pour faire cesser la séparation religieuse entre les chrétiens? Joseph de Maistre le dit sans détour à qui veut l'entendre :

De quelque façon qu'on s'y prenne et quelque puissance qu'on y emploie, toute tentative pour réunir les chrétiens sera toujours vaine et, de plus, ridicule ou funeste (ou l'un ou l'autre), si elle ne commence par une adresse au Souverain Pontife, et si elle ne se continue sous ses auspices. On peut lire, en tête de la *Démonstration évangélique* de Huet, une lettre de Puffendorff où il dit, après avoir donné à ce livre fameux les éloges qui lui sont dus, que *le projet de la réunion des chrétiens donnerait beaucoup plus d'espérance, s'il était entrepris par le Saint-Siège, que s'il l'était par d'autres hommes quelconques séparés de l'Église Romaine.* Cet aveu, fait par un protestant, et par un homme aussi savant que Puffendorff, est une grande leçon donnée à tout homme qui pourrait et qui voudrait essayer le grand œuvre (1).

Il ne se fait pas, du reste, illusion sur la difficulté qu'il y a à faire admettre par les

(1) *Sur l'état du christianisme en Europe.* Cette affirmation, qu'aucune union des Églises n'est possible sans le Pape, n'était pas aussi banale, à l'époque où écrivait Joseph de Maistre, qu'elle nous le paraît de nos jours. Au début du XVIIIe siècle, les docteurs de la Sorbonne avaient essayé de négocier une union avec l'Église russe, sans passer par Rome. Le fameux abbé Grégoire, en 1808, avait aussi fait une démarche analogue.

dissidents une vérité aussi claire. Il écrit au P. Gruber, général des Jésuites :

Tous les esprits religieux, à quelque société chrétienne qu'ils appartiennent, sentent dans ce moment le besoin de l'unité, sans laquelle toute religion s'en va en fumée. C'est déjà un grand pas; mais que cette unité ne puisse s'opérer que par nous, c'est une vérité qui, tout incontestable qu'elle est, ne peut cependant être admise sans une longue et terrible résistance, puisqu'elle choque tous les genres d'orgueil et tous les préjugés imaginables (1).

Pour combattre ces préjugés et disposer peu à peu les esprits à regarder vers Rome, notre apologiste indique plusieurs moyens. Le premier de tous est l'éducation de la jeunesse. Joseph de Maistre fit tous ses efforts pour persuader aux ministres du tsar qu'ils ne pouvaient trouver de meilleurs éducateurs que les Jésuites. Les cinq lettres sur l'éducation publique en Russie, qu'il adressa, en 1810, au comte Rasoumovski, ministre de l'Instruction publique, constituent une éloquente apologie des

(1) *Lettre au R. Père général de la Compagnie de Jésus.* Saint-Pétersbourg, 1816.

Pères de la Compagnie et de leur système d'éducation et d'enseignement, en même temps qu'elles révèlent les graves défauts des programmes gouvernementaux.

Ces démarches parurent d'abord devoir être couronnées de succès. Marchant sur les traces de Paul Ier, qui avait installé le P. Gruber et ses confrères à l'Université de Vilna (1), Alexandre Ier accorda aux Jésuites, en 1812, l'autorisation d'ouvrir une Académie à Polotsk. Cette nouvelle remplit de joie Joseph de Maistre. Il rêvait pour la nouvelle Académie le plus bel avenir. Elle devait être, dans sa pensée, une École de hautes-études, un centre de publications savantes, qui compléterait admirablement l'œuvre des collèges, répandrait en Russie la connaissance du catholicisme, et commencerait à diriger contre le schisme « ce feu de science nourri » auquel il ne saurait résister. Hélas! de si belles espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. Gagné aux

(1) On sait qu'il y eut, sous Paul Ier, des tentatives d'union avec Rome. Le tsar avait dit aux Jésuites, en les envoyant à Vilna : « *Je suis catholique de cœur*, tâchez par vos discours de persuader mes évêques. » (Pierling, *La Russie et le Saint-Siège*, t. V, p. 289 sq.)

idées de Mme de Krudener, l'empereur s'était fait le protecteur de la *Société biblique* de Londres, qui avait établi une succursale à Saint-Pétersbourg, en 1811, et ne visait à rien moins qu'à faire la conquète spirituelle de toute la Russie. Il fit proposer aux Jésuites de s'enròler dans cette Société, appelée par Joseph de Maistre une « machine socinienne ». Ils durent évidemment refuser (1). Leur étoile, dès lors, commença à pàlir. Bientòt, on les rendit responsables de certaines conversions au catholicisme qui se produisirent parmi les membres de l'aristocratie russe, en particulier de la conversion du jeune prince Galitzin, neveu du prince Alexandre

(1) L'archevêque de Mohileff, Sciestrzencewiz, que les souverains russes avaient imposé comme primat aux catholiques de tout l'empire, avait eu moins de scrupule, et avait donné son nom à la *Société*. « Il arriva même, à cet égard, raconte Joseph de Maistre, un événement extrêmement comique (autant, du moins, que ces choses peuvent être comiques) : c'est que le jour du Corps de Dieu 1817, l'archevêque se faisant attendre pour la célébration de l'office solennel du matin, l'église étant pleine, et personne ne sachant à quoi attribuer un retard aussi extraordinaire, car il était plus de midi et demi, il se trouva que le prélat assistait à une séance de la *Société biblique.* » (*Sur l'état du christianisme en Europe.*)

Galitzin, ministre des Cultes. Un oukase, daté du 21 décembre 1815, leur interdit le séjour dans la capitale de la Russie, et, quatre ans plus tard, ils étaient expulsés de tout l'empire.

Cette persécution affecta vivement Joseph de Maistre, qui voyait dans l'apostolat intellectuel la meilleure arme à employer contre le schisme. Il fut lui-même enveloppé dans la disgrâce des Jésuites. On l'accusa de prosélytisme, et l'empereur Alexandre ne tarda pas à demander son rappel au roi de Sardaigne (1).

Après l'éducation de la jeunesse et la propagande par le livre, la conversion d'une élite se produisant sans bruit inutile

(1) Joseph de Maistre n'avait jamais fait de prosélytisme direct, mais sa *Lettre à une dame russe sur la nature et les effets du schisme*, écrite en 1810, exerça sans doute une influence salutaire sur certains esprits. Il disait dans une lettre du 31 décembre 1816 : « Je saisis avec un extrême empressement cette occasion pour prier M. le comte de Nesselrode de vouloir bien porter à Sa Majesté Impériale ma parole d'honneur que je n'avais jamais attaqué la foi d'aucun de ses sujets (ce qui est très vrai), ajoutant néanmoins que si, par hasard, quelqu'un d'eux m'avait fait certaines confidences, la probité et la conscience m'auraient défendu de lui dire qu'il avait tort. » (ALBERT BLANC, *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*. Paris, 1860, t. II. p. 163.)

lui apparaît comme un excellent moyen de préparer le retour de l'Église russe à l'Église romaine. Il écrit en 1808 :

La réunion brusque et solennelle, telle qu'on l'a annoncée dans les papiers, serait un moyen sûr de renverser la Russie... Les meilleurs apôtres pour la réunion seraient une douzaine de dames de qualité qui la désirent vivement (1).

L'influence de cette élite ne doit pas être tapageuse. La finale de la *Lettre à une dame protestante* est significative à cet égard :

Vous allez me demander : *Que faut-il faire?* Je ne veux rien brusquer, Madame; vous savez combien je redoute les publicités inutiles ou dangereuses. Vous avez un époux, une famille et des biens. Un éclat de votre part compromettrait tout cela sans fruit; je n'entends pas du tout presser ce point avec une rigueur théologique; mais il y a des moyens doux qui opèrent beaucoup et sans inconvénients. En premier lieu, si vous ne pouvez encore manifester la vérité, vous êtes

(1) *Œuvres de Joseph de Maistre*, édition Vitte, t. XI, p. 44-45.

tenue au moins de ne jamais la contredire. Que l'usage, le respect humain ou la politique, que l'orgueil national surtout ne vous arrachent jamais un mot contre elle! En second lieu, songez qu'une dame de votre caractère est une véritable souveraine dans son cercle. Ses enfants, ses amis, ses domestiques sont plus ou moins ses sujets; agissez dans l'étendue de cet empire. Faites tomber autant qu'il est en vous les préjugés malheureux qui ont tant fait de mal au monde; vos devoirs ne s'étendent pas au delà de votre pouvoir. Pour le bien comme pour le mal, l'influence de votre sexe est immense; et peut-être que, pour ramener l'orgueil qui s'obstine, il n'y a pas d'argument plus efficace que celui d'une épouse respectable dont les vertus reposent sur la foi :

Favorisez la lecture des bons livres qui vous ont amenée vous-même au point où vous êtes. Voltaire a dit : *Les livres ont tout fait*. Il n'avait que trop raison; prenez-lui sa maxime, et tournez-la contre l'erreur.

Les mêmes recommandations, conçues dans un esprit encore plus large et pas tout à fait d'accord avec la lettre des prescriptions canoniques actuelles, reviennent à la fin de la *Lettre à une dame russe :*

Le doute et même l'inquiétude peuvent commencer à la question indiquée à la fin de la lettre qui a produit celle-ci: *Que faut-il faire?*

Or, sous ce point de vue, l'avantage du Grec sur le protestant est immense. Ce dernier ne saurait presque exercer son culte sans nier implicitement un dogme fondamental du christianisme. Par exemple, lorsqu'il reçoit la communion, il nie la présence réelle; de manière que, s'il avait eu le bonheur de reconnaître la vérité, sa conscience devrait souffrir excessivement. Mais vous, Madame, vous n'êtes pas dans le cas de vous reprocher aucune simulation. Vous croyez ce que nous croyons; vous recevez le même pain que nous. C'est un acte que vous pouvez régulariser en y ajoutant le vœu sincère de manger ce pain à la table de saint Pierre. On pourrait imaginer un temps où la conscience se trouverait véritablement embarrassée. Mais nous sommes loin de ces épreuves, et dans ce moment je ne puis que vous rappeler la fin de ma *Lettre à une dame protestante*. La modestie, la réserve et tout ce que nous appelons *mesure* étant les caractères distinctifs de votre sexe, il semble que certains partis extrêmes, certaines actions hardies, et pour ainsi dire retentissantes, n'appartiennent

guère qu'au nôtre. Les femmes ont suffisamment prouvé qu'elles savent être héroïnes quand il le faut; mais les occasions où elles doivent l'être sont heureusement très rares. En général, le bruit n'est pas votre affaire, car vous ne pouvez trop vous donner en spectacle sans affaiblir une opinion dont vous avez besoin.

Les devoirs, ainsi que les vérités, ne pourront jamais se trouver en opposition réelle : il y a entre eux une certaine subordination qui peut varier avec les circonstances. Quelquefois le martyre est un devoir, et quelquefois la simple confession est une faute : s'il est donné de braver la persécution, il est défendu de la provoquer.

Enfin, Madame, on ne doit pas tout à l'autorité politique, rien n'est plus incontestable; mais il ne l'est pas moins qu'on lui doit quelque chose. Lorsque Naaman, général et favori du roi de Syrie, eut abjuré l'idolâtrie entre les mains du prophète Élisée, il lui dit : *Jamais je ne sacrifierai à un autre Dieu que le vôtre; mais il y a une chose pour laquelle je vous supplie de le prier pour votre serviteur. Lorsque le roi mon seigneur entre dans le temple de Remmon pour adorer en s'appuyant sur mon bras, si je m'incline, lorsqu'il s'inclinera lui-même, que le Seigneur*

me le pardonne! Le prophète lui répondit : *Allez en paix.*

Le césaropapisme, qui règne en maître dans les pays dissidents, est, nous l'avons vu, le grand obstacle à la disparition du schisme; mais il pourrait, dans une circonstance donnée, devenir le grand moyen de la réunion. Il suffirait qu'un souverain autocrate, comme l'était naguère l'empereur de Russie, s'éprît de l'idéal chrétien et voulût *sincèrement* le réaliser. Joseph de Maistre avait entendu une fois Pierre Tolstoï lui dire : *L'empereur peut tout ce qu'il veut.* Cette parole resta gravée dans sa mémoire. Jusqu'au dernier moment, même après l'expulsion des Jésuites et son propre départ de Russie, il conserva un vague espoir qu'Alexandre Ier finirait par faire le geste tant désiré. Sa *lettre sur l'état du christianisme en Europe* n'a pas d'autre but que de tourner en collaboratrice de l'œuvre divine « la puissance persécutrice ». Il tâche de persuader à César qu'il y va de son intérêt de protéger l'Église catholique, ou tout au moins de lui laisser la liberté. Il lui démontre que seule

cette Église est capable de défendre son trône contre le principe révolutionnaire, parce qu'elle est dans le monde la seule gardienne du principe d'autorité :

Il n'y a pas de vérité plus incontestable que la suivante : *Dans l'état où se trouve actuellement l'esprit humain en Europe, le christianisme ne peut être défendu que par le principe catholique, qui ramène tout à l'autorité.*

Mais comment ce principe pourra-t-il se déployer, si les cours persistent dans leur aveuglement? On peut dire que tous les princes sont détrônés, dans un sens, puisqu'il n'y en a pas un qui règne autant que son père et son aïeul; et le caractère sacré de la souveraineté s'effaçant tous les jours à mesure que le principe irréligieux se répand, personne ne peut prévoir encore l'excès des malheurs qui s'avancent sur l'Europe.

Si les souverains cependant ne plaçaient pas obstinément leurs mains sur leurs yeux, il suffirait pour eux de contempler un seul objet pour trembler : c'est l'éducation de la jeunesse. L'Allemagne surtout, qui a secoué le plus entièrement le joug catholique, est arrivée à un point qui doit occuper les hommes d'État.

Frédéric II disait : *Si je voulais perdre un*

pays, je le ferais gouverner par des philosophes. Que cette leçon ne soit pas perdue pour les souverains : ils sont trop grands pour être gouvernés ou pour gouverner par des brochures. Il y a des maximes vénérables, invariables, éternelles, qui mènent les hommes, et dont on ne peut s'écarter sous peine de périr. Mille et mille fois on a dit aux souverains que la base du trône était l'autel. Cette vérité, en général, n'a pas été repoussée ; mais il s'en faut bien qu'elle ait été aperçue dans son vrai jour et dans toute son étendue...

Il est impossible de vouloir le christianisme si l'on ne veut le principe catholique, sans lequel il n'y a point de christianisme.

Tant que les princes refuseront de reconnaître cette vérité, ils n'auront rien fait ; ils *veulent* la chose sans vouloir le moyen de la chose ; ils veulent et ils ne veulent pas...

Veulent-ils attendre que tout soit perdu, qu'il n'y ait plus en Europe de principe sacré et consacré, et qu'une jeunesse effrénée répète dans toute l'Europe le désolant spectacle de l'Allemagne ? C'est cependant le point où nous tendons, s'ils ne se hâtent de retenir l'esprit humain par le seul frein qu'il puisse recevoir.

C'est en vain qu'on voudrait effrayer les princes sur les suites imaginaires de certaines

innovations. Que peuvent-ils craindre? On n'attend pas d'eux une action directe contre les différentes religions de leurs pays, ce qui serait contraire à toutes les règles de la sagesse. Il suffit de laisser pénétrer la doctrine catholique, et de la laisser agir à sa manière, doucement et respectueusement.

Puis, se tournant vers l'empereur Alexandre, notre penseur, qui est ici prophète, lui fait toucher du doigt les inconséquences de sa conduite :

Sire, vous êtes entièrement trompé : une habile perversité vous attaque par le côté où tous les hommes sont vulnérables, elle vous montre la gloire où elle n'est pas; elle vous fait croire qu'il faut conserver toute la révolution, excepté son chef. Vous appuyez de votre auguste main le sceau de la légitimité sur tous les forfaits de l'usurpation et de l'athéisme : au lieu de renverser, comme il le faudrait et comme vous le pouvez, le trône de Bonaparte, qui est le scandale de l'univers, vous le conservez avec une sorte de respect pour y faire monter le roi de France, qui ne peut manquer de glisser dans peu de temps, avant de s'apercevoir peut-être qu'il n'est pas à sa place. Vous conservez, vous exaspérez, vous étendez les principes révolutionnaires

que vous pouvez étouffer; bientôt vous les verrez s'étendre de la manière la plus effrayante, s'unir au fanatisme allemand et faire trembler l'Europe.

La lettre se termine par ces mots, où brille encore une lueur d'espoir :

Mais puisque enfin le mal est fait, et puisqu'un fantôme de gloire pris pour elle-même a privé l'Europe du résultat que nous avions droit d'attendre, pourquoi le prince qu'on a su écarter d'un champ de gloire qui l'appelait ne se jetterait-il pas dans un autre qui lui est ouvert de même, qu'il est le maître de parcourir librement et sans rival?

Sa Majesté Impériale, par une fatalité bien malheureuse, n'a jamais pu vaincre entièrement le mouvement intérieur qui l'écarte des catholiques. Dans ses voyages nombreux, où son génie également actif et bienfaisant a cherché l'instruction, de toute part, on a pu voir près de lui les hommes les plus étrangers à la foi de son pays : mais une grande tête catholique ne l'a jamais approché, et, par conséquent, il ne l'a jamais recherchée. Il peut se faire, sans doute, que la raison politique entre pour quelque chose dans cet éloignement, mais enfin, il existe, et il a produit

un mal infini, puisqu'il a empêché les grandes vérités d'arriver jusqu'à lui...

Que la puissance se laisse instruire, et nous sommes sauvés! La politique, prise dans toute l'étendue de ce mot, est infiniment au-dessus de tout ce qu'on est convenu d'appeler *science*, et qu'on estime peut-être trop dans notre siècle... Mais il est permis d'observer que, lorsqu'il s'agira de certaines recherches pénibles, qui exigent le silence du cabinet et de longues lectures, les princes feront bien de nous écouter.

Nul souverain de l'univers n'a pu rendre (encore aujourd'hui) autant de services à la religion, et bien peu de souverains lui font autant de mal que l'empereur de Russie. Les causes en sont détaillées dans ce mémoire avec une franchise et une vérité qui ne souffrent pas d'objections. Malheureusement, c'est bien le cas de s'écrier en style évangélique : Comment entendra-t-il, si on ne lui parle?

Mais qui donc lui parlera? — Quand on se demande par quels organes la vérité peut arriver jusqu'à l'empereur de Russie, on ne sait en imaginer que deux parmi les créatures :

Un ange, ou une dame (1).

---

(1) L'ange ou la dame finirent-ils par faire entendre leur voix à l'oreille d'Alexandre? Toujours est-il qu'à

Il existe un moyen trop négligé de faire disparaître les préjugés qui éloignent de l'Église catholique les dissidents orientaux, moyen facile et qui ne dépend que de la bonne volonté : c'est de nouer et d'entretenir avec nos frères séparés des relations amicales et de discuter avec eux, selon les règles de la charité et de la courtoisie, les questions qui nous divisent. Joseph de Maistre donna toute sa vie l'exemple de ces procédés charitables : « Inflexible sur les principes, dit de lui son fils, le comte Rodolphe de Maistre, il était dans les relations sociales bienveillant, facile et d'une grande tolérance; il écoutait avec calme les opinions les plus opposées aux siennes, et les combattait avec sang-froid, courtoisie et sans la moindre aigreur. Partout où il demeura quelque temps, il laissa des amis : à Lausanne, à Pétersbourg, aussi bien qu'à

l'automne de 1825, Michaud de Beauretour fut chargé de faire connaître au Pape la volonté du tsar de ramener ses peuples à l'Eglise romaine et de demander l'envoi à Pétersbourg d'un théologien catholique pour négocier l'union. Malheureusement, Alexandre mourut sur ces entrefaites. Voir l'intéressante brochure du P. Pierling, *L'empereur Alexandre Ier est-il mort catholique ?*

Rome et à Florence. Il se plaisait à considérer les hommes par leur côté louable. » (1) Sa correspondance est là pour témoigner qu'en Russie il eut de nombreuses relations avec des personnages appartenant à la religion nationale. Si sa franchise ne sait pas taire ni voiler la vérité, elle ne l'empêche pas de laisser à la charité la place qui lui revient dans la lutte contre un mal né du manque de charité. On sait qu'il n'avait pour les Grecs qu'une sympathie médiocre, et qu'il ne leur a pas ménagé les dures vérités. Et cependant écoutez cette finale du quatrième livre *Du Pape :*

Une erreur fatale de la Grèce, et qui malheureusement n'a pas l'air de finir si tôt, c'est de s'appuyer sur d'anciens souvenirs pour s'attribuer je ne sais quelle existence imaginaire qui la trompe sans cesse. Il lui arrive même de parler de *rivalité* à notre égard. Jadis peut-être cette rivalité avait une base et un sens; mais que signifie aujourd'hui une rivalité où l'on trouve d'un côté tout et de l'autre rien? Est-ce la gloire des armes ou

(1) *Notice biographique de M. le comte Joseph de Maistre.*

celle des sciences que la Grèce voudrait nous disputer? Elle se nomme elle-même l'*Orient*, tandis que pour le véritable Orient, elle n'est qu'un point de l'Occident, et que pour nous elle est à peine visible. Je sais qu'elle a écrit l'*Iliade*, qu'elle a bâti le Pécile, qu'elle a sculpté l'Apollon du Belvédère, qu'elle a gagné la bataille de Platée; mais tout cela est bien ancien, et franchement un sommeil de vingt-cinq siècles ressemble beaucoup à la mort. Puissent les plus tristes augures n'être que des apparences trompeuses!

Désirons ardemment que cette nation ingénieuse recouvre son indépendance et s'en montre digne; désirons que le soleil se lève enfin pour elle, et que les anciennes ténèbres se dissipent! Il n'appartient point à un particulier de donner des avis à une nation; mais le simple vœu est toujours permis. Puisse la Grèce proprement dite, cette véritable Grèce si bien circonscrite par Cicéron, se détacher à jamais de cette fatale Byzance, jadis simple colonie grecque, et dont la suprématie imaginaire repose tout entière sur des titres qui n'existent plus! On nous parle de Phocion, de Périclès, d'Epaminondas, de Socrate, de Platon, d'Agésilas, etc. Eh bien! traitons directement avec leurs descendants sans nous embarrasser des municipes. Il n'y a, de notre

côté, ni haine ni aigreur : nous n'avons point oublié, comme les Grecs, la paix de Lyon et celle de Florence. Embrassons-nous de nouveau, et pour ne nous séparer jamais. Il n'y a plus entre nous qu'un mur magique élevé par l'orgueil, et qui ne tiendra pas un instant devant la bonne foi et l'envie de se réunir. Que si l'anathème dure toujours, tâchons au moins qu'aucun reproche ne puisse tomber sur nous. Un prélat de l'Église grecque s'est plaint amèrement, j'en ai la certitude, que les avances faites d'un certain côté avaient été reçues avec une hauteur décourageante. Une telle dérogation aux maximes connues de douceur et d'habileté, quelque légère qu'on la veuille supposer, paraît bien peu vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il faut désirer de toutes nos forces que de nouvelles négociations aient un succès plus heureux, et que l'amour ouvre de bonne grâce ses immenses bras, qui étreignent les nations comme les individus (1).

Les *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Méthode de Tver sont un modèle de controverse irénique, où la charité préside, sans que la vérité perde aucun de ses droits.

(1) *Du Pape*, l. IV, ch. xi.

Qu'on en juge par ce passage, qui se lit vers la fin :

Tout cet écrit n'est qu'un essai; il n'a d'autre prétention que celle de cette bonne volonté à qui la paix fut annoncée du haut des cieux. Rien n'y est dit dans un sentiment d'aigreur ou d'orgueil; et si parfois, cédant à la nature, il m'est arrivé de sourire, j'espère l'avoir fait sans rudesse et sans impertinence, et en gardant le respect que personne ne porte plus loin que moi envers l'illustrissime et révérendissime archevêque. Plût à Dieu que les siens le choisissent pour arbitre entre les deux partis! Je serais le premier à crier parmi les miens : *Il est digne! il est digne! Il est digne!* En attendant, j'ai cru que c'était un devoir envers la cause chrétienne, de faire connaître ma pensée sur le *Livre historique*, et de la communiquer à l'illustre auteur, secrètement, par écrit, et en une langue connue de peu de personnes dans cette partie du monde (1), afin que ce fût entre nous *une discussion amicale*, pareille à celle qu'eurent autrefois Orobio et Limborch...

Je dois et je témoigne toute ma reconnaissance au comte Paul-Alexandre Strogonof,

(1) On sait que les *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de Méthode furent écrites en latin.

de m'avoir procuré le *Livre historique*, et de m'avoir ainsi fourni l'occasion de donner un témoignage non équivoque de ma respectueuse considération à un homme d'un si grand mérite; car à quoi bon cet écrit, si je l'estime inutile? Et comment ne pas le croire inutile, si les qualités distinguées et la profonde érudition de l'illustre auteur ne me persuadaient le contraire? Ce que peut l'homme avec de la volonté, l'homme lui-même ne le sait pas, à moins d'en faire l'expérience. *L'amour surmonte tous les obstacles :* cela est vrai pour le philosophe et pour le théologien plus encore que pour l'homme épris d'une folle passion. Renonçant donc à la haine et aux disputes, *cédons à l'amour:* et d'un cœur joyeux entrons dans cette voie royale qui aboutit à la cité sainte, nous souvenant toujours de cette parole divine : *Accomplissant la vérité dans l'amour.*

Au demeurant, Joseph de Maistre n'a garde d'oublier que, pour rétablir l'unité religieuse entre l'Orient et l'Occident et faire cesser une séparation dix fois séculaire, les seuls moyens humains sont impuissants. Il y faut l'intervention de Dieu, une sorte de miracle de la Providence, et c'est à la prière à obtenir ce miracle. Il le

dit en terminant ses *Réflexions critiques* sur l'ouvrage de l'archevèque Méthode :

O faiblesse de l'esprit humain! Qu'il voit peu de chose! Et ce qu'il prévoit est beaucoup moins encore, ce qu'il peut, presque rien! Que sont nos paroles et nos écrits, et tous ces efforts pour persuader, et tout ce vain appareil de syllogismes? *Airain sonnant*, *cymbale retentissante!* Croit-on que jamais aucun des mortels se soit laissé ravir sa religion par la seule force du raisonnement? Que la lumière donc (cela convient) vienne du Soleil, et bienheureux celui à qui il sera donné de réfléchir ses rayons comme un miroir, et de les projeter dans les yeux ouverts à la lumière divine! Pour ceux qu'une vapeur mortelle a aveuglés, nul espoir de guérison et de retour à la lumière avant que l'ophtalmie ne soit arrachée jusque dans sa racine. Or, l'homme ne peut rien de semblable. Qu'il daigne donc encore une fois mêler sa salive à notre boue, et toucher de son doigt sauveur les yeux clignotants ou déjà pétrifiés par l'erreur, ce médecin qui est lui-même *la vraie lumière pour tout homme venant en ce monde!* Qu'il prononce le tout-puissant *Ephpheta* (1).

(1) *Réflexions critiques.*

Cette solution miraculeuse mise à part, notre penseur en prévoit une autre, qui rentre dans le cours normal des choses, et qui sera peut-être celle de l'avenir, bien que nous souhaitions pour nos frères séparés quelque chose de meilleur :

V. — Prévisions et souhaits.

Ce qu'il est bien important d'observer, dit-il dans le quatrième livre *Du Pape*, c'est que les Églises photiennes sont plus éloignées de la vérité que les autres Églises protestantes; car celles-ci ont parcouru le cercle de l'erreur, au lieu que les autres commencent seulement à le parcourir, et doivent par conséquent passer par le calvinisme, peut-être même par le socinianisme, avant de remonter à l'unité. Tout ami de cette unité doit donc désirer que l'antique édifice achève de crouler incessamment chez ces peuples séparés sous les coups de la science protestante, afin que la place demeure vide pour la vérité.

Il y a cependant une grande chance en faveur des Églises dites *schismatiques*, et qui peut extrêmement accélérer leur retour : c'est celui des protestants, qui est déjà fort avancé, et qui peut être hâté plus que nous ne le croyons par un désir ardent et pur séparé

de tout orgueil et de toute contention. On ne saurait croire à quel point les Églises dites simplement *schismatiques* s'appuient à la révolte et à la science protestante. Ah! si jamais la même foi parlait seulement anglais et français en un clin d'œil, l'obstination contre cette foi deviendrait dans toute l'Europe un véritable ridicule, et pourquoi ne le dirais-je pas? *un mauvais ton* (1).

Un siècle a passé depuis que ces lignes ont été écrites. Nos frères séparés d'Orient vont-ils parcourir tout le cercle de l'erreur avant de nous revenir? Ou bien, la décomposition doctrinale de plus en plus accentuée de tous les protestantismes, l'anarchie de plus en plus manifeste à laquelle l'autocéphalisme national a conduit l'antique Église byzantine, les terribles événements de ces dernières années qui ont ébranlé si profondément l'Église russe, vont-ils enfin leur ouvrir les yeux et les convaincre qu'il n'y a qu'une seule véritable Église, celle qui ne change pas, celle qui reste toujours debout malgré tous les bouleversements politiques, élevée comme un flambeau au-

(1) *Du Pape*, l, IV, ch. II.

dessus des peuples pour leur montrer la voie du salut? Dieu veuille que ce soit cette seconde alternative qui se réalise! Joseph de Maistre écrivait en 1812 :

L'esprit humain s'est déjà purifié de si grandes erreurs et de tant de préjugés, et la Providence, préparant je ne sais quoi d'immense, a, par de si horribles bouleversements et de si affreuses calamités, comme broyé et pétri les hommes pour les rendre propres à former l'unité future, qu'il est impossible de méconnaître le mouvement divin auquel chacun de nous est tenu de coopérer dans la mesure de ses forces (1).

Il semble qu'à l'heure où nous sommes, nous ayons plus de raison que n'en avait de son temps le grand penseur catholique de tenir ce langage. Bien des signes providentiels paraissent nous dire que le mouvement de retour des nations slaves vers la chaire de Pierre ne tardera pas à se dessiner. A nous de coopérer à l'œuvre divine dans la mesure de nos forces, comme nous y invite Joseph de Maistre. A nous de hâter

(1) *Réflexions critiques.*

par nos prières l'heure de la grande réconciliation des antiques Églises d'Orient et de Russie avec l'Église-Mère (1).

---

(1) Nous avons exposé dans notre ouvrage : *La Prière pour l'unité chrétienne*, Paris, Bonne Presse, 1920, les motifs spéciaux de prier pour le retour des chrétiens dissidents d'Orient à l'unité catholique.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

Le retour des dissidents à l'unité catholique. Obstacles et moyens.

45-22. — Imp. Paul Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

COLLECTION HISTORIQUE

Les Papes à travers les âges : *I. De saint Pierre à saint Hygin (33-158)* (126 gravures), par E. LACOSTE.

Sur les pas de nos Saints : *I. Saint Hilaire (315-368), saint Martin (316-397), sainte Radegonde (520-587), saint Bernard (1091-1153), saint Louis IX (1214-1270), sainte Colette (1381-1447), sainte Jeanne d'Arc (1412-1431)* (55 gravures), par J. VERDUNOY.

Le bienheureux Joseph-Benoît Cottolengo (1786-1842) (54 gravures), par J. GUILLERMIN.

Pantéléimon (1793-1868). *Histoire d'un moine schismatique* (43 gravures), par PAUL CHRISTOFF.

Michelle Colin (1812-1894). *Une chrétienne de nos jours* (23 gravures), par E. DESSIAUX.

Louis Veuillot (1813-1883) (122 gravures), par FRANÇOIS VEUILLOT.

Louis Veuillot à Rome (109 gravures), par D. ROLAND-GOSSELIN.

Lourdes : *Les guérisons* (3 volumes) : 1re SÉRIE (75 gravures); 2e SÉRIE (50 gravures); 3e SÉRIE (75 gravures), par le Dr BOISSARIE.

Le Miracle permanent d'Andria (32 gravures). — **Une Gloire napolitaine, saint Janvier et le miracle** (30 gravures) (2 volumes), par LÉON CAVÈNE.

Les Congrès eucharistiques et internationaux : 1re SÉRIE : *Les Origines. De Lille à Paray-le-Monial (1881-1897)* (136 gravures), par LOUIS GUÉRIN.

Sur le front lorrain : *Notes d'un aumônier militaire* (66 gravures). — **De Verdun à l'Yser :** *Notes d'un aumônier militaire* (65 gravures) (2 volumes) (Chanoine GEORGES ARDANT), par JEAN LIMOSIN.

Chaque volume in-8°, 2 colonnes, papier glacé, nombreuses gravures : broché, 3 francs; *port,* 0 fr. 45.

5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe, ET DANS TOUTES LES GARES

La Prière pour l'unité chrétienne

Par le P. MARTIN JUGIE, A. A.

Paris, Bonne Presse, 1920. In-12, 366 pages.
Prix, 6 francs; port, 0 fr. 45.

On peut être missionnaire sans quitter son pays, et plus faire pour la conversion des schismatiques et de tous les égarés par la prière que par les discours. Aussi tous les chrétiens magnanimes qui s'intéressent aux missions d'Orient seront-ils heureux d'apprendre comment ils peuvent s'associer efficacement à l'œuvre des apôtres.

Le R. P. Martin Jugie, Assomptioniste, professeur à Rome, à l'Institut pontifical oriental, l'explique dans un volume plein à la fois de piété, de zèle et de science de cet Orient étrange : *la Prière pour l'unité chrétienne*.

Il montre à des signes providentiels assez frappants que l'heure semble venue d'une croisade décisive de piété pour la destruction de l'erreur. Un de ces signes, c'est la ruine du pouvoir des tsars qui était l'appui du schisme.

Il explique aussi comment ce zèle pour la conversion des âmes a des affinités étroites avec les grandes dévotions à la Sainte Trinité, à Notre Dame, à l'Eucharistie, etc.; comment il est l'esprit chrétien essentiel.

(*La Croix*.)